UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE, ARTS ET LETTRES

DÉPARTEMENT HISTOIRE

Des Belges au bout du monde : l'émigration wallonne aux États-Unis (1848-1914)

Auteur : Amélien Rousseaux Biesiaga

Promotrice : Aurore François

Master 120 en histoire, à finalité approfondie

Année académique 2022-2023 – session de juin

Faculté de Philosophie, Arts et Lettres (FIAL)
Département Histoire

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2022-2023 SESSION : Juin

NOM : Rousseaux Biesiaga

PRÉNOM : Amélien

TITRE DU MÉMOIRE : Des Belges au bout du monde : l'émigration wallonne aux États-Unis (1848-1914)

PROMOTEUR : Aurore François

Résumé :

En réalisant ce mémoire, nous désirons analyser l'émigration wallonne aux États-Unis entre 1848 et 1914 et comprendre ce qui pousse les Belges à quitter leur village natal pour s'installer dans un nouveau pays. Notre objectif est de connaitre les facteurs et les acteurs qui influencent les Wallons au moment de leur départ, mais aussi lors de leur arrivée sur le continent américain. À travers des sources statistiques conservées au sein de dépôts d'archives et d'institutions belges et américaines, nous essayons de mesurer l'ampleur du phénomène et l'impact des lois d'immigration américaines promulguées au cours du 19e et du 20e siècle. Par l'analyse de guides d'émigration et de documents évoquant les agents d'émigration, nous tentons également de voir ce qui nourrit l'imaginaire belge lié au continent américain et en quoi cela a pu influencer la destination finale des émigrants. En outre, ce mémoire étudie des témoignages de migrants et de certains de leurs descendants, ce qui nous permet de découvrir différents aspects de leur voyage et certains enjeux qui les sous-tendent.

Remerciements

J’aimerais tout d’abord remercier Madame Aurore François qui a accepté de m’accompagner pour la réalisation de ce mémoire et sans qui il n’aurait sans doute jamais vu le jour. Merci pour tous ses conseils avisés et pour le temps consacré aux différentes relectures, qui m’ont permis d’améliorer considérablement ce travail, tout en développant mes réflexions autour de l’émigration wallonne.

Mes remerciements s’adressent ensuite au personnel des institutions et des centres d’archives dans lesquels je me suis rendu, mais également à tous les passionnés d’histoire qui m’ont guidé durant ces deux années, avec bienveillance et dévouement. Merci à toutes les personnes rencontrées qui, de près ou de loin, ont permis de faire avancer ce travail.

Merci à ma famille, mes amis, mon frère, Basile, ma sœur, Eline, et ma copine, Éléonore, pour leur soutien sans faille et leurs mots réconfortants lors des moments de doute. Je remercie spécialement Pierre, mon parrain, Gaëtane, ma maman, et Valentin, mon frère, qui ont relu mon mémoire, à la recherche de la moindre incohérence. Ce travail est aussi un peu le leur.

Enfin, j’aimerais dédier ce mémoire à mon papa. Je sais que tu serais extrêmement fier de moi, comme je l’ai toujours été de toi. Merci d’avoir été présent pour moi et de m’avoir encouragé à suivre cette voie.

Introduction

L'émigration est un phénomène actuel : que ce soit pour fuir une guerre et des conditions difficiles ou simplement pour découvrir un nouveau pays, des millions de personnes décident, chaque année, de partir vivre sur un autre continent. Ces migrations internationales créent de nouveaux liens entre les cultures et encouragent les échanges sociaux et économiques. Néanmoins, ce phénomène n'est pas nouveau et est accompagné d'un imaginaire, perdurant depuis des siècles. Les étrangers inspirent, dans certains cas, la peur, mais fascinent également, car ils sont le reflet d'un monde différent et parfois presque inaccessible.[1] Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'immigrés puisqu'en 2021, ils sont plus de 45 millions à avoir choisi le pays de l'Oncle Sam comme nouveau lieu de résidence.[2] De nombreux Européens décident d'ailleurs de s'y rendre, attirés par le « rêve américain ».[3] Ce ne sont cependant pas les premiers : durant le 19e siècle, les émigrants belges tentent eux aussi leur chance, en se rendant dans un pays qui leur semble idéal pour faire fortune et jouir d'une grande liberté.

Dans ce mémoire, nous allons étudier le mouvement d'émigration des Wallons aux États-Unis, entre 1848 et 1914. Si l'institution wallonne ne devient une réalité publique qu'à partir de 1974, le terme « Wallonie » pour désigner cette région belge s'impose progressivement au cours du 19e siècle. Néanmoins, il n'y a pas, à ce moment-là, une communauté wallonne historique, mais plutôt des affinités qui se construisent et se défont sur un territoire donné.[4] Mais alors, comment pouvons-nous définir le terme « wallon » ?

« Wallon » provient du mot germanique *wahl*, désignant les peuples de langues germaniques et romanes avec lesquelles les Celtiques avaient des contacts. Ce n'est qu'en 1844 que le terme « Wallonie » est utilisé pour la première fois, pour désigner la partie méridionale de la Belgique.[5] Néanmoins, c'est au 16e siècle que « wallon » apparait pour la

[1] MAZZELLA Sylvie, *Sociologie des migrations*, 2e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2016, p. 3.
[2] BATALOVA Jeanne et WARD Nicole, « Frequently Requested Statistics on Immigrants and Immigration in the United States », *Migration Policy Institute*, https://www.migrationpolicy.org/article/frequently-requested-statistics-immigrants-and-immigration-united-states#:~:text=How%20many%20U.S.%20residents%20are,or%2020%20percent)%20from%202010 (consulté le 3 mai 2023).
[3] CAZAUX Yves, *Le rêve américain : de Champlain à Cavelier de La Salle*, Paris, Michel, 1988, p. 13-14.
[4] DESTATTE Philippe, *Histoire succincte de la Wallonie* [en ligne], Namur, 2013, https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire-succincte-de-la-wallonie#.ZFTGi3ZBzb0 (consulté le 3 mai 2023).
[5] MABILLE Xavier, « Wallonie », dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], https://www.universalis.fr/encyclopedie/wallonie/ (consulté le 8 mai 2023).

première fois, pour qualifier la langue romane qui est parlée dans les Pays-Bas.[6] Au-delà de cette simple désignation, le mouvement wallon se développe à la fin du 19e siècle. Son enjeu principal est avant tout la défense de la langue française et c'est pour cette raison qu'en 1856, la Société de langue et de littérature wallonnes est créée, à Liège.[7] Si la Région wallonne n'est fondée qu'en 1970, les Wallons, en tant que groupe ayant des caractéristiques communes comme une langue, une religion, un passé commun et un territoire défini, existent donc bel et bien avant cette date.[8] D'ailleurs, dans les sources que nous avons dépouillées, le terme « wallon » est très souvent utilisé, tant du côté belge que du côté américain. Il y a par exemple *History of the State of New York*[9], publié en 1859, au sein duquel John Romeyn Brodhead évoque à de nombreuses reprises les *Walloons*, qu'il désigne comme étant des Belges francophones, par opposition aux *Flemish*, les Flamands. À côté de cela, les guides d'émigration, dont nous allons parler plus tard au cours de ce mémoire, utilisent également le terme « wallon ». Comme l'indique son titre, le *Guide de l'émigrant wallon*[10] s'adresse d'ailleurs exclusivement aux personnes de cette communauté naissante. C'est pour ces différentes raisons que nous avons décidé de garder cette désignation, même si elle ne représente pas la même chose aujourd'hui. Dans ce mémoire, ce terme désigne donc un groupe de personnes partageant la même langue, les mêmes mœurs et qui sont décrites ou qui se reconnaissent comme des Wallons.

De plus, le choix d'étudier l'émigration wallonne uniquement entre 1848 et 1914 s'est fait assez logiquement. C'est au cours de l'année 1848 que la Ruée vers l'or en Californie a débuté. Cet évènement, qui dure jusqu'en 1856, encourage des personnes du monde entier à émigrer aux États-Unis, afin de chercher de l'or.[11] Comme nous le verrons, quelques Belges ont eux aussi décidé de traverser l'Atlantique et se sont installés en Amérique, attirés par la Californie. Nous avons décidé de ne pas analyser l'émigration wallonne après 1914, car, à partir de cette année-là, les raisons qui poussent les Wallons à partir vivre aux États-Unis sont bien différentes ; forcés de fuir, ils ne sont pas séduits à l'idée de quitter la Belgique et n'envisagent pas, au départ, de déménager durablement dans un autre pays. Nous ne pouvons donc pas intégrer ces personnes dans le même groupe que les émigrants partis avant cela.

---

[6] HASQUIN Hervé, « La Wallonie : d'où vient-elle ? », https://www.wallonie-en-ligne.net/1995_Wallonie_Atouts-References/1995_ch01-1_Hasquin_Herve.htm (consulté le 8 mai 2023).
[7] KESTELOOT Chantal, « Mouvement wallon et identité nationale », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1392, nº 7, 1993, p. 1-48.
[8] *Ibid*.
[9] BRODHEAD John Romeyn, *History of the State of New York*, New York, Harper & brothers, 1859.
[10] ROUSSEL Eugène Félix, *Guide de l'émigrant wallon*, Anvers, Libraire de Van Mol-Van Loy, 1856.
[11] NASH Gerald D., « A Veritable Revolution: The Global Economic Significance of the California Gold Rush », dans *California History*, vol. 77, nº 4, 1998, p. 276-292.

L'émigration wallonne au sein des travaux scientifiques

À partir du début du XXe siècle, les Wallons partis s'installer aux États-Unis tombent peu à peu dans l'oubli. Ce n'est qu'en 1944-45, avec l'arrivée de soldats originaires de Green Bay et parlant le wallon avec les populations locales, que le souvenir de ces familles émigrantes refait surface. La presse commence alors à évoquer ces personnes vivant au Wisconsin et notamment Marcel Copay, rédacteur au journal *Vers l'Avenir*, qui publie un grand nombre d'articles sur le sujet. Le 6 décembre 1953, une émission de radio, intitulée « Les Wallons d'Amérique vous parlent », est d'ailleurs diffusée sur Radio-Namur.[12]

À partir de ce moment-là, de plus en plus de travaux étudiant l'émigration belge aux États-Unis sont publiés. L'historien Antoine De Smet, conservateur adjoint de la *Bibliothèque royale de Belgique*, publie notamment le livre « Voyageurs Belges aux États-Unis du XVIIe Siècle à 1900 : Notices bio-bibliographiques » en 1859[13], recensant tous les voyageurs qui ont traversé l'Atlantique jusqu'en 1900. S'il ne s'intéresse pas seulement aux personnes désireuses de s'installer durablement en Amérique, de nombreux consuls belges présents sur place sont présentés.

Depuis lors, quelques travaux étudiant la question de l'émigration wallonne aux États-Unis ont été publiés. Néanmoins, une grande partie de ceux-ci traitent de la vague d'émigration survenue dans les provinces du Brabant, de Namur et du Hainaut entre 1852 et 1857.

Les Wallons du Wisconsin

Les principales études publiées sur l'émigration wallonne concernent la vague vers le Wisconsin. Effectivement, étant donné que cette dernière est la plus importante vague d'émigration wallonne aux États-Unis durant le 19e siècle, les scientifiques se sont penchés sur ce sujet à de nombreuses reprises. Nous pourrions par exemple citer le livre de Françoise Lempereur, publié en 1976[14], dans lequel l'autrice s'attarde surtout sur l'installation de la communauté au Wisconsin, mais également sur l'héritage wallon qui persiste encore à la

[12] LEMPEREUR Françoise, « Quand les traditions culturelles cimentent une volonté d'exister – Le cas des Wallons du Wisconsin », dans *Port Acadie*, no 13-14-15, 2008, p. 173-187.
[13] DE SMET Antoine, *Voyageurs belges aux États-Unis du XVIIe siècle à 1900 : notices bio-bibliographiques*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1959.
[14] LEMPEREUR Françoise, *Les Wallons d'Amérique du Nord : étude principalement consacrée aux Wallons établis au Wisconsin*, Gembloux, Duculot, 1976.

publication du livre. C'est également le cas d'un mémoire rédigé par Eric Collet[15] qui, en tant que linguiste, s'intéresse au wallon tel qu'il est parlé au Wisconsin. Il revient tout de même, au début de son travail, sur les facteurs qui ont poussé les familles brabançonnes à émigrer.[16]

Dans son mémoire, Thierry Eggerickx[17] fait une analyse complète de l'émigration vers les États-Unis des habitants de la commune de Grez-Doiceau, en s'attardant longuement sur les causes sociales, économiques et démographiques de ce phénomène. Nous pouvons également citer le mémoire de Elizabeth Racette qui, à l'instar de Thierry Eggerickx, s'intéresse à l'émigration brabançonne, mais pour les communes de Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse et l'Écluse, en 1855 et 1856.[18] Ce qui est intéressant dans ce travail c'est l'importance donnée à l'exploitation des archives notariales. Effectivement, Elizabeth Racette consacre tout un chapitre sur les ventes publiques des biens de personnes désireuses de s'installer aux États-Unis.

Le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie de Wavre et du Brabant wallon a également effectué quelques recherches sur le sujet. En effet, outre les deux articles que nous avons déjà cités plus tôt dans ce travail, Antoine de Smet publie deux articles dans *Wavriensia*, en 1952 et 1953, s'intéressant spécifiquement à l'installation des Brabançons près de Green Bay. [19] Cette revue, financée par le cercle, a d'ailleurs publié, entre 1952 et 2022, vingt articles étudiant l'émigration de Brabançons aux États-Unis.[20] Les travaux ne se contentent pas de la colonie du Wisconsin : certains articles, comme ceux de Jean Ducat, analysent l'impact de la population brabançonne dans d'autres régions des États-Unis. Il s'intéresse par exemple aux Gréziens présents au Minnesota dans un article publié en 1987.[21]

Du côté américain, de nombreuses études ont également été menées sur l'impact de l'émigration wallonne au Wisconsin. Nous pouvons par exemple citer *A collection and*

---

[15] COLLET Eric, *Le parler wallon du Wisconsin : aspects phonétiques, lexicaux, morphologiques et syntaxiques*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1986.
[16] *Ibid*., p. 5.
[17] EGGERICKX Thierry, *Le mouvement d'émigration des Brabançons vers les États-Unis. Le cas de Grez-Doiceau (1852-1858)*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1987.
[18] RACETTE Elisabeth, *L'émigration brabançonne vers les États-Unis au milieu du 19e siècle : le cas de Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse et l'écluse 1855-1856*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1989.
[19] DE SMET Antoine, « Francois C. Petiniot et l'émigration wallonne dans le nord-est du Wisconsin de 1853 à 1856 », dans *Wavriensia*, vol. 1, 1952, p. 80-82 et DE SMET Antoine, « Antécédents et aspects peu connus de l'émigration belge dans le nord-est du Wisconsin », dans *Wavriensia*, vol. 2, nº 2, 1953, p. 17-39.
[20] La liste complète des articles publiés par la revue entre 1952 et 2022 est disponible sur le site internet du *Cercle d'histoire, d'archéologie et de généalogie de Wavre et du Brabant Wallon* : https://www.chawavre.org/notre-revue/ (consulté le 9 mai 2023).
[21] DUCAT Jean, « Les Brabançons au Far-West. Jay Township. Une colonie grézienne au Minnesot », dans *Wavriensia*, vol. 5, 1989, p. 121-128.

transcription of Walloon Belgian folksongs as sung in Northeast Wisconsin with analysis and historical commentary[22], un ouvrage publié en 1993 ou encore la thèse de Jacqueline Lee Tinkler, *Determinants of Ethnic Retention as see Through Walloon Immigrants to Wisconsin* [23], qui s'intéresse à la vague dans son ensemble et à l'intégration des émigrants au sein de la population américaine, en utilisant notamment des lettres envoyées vers la Belgique. En général, les travaux américains se concentrent surtout sur l'impact qu'ont pu avoir les Wallons aux États-Unis et sur l'héritage culturel qu'ils ont laissé.

Travaux sur l'émigration belge et wallonne

L'un des premiers travaux qu'il est nécessaire de citer, étant donné qu'il a largement contribué à l'élaboration de ce mémoire, est le livre intitulé « Les mouvements migratoires en Belgique aux XIXe et XXe siècles ».[24] À travers cet ouvrage, Jean Stengers précise les différentes sources pertinentes à l'étude des migrations et décrit les trois types d'émigration belge. Le premier est l'émigration par contiguïté, qui est caractéristique du mouvement belge vers la France. Le deuxième type d'émigration est celui provoqué par une fièvre, à l'instar de la vague qui se crée après la découverte d'or en Californie, que Jean Stengers appelle également « l'émigration à l'aventure ». Le dernier type est l'émigration par contacts avec l'extérieur, où les émigrants rejoignent de la famille ou des connaissances dans un autre pays. Jean Stengers le décrit comme étant « *la caractéristique du mouvement vers les États-Unis.* »[25]

Si cet écrit de Jean Stengers, mais également les travaux d'Antoine De Smet[26], ont grandement contribué à cette étude, d'autres ouvrages peuvent être mentionnés. La politique d'émigration du gouvernement belge, entre 1842 et 1914, a brillamment été étudiée par Torsten Feys dans son mémoire, défendu en 2003.[27] Ce spécialiste des migrations transatlantiques a également publié un article en 2010, s'intéressant cette fois aux politiques

[22] BOBBE Terry Jane, *A collection and transcription of Walloon Belgian folksongs as sung in Northeast Wisconsin with analysis and historical commentary*, Manitowoc, Silver Lake College of the Holy Family, 1993.
[23] TINKLER Jacqueline Lee, *Determinants of Ethnic Retention as see Through Walloon Immigrants to Wisconsin*, Arlington, University of Texas, 2019.
[24] STENGERS Jean, *Émigration et immigration en Belgique au XIXe et au XXe siècles*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer, 1978, p. 29.
[25] *Ibid.*
[26] Notamment DE SMET Antoine, *Voyageurs belges aux États-Unis du XVIIe siècle à 1900 : notices bio-bibliographiques*, *op. cit.* et DE SMET Antoine, « L'émigration belge aux États-Unis pendant le XIXe siècle jusqu'à la guerre civile », dans *Album Antoine De Smet*, Bruxelles, Centre national d'Histoire des Sciences, 1974, p. 443-460.
[27] FEYS Torsten, *The emigration policy of the Belgian government from Belgium to the U.S through the port of Antwerp 1842-1914*, Gand, Université de Gand, 2003.

américaines d'immigration.[28] Quelques mémoires étudient également l'émigration à partir du port d'Anvers, dont celui de Sophie Van Oers, qui s'intéresse au profil des émigrants passant par la ville portuaire en 1855.[29] Du côté américain, nous pouvons également relever quelques travaux, comme *Belgians in Michigan*[30], où l'auteur étudie de façon très complète l'immigration belge au Michigan, entre 1840 et 1930, en s'attardant notamment sur l'influence de la culture wallonne aux États-Unis. Il y a aussi *Belgian-American Research Materials, A selected bibliography*[31], publié en 1976, qui reprend toutes les sources faisant mention des relations entre la Belgique et les États-Unis. Ce travail s'inspire également d'une bibliographie publiée en 1975, par le *Center for American studies*, à Bruxelles.[32]

Comme nous l'avons vu, la grande majorité des travaux belges et américains se concentrent sur la vague d'émigration vers le Wisconsin. Nous pouvons tout de même rappeler les écrits de Jean Ducat, qui a publié différentes études sur les émigrants provenant d'autres provinces et à d'autres périodes. Il s'est intéressé aux émigrants provenant de la région de Charleroi[33], du Luxembourg[34] et de Namur[35]. Son œuvre nous permet donc d'en connaitre davantage sur les émigrants wallons qui ne sont pas originaires du Brabant. Tous ces ouvrages ont été publiés par l'association *Belgian American Heritage*, qu'il a lui-même créée.

Au niveau des États-Unis, le constat est le même : les historiens se concentrent surtout sur la colonie du Wisconsin et notamment sur l'héritage et l'intégration des émigrants au sein de la population américaine. Néanmoins, ces travaux ne concernent, en général, qu'une période assez courte et une province bien précise. Dès lors, notre objectif est d'analyser l'émigration wallonne, à travers différents types de sources, entre 1848 et 1914.

---

[28] FEYS Torsten, « The visible hand of shipping interests in American migration policies 1815-1914 », dans *The Low Countries Journal of Social and Economic History*, vol. 7, nº 1, 2010, p. 38-62.
[29] VAN OERS Sophie, *Emigratie naar de Verenigde Staten via de haven van Antwerpen. Profiel en geografische herkomst van de emigranten in 1855*, Anvers, Université d'Anvers, 2009.
[30] COOK Bernard A., *Belgians in Michigan*, East Lansing, Michigan State University Press, 2007.
[31] MCAULNEY Lynn et GOULD Marian, *Belgian-American research materials : a selected bibliography*, Green Bay, University of Wisconsin Press, 1984.
[32] SKEMER Don C., *American history in Belgium and Luxembourg : a bibliography*, Bruxelles, Center for American studies, 1975.
[33] DUCAT Jean, *Carolorégiens au Nouveau Monde : les émigrés partis des communes de Jumet et des environs : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, Biesme, Belgian American Heritage, 2000 et DUCAT Jean, *Un pays de Charleroi en Amérique : recueil d'informations et de documents relatifs à l'émigration d'ouvriers qualifiés des régions carolorégiennes avant 1914*, Charleroi, Belgian American Heritage, 1992.
[34] DUCAT Jean, *Luxembourgeois, Ardenne-Arlon-Gaume, dans le monde : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques*, Biesme-Mettet, Belgian American Heritage, 2002.
[35] DUCAT Jean, *Namurois dans le Nouveau Monde : partis des villes et villages de la Province de Namur : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, Belgian Americain Heritage, Biesme-Mettet, 1995.

Nous désirons nous focaliser sur certains enjeux qui sous-tendent ce phénomène, liés notamment aux agents et aux guides d'émigration. Tout au long de ce processus, nous tenterons de répondre à la problématique suivante : « Quels acteurs et facteurs influencent les émigrants wallons à partir aux États-Unis entre 1848 et 1914 et quels supports sont utilisés pour cela ? Cela joue-t-il rôle dans le choix du lieu d'installation en Amérique ? ». Pour ce faire, nous allons analyser des sources belges et américaines.

Sources utilisées pour comprendre l'émigration wallonne

Il y a tout d'abord des sources belges, conservées dans les différentes provinces. Au niveau statistique, nous avons exploité les registres de l'Institut national de Statistique, qui sont conservés aux Archives générales du Royaume. Si elles permettent de mettre en avant le nombre d'émigrants wallons à certaines périodes, ces archives doivent être accompagnées d'autres sources afin de mieux comprendre ces registres. Pour ce faire, nous avons analysé des témoignages d'émigrants qui se sont rendus en Amérique. Il s'agit de sources publiées, à l'instar de l'article de Xavier Martin, racontant les aventures des parents de l'auteur, qui se sont rendus au Wisconsin avec les premières familles gréziennes.[36] Nous avons également tenté d'évaluer l'influence des guides d'émigration qui ont été publiés en Belgique, surtout dans les années 1850. En outre, nous avons examiné un grand nombre de documents provenant des archives du Service public fédéral Affaires étrangères, conservées à Bruxelles.

Du fait de la nature transnationale de ce mémoire, nous avons également analysé des sources américaines. Afin de les mettre en relation avec les registres belges, nous avons épluché les *Census* américains et les *Atlas* associés qui recensent, tous les dix ans, le nombre d'habitants de chaque État des États-Unis, accompagnés de cartes et de données statistiques. Dans une moindre mesure, le site internet de la *Ellis Island Foundation*[37] nous a été utile, même si son apport reste très limité. En effet, il est possible de chercher des émigrants qui ont débarqué à New York et de connaitre certaines informations sur leur bateau, mais uniquement lorsqu'au moins deux lettres de leur nom de famille sont renseignées. Aux États-Unis, de nombreux guides d'immigration ont été publiés et nous les avons comparés avec les guides belges d'émigration. Enfin, les interviews effectuées en 1975 et 1976 par Linda Green, Leigh Krueger et Lynn McAuley apportent de nombreux éléments sur la vie des émigrants wallons, une fois installés en Amérique. Ces témoignages ont été récoltés auprès d'enfants et petits-

[36] MARTIN Xavier, « The Belgians of Northeast Wisconsin », dans *Wisconsin Historical Collections*, vol. 12, Madison, Wisconsin Historical Society, p. 375-396.
[37] THE STATUE OF LIBERTY - ELLIS ISLAND FOUNDATION, « Passenger Search », https://heritage.statueofliberty.org/passenger (consulté le 10 mai 2023).

enfants d'émigrants et évoquent la vie et les relations des Belges ayant élu domicile à proximité de Green Bay, au Wisconsin.

Les sources que nous avons utilisées dans le cadre de ce mémoire sont donc assez nombreuses et plutôt variées. Si chacune d'entre elles apporte des informations que nous avons exploitées, elle a également des limites. Au début de chaque chapitre, nous reviendrons sur cela, en analysant plus en détail la provenance, les atouts et les faiblesses de toutes les sources qui ont été utiles à la rédaction de ce travail.

Méthode et plan du mémoire

Tous les éléments que nous avons utilisés afin de construire ce mémoire ont été découverts lors de recherches au sein de bibliothèques belges et américaines. Ce sont les témoignages d'émigrants, que nous avons cherchés dans de nombreux dépôts d'archives en Belgique et, en ligne, au sein de différentes institutions américaines, qui ont été les documents les plus difficiles à trouver. Malgré le peu d'écrits qui semblent avoir été laissés, nous sommes tout de même parvenus à en tirer des conclusions, en liant ces sources aux ouvrages d'historiens et de sociologues, mais également à des témoignages de descendants d'émigrants wallons et à des guides d'émigration. Ce mémoire est donc divisé en trois grands chapitres, reflétant chacun l'analyse d'un type de sources.

Le premier chapitre, centré sur les statistiques, analyse les *Census*, les *Atlas* et les registres de population. Ceux-ci nous permettent de mesurer l'influence qu'ont eue les différentes lois d'immigration promulguées par le gouvernement américain aux 19^{e} et 20^{e} siècles. Pour ce faire, nous commençons par contextualiser ces lois, avant d'analyser des graphiques et des tableaux que nous avons réalisés à partir des sources. L'objectif de ce premier chapitre est de replacer l'émigration wallonne au sein de l'immigration américaine, tout en tentant de mesurer l'ampleur du phénomène.

Dans le deuxième chapitre, nous nous intéressons aux acteurs et aux facteurs qui nourrissent l'imaginaire wallon et belge vis-à-vis des États-Unis. Cette deuxième partie débute par une analyse des guides belges et américains. L'objectif est de comparer les différents éléments qu'ils mettent en avant, afin d'encourager, ou non, l'émigration en Amérique. En plus de cela, nous tentons, au sein de ce chapitre, de comprendre l'impact des agents d'émigration sur les Wallons. À travers des témoignages de migrants et des sources issues des archives du Service public fédéral Affaires étrangères, nous dressons le profil de

ces acteurs qui ont joué un rôle dans certains aspects de l'émigration wallonne. La littérature belge, qui a pu influencer les Wallons, est également analysée dans cette partie du mémoire.

Tout au long du troisième chapitre, nous tentons de lier les informations que nous avons mises en avant durant les deux premières parties. Pour ce faire, nous plongeons au sein des témoignages des émigrants wallons, en comparant leur expérience respective. Tous les aspects de leur voyage et de leur installation sont analysés : les causes du départ, le coût de la traversée et l'influence des agents d'émigration, le choix de la destination et l'intégration des familles wallonnes au milieu de la population américaine.

Enfin, nous répondons à la problématique et nous rappelons les principaux enseignements de ce mémoire au sein d'une conclusion.

Des étrangers dans un pays d'étrangers : les Wallons au sein de l'immigration américaine

Afin d'analyser le plus précisément possible l'émigration wallonne, deux types de sources sont nécessaires : les sources quantitatives et les sources qualitatives. La première partie de ce mémoire est dédiée aux différentes données statistiques que nous avons dépouillées au sein d'archives belges et américaines. L'objectif est de faire un tour d'horizon de ces sources et de tous les éléments qu'elles peuvent apporter à l'étude de l'émigration wallonne. À travers ces statistiques, il est possible de mieux comprendre la place occupée par l'émigration belge au sein de l'immigration américaine, au cours de la seconde moitié du 19e et du début du 20e siècle.

Les registres de l'Institut national de Statistique, les *Census* américains et les *Statutes at Large*

Au sein du territoire de l'actuelle Belgique, au cours du 19e siècle, les données statistiques jouent un rôle important dans le domaine public. Durant l'occupation française puis hollandaise du pays, les autorités collectent de plus en plus d'informations sur la population et les compilent dans des ouvrages, qui sont surtout utilisés dans le domaine judiciaire.[38] Cette volonté de dénombrer la population de chaque pays n'est pas propre à la Belgique et, en Europe, de nombreux autres pays s'y attellent.[39] Dans le cadre ce mémoire, nous analysons les registres de l'Institut national de Statistique, contenant de nombreuses données sur la population belge. Ils sont conservés à Bruxelles, aux Archives générales du Royaume, et couvrent la période allant de 1841 à 1976.[40] Ces sources reprennent des statistiques relatives aux décès, aux naissances, aux changements de domicile et à l'état civil des personnes résidant en Belgique. Concernant l'émigration, les registres sont de plus en plus précis au fil des années. Entre 1848 et 1885, les tableaux reprennent les personnes quittant leur domicile pour s'installer à l'étranger, sans préciser la destination. Les données s'affinent à partir de 1886 et jusqu'en 1911 : un tableau dédié à l'émigration est représenté, au sein duquel les pays étrangers sont désormais mentionnés, mettant en évidence les migrants se rendant en Amérique du Nord. En outre, le sexe des émigrants mais également

[38] TIXHON Axel, « Les statistiques criminelles belges du XIXe siècle : du crime au criminel. De la société à l'individu. Le chiffre au service de l'État », dans *Déviance et société*, vol. 21, no 3, 1997, p. 223-249.
[39] BRIAN Eric, « Statistique administrative et internationalisme statistique pendant la seconde moitié du XIXe siècle », dans *Histoire & Mesure*, vol. 4, no 3/4, 1989, p. 201-224.
[40] BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160. (Un inventaire est disponible en ligne : https://search.arch.be/fr/?option=com_rab_findingaids&view=findingaid&format=pdf&eadid=BE-A0510_004393_005475_DUT (consulté le 3 avril 2023)).

leur catégorie professionnelle sont indiqués, ce qui montre que l'État belge a la volonté d'analyser plus en profondeur l'émigration du pays. Enfin, à partir de 1912, le Canada est représenté dans une catégorie distincte de l'Amérique du Nord.[41]

Les *Census* américains sont similaires aux registres que nous venons de présenter, mais n'ont pas les mêmes objectifs. Le premier *Census* date de 1790 et est réalisé afin de recenser le nombre d'habitants des différents districts des États-Unis.[42] Pour ce faire, des *marshalls* se rendent dans les habitations, comptent le nombre d'habitants et affichent une liste publique dans chaque district.[43] Les données sont ensuite récoltées et rassemblées dans un ouvrage publié une première fois à Philadelphie, puis à Londres, afin d'être commercialisé. Le *Census* de 1850, le premier à nous intéresser chronologiquement[44], est dirigé par un comité, le *Census board*, qui a pour objectif de « *préparer et faire imprimer les formulaires et les annexes qui pourraient être nécessaires pour le dénombrement complet des habitants des États-Unis* […] »[45]. Si le but premier de ce recensement est le même que celui de 1790, il est cependant beaucoup plus complet. Effectivement, il contient des informations concernant la population, les différentes professions, les terres agricoles, les mariages ou encore les maladies pour chaque état. Tous ces travaux sont également accompagnés d'analyses et de réflexions des auteurs. Au fil des ans, les *Census*, même si les thèmes abordés sont similaires à celui de 1850, deviennent de plus en plus précis. Chaque tableau est analysé davantage et les ouvrages sont divisés en plusieurs volumes thématiques. À partir de 1870, un atlas, créé à partir des données des *Census*, est également publié tous les dix ans, reprenant de nombreuses cartes des États-Unis.[46]

Les *Statutes at Large* sont une collection de toutes les lois publiques et privées promulguées par le Congrès américain. Les ouvrages sont publiés chronologiquement et

---

[41] Voir annexe 2.
[42] À l'époque, il y a 16 districts : Vermont, New York, Caroline du Sud, New Hampshire, Massachusetts, Maine, Rhode Island, Connecticut, New Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Kentucky, Caroline du Nord et Géorgie. (*Return of the whole of persons within the several districts of United States*, Londres, J. Phillips, 1793, p. 3).
[43] UNITED STATES CENSUS BUREAU, « 1790 Census: Return of the Whole Number of Persons within the Several Districts of the United States », https://www.census.gov/library/publications/1793/dec/number-of-persons.html (consulté le 3 avril 2023).
[44] Nous aurions voulu commencer l'analyse par le *Census* de l'année 1840 mais nous n'avons malheureusement pas su nous le procurer.
[45] « *to prepare and cause to be printed such forms and schedules as may be necessary for the full enumeration of the inhabitants of the United States* […] » (UNITED STATES CENSUS BUREAU, « Decennial Census Official Publications », https://www.census.gov/programs-surveys/decennial-census/decade/decennial-publications.1850.html#list-tab-799609106 (consulté le 3 avril 2023)).
[46] UNITED STATES CENSUS BUREAU, « Statistical Atlases », https://www.census.gov/history/www/programs/geography/statistical_atlases.html (consulté le 3 avril 2023).

concernent une session du Congrès en particulier.[47] Ils nous permettent de connaitre précisément les lois d'immigration qui ont été votées entre 1848 et 1914.

L'apport des *Census* et des *Atlas*

Tableau 1 : Nombre de personnes nées en Belgique et résidant aux États-Unis, entre 1850 et 1910

Lieux	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910
Alabama	4	19	10	10	31	45	45
Alaska						26	
Arizona			5	14	17	83	50
Arkansas	2	1	9	22	29	14	111
Californie	12	299	201	1092	663	785	1464
Caroline du Nord	1	1	6	14	3	16	5
Caroline du Sud		5	10	9	11	10	97
Colorado		11	11	49	136	170	375
Connecticut	2	30	36	76	165	209	330
Dakota du Nord			1	41	58	154	229
Dakota du Sud					183	126	237
Delaware	1		2	1	5	9	8
District de Columbia	14	20	8	22	24	82	41
Floride	4	4	8	13	28	18	50
Géorgie	41	21	21	31	31	25	27
Hawaii						18	
Idaho			5	11	41	42	94
Illinois	33	536	1071	1464	2601	4394	9399
Indiana	86	92	462	503	733	2576	2298
Iowa	4	91	650	357	384	491	929
Kansas		52	199	432	808	985	1703
Kentucky	27	46	100	105	97	77	73
Louisiane	115	299	220	193	275	315	292
Maine	2	6	11	14	21	23	30
Maryland	5	30	41	44	60	40	59
Massachusetts	36	38	104	219	295	510	1745
Michigan	112	597	832	979	2232	2647	5683
Minnesota	1	94	622	615	910	957	1557
Mississippi	3	9	10	11	14	24	17
Missouri	58	311	536	505	766	864	1000
Montana			23	20	64	145	235
Nebraska		12	15	208	262	272	491
Nevada		3	28	25	12	9	26
New Hampshire		1		5	7	25	175
New Jersey	43	109	191	255	645	1197	1867
New York	401	860	984	1288	1342	1787	3484
Nouveau Mexique		5	5	6	35	25	44
Ohio	103	519	639	754	870	600	1525
Oklahoma					5	54	191
Oregon	11	18	38	95	261	298	573
Pennsylvanie	126	218	399	552	3149	4132	5250
Rhode Island	2	2	6	20	147	333	959
Tennessee	4	18	19	12	21	26	27
Territoires indiens						43	
Texas	8	30	73	109	216	244	328
Utah			2	5	13	29	74
Vermont		2	1	9	12	18	25
Virginie	7	9	6	9	22	19	48
Virginie de l'ouest			21	8	36	79	800
Washington		7	11	35	313	340	1228
Wisconsin	45	4647	4804	5267	4567	4412	4020
Wyoming			5	7	19	29	82
Total	**1313**	**9072**	**12456**	**15528**	**22569**	**29865**	**49318**

Sources : *Census* américains publiés entre 1850 et 1910[48]

[47] LIBRARY OF CONGRESS, « Collection. United States Statutes at Large », https://www.loc.gov/collections/united-states-statutes-at-large/about-this-collection/#:~:text=The%20United%20States%20Statutes%20at,the%20official%20source%20of%20legislation. (consulté le 3 avril 2023).

Avant de commencer à l'analyser, il est nécessaire d'apporter deux précisions à cette représentation. Premièrement, étant donné que certains États comme le Wyoming, l'Utah ou encore le Montana ne sont officiellement comptés comme faisant partie des États-Unis qu'à la fin du 19e siècle, ils ne sont pas toujours mentionnés dans les *Census*. Pour certaines années, principalement 1850 et 1860, des données sont donc manquantes.[49] Deuxièmement, ce tableau ne représente pas l'immigration belge aux États-Unis. En effet, une même personne peut être comptée dans plusieurs *Census* différents, si elle réside sur le territoire américain durant une longue période. Il ne s'agit donc pas du nombre d'entrées dans le pays, mais bien du total de Belges vivant aux États-Unis à un temps donné.

La première chose que nous pouvons néanmoins remarquer avec ce tableau est qu'au fil des années, de plus en plus de Belges vivent aux États-Unis. En soixante ans, ce nombre est passé de 1303 à 49428 personnes, soit une augmentation de 3693,4%. Cet accroissement n'est pas étonnant : nous avons pu observer cela au sein de la grande majorité des pays européens même si, généralement, le taux est moins élevé. Nous pouvons par exemple prendre le cas de la France : en 1850, 54 080 personnes[50] nées dans l'Hexagone vivent aux États-Unis. En 1910, elles sont 117 418[51], soit une hausse de 117,12%.

Le nombre de Belges par rapport aux nombres d'étrangers vivant aux États-Unis a lui aussi augmenté. En effet, en 1900, les Belges représentent environ 0,3% de la *foreign-born population* alors qu'en 1850, ce pourcentage ne s'élève qu'à 0,1%. À titre de comparaison, les Français passent de 2,4% à 1%, les Anglais de 13,7% à 9% et les Irlandais de 42,8% à 15,6%.[52] Même si le nombre de Belges aux États-Unis ne représente qu'une toute petite proportion de la population américaine entre 1850 et 1910, ce dernier reste croissant et augmente largement, en comparaison avec d'autres pays d'Europe.

---

[48] DEBOW J. D. B. (dir.), *The Seventh Census of the United States. 1850*, Washington, Robert Amstrong, 1853, p. XXXVI ; KENNEDY Joseph (dir.), *Population of the United States in 1860 ; compiled from the original return of the eighth Census*, Washington, Government Printing Office, 1864, p. 620 ; WALKER A. Francis (dir.), *Ninth Census. The statistics of the population of the United* States, vol. 1, Washington, Government Printing Office, 1872, p. 337 ; WALKER A. Francis (dir.) et SEATON W. Chas (dir.), *Statistics of the population of the United States at the tenth Census*, vol 1., Washington, Government Printing Office, 1883, p. 492 ; PORTER P. Robert (dir.) et WRIGHT D. Carroll (dir.), *Eleventh Census. Report on Population of the United States*, vol. 1, Washington, Government Printing Office, 1895, p. 607 ; *1900 Census: Volume I. Population*, Washington, Government Printing Office, 1901, p. 732 ; HUNT William (dir.), *Thriteenth Census of the United States. Population*, vol. 1, Washington, Government Printing Office, 1913, p. 834-838.

[49] Afin de mieux situer chaque État au sein du territoire américain, l'annexe 1 est une carte représentant les États-Unis en 1910.

[50] DEBOW J. D. B. (dir.), *op. cit.*, p. XXXVI.

[51] HUNT William (dir.), *op. cit.*, p. 834-838.

[52] NORT S.N.D., *A century of population growth : from the first Census of the United States to the twelfth. 1790-1900*, Washington, Government Printing Office, 1909, p. 128-130.

L'analyse de Jean Stengers

Jean Stengers a également analysé ces chiffres, même s'il ne tient compte que du nombre total de Belges aux États-Unis, sans préciser les lieux de résidence.[53] Il commence par expliquer que ces données peuvent être inexactes, car, dans leurs rapports, les consuls belges les jugent inférieurs à la réalité. Il divise ensuite la période en 6 phases[54] :

- 1830-1849 : Jean Stengers estime que, durant cette période, 2000 personnes maximum se sont rendues aux États-Unis, principalement des agriculteurs provenant de la province du Luxembourg.
- 1850-1856 : il s'agit d'une période durant laquelle l'émigration est assez importante. Il y a à la fois une vague de Wallons qui partent s'installer au Wisconsin et le départ organisé par les autorités belges de milliers de mendiants et vagabonds.
- 1857-1879 : à partir de 1857, l'émigration belge se réduit fortement et seules quelques centaines de personnes partent aux États-Unis chaque année.
- 1880-1893 : pour Jean Stengers, cette période marque une nouvelle forme d'émigration. Le phénomène se répand au sein des masses populaires et de plus en plus d'ouvriers, notamment liés à l'industrie du verre, se rendent en Amérique pour y travailler. C'est également durant cette phase que de nouveaux centres d'immigration belge se créent aux États-Unis, notamment dans l'Illinois et dans le Michigan.
- 1893-1900 : durant cette période, l'émigration belge baisse fortement, marquée par des crises industrielles aux États-Unis et par une certaine prospérité de l'économie belge.
- 1900-1913 : en reprenant des chiffres issus de l'ouvrage de Ginette Kurgan-Van Hentenryk[55], Jean Stengers explique que plus de 23 000 émigrants belges partent s'installer aux États-Unis depuis le port d'Anvers, dont seulement 25% de Wallons. Il avance également que neuf émigrants sur dix quittent la Belgique afin de rejoindre des parents ou des amis qui sont déjà installés en Amérique.

[53] Les chiffres présentés par Jean Stengers, pour les années 1870, 1880, 1890, 1900 et 1910, sont différents de ceux que nous avons relevés lors de l'analyse des différents *Census*. Après vérification, des erreurs de calculs ont été commises au sein des *Census* eux-mêmes, étant donné que la somme des données présentées pour chaque État ne correspond pas au nombre total de Belges résidant dans le pays, qui est repris au sein de l'ouvrage.

[54] STENGERS Jean, *op. cit.*, p. 46-49.

[55] KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette et SPELKENS Emy, *Two studies on emigration through Antwerp to the New world*, Bruxelles, Center for American studies, 1976, p. 130.

Cet ouvrage nous apprend donc un grand nombre d'informations sur l'émigration belge, qui se confirment tout au long de ce mémoire, en utilisant des archives auxquelles nous n'avons pas eu accès, notamment des notes individuelles sur les passagers embarquant au port d'Anvers.

Le choix du lieu d'installation

Ce tableau nous permet également de mieux comprendre l'État au sein duquel s'installent les Belges, et donc les Wallons, lors de leur arrivée sur le continent américain. En 1850, c'est l'État de New York qui accueille le plus d'immigrants provenant de Belgique. Cette information n'est pas étonnante étant donné que la majorité débarque à New York et que le réseau ferroviaire aux États-Unis n'est pas encore fort développé à ce moment-là. Le pays compte effectivement 14 400 km de voies ferrées, principalement dans l'est du pays, ce qui limite grandement les voyages à travers les terres.[56]

En 1860, la répartition est plus équilibrée. New York compte toujours un grand nombre de Belges, mais d'autres États, comme l'Illinois, le Michigan et l'Ohio, accueillent également plus de 500 personnes nées en Belgique. Néanmoins, c'est au Wisconsin s'établissent le plus d'immigrants belges, avec pas moins de 4647 individus recensés, soit plus de la moitié du nombre total de Belges résidant aux États-Unis. Ce nombre assez impressionnant est le résultat d'une importante vague d'émigration provenant de la province du Brabant, survenue entre 1852 et 1857. À nouveau, les Belges décident donc de s'installer au nord-est du pays. Même si la Californie devient le lieu de résidence d'un plus grand nombre d'immigrés d'origine belge à partir de 1880, ceux-ci préfèrent généralement s'installer à l'est.

Entre 1870 et 1910, le réseau ferroviaire américain se développe considérablement. Comme l'explique Matthieu Schorung dans sa thèse, on assiste à ce moment-là à une véritable *railroad mania*. Entre 1860 et 1900, le réseau passe de 48 000 km de voies ferrées à 320 000 km, grâce à une forte croissance démographique, une urbanisation de plus en plus importante et une volonté du gouvernement de contrôler les territoires à l'ouest du pays. Le premier train transcontinental est d'ailleurs inauguré en 1869.[57] C'est alors un moyen plus sûr permettant de se rendre dans les États du centre et de l'ouest des États-Unis plus rapidement.

[56] SCHORUNG Matthieu, *Le transport ferroviaire de passagers aux États-Unis entre conflictualités institutionnelles, processus de territorialisation et ancrage métropolitain*, Paris, Université Paris-Est, 2019, p. 44.
[57] *Ibid.*, p. 48-56.

Effectivement, avant cela, pour se rendre en Californie depuis l'Europe, le voyage était très long, comme l'explique E. Auger[58], en 1854, dans un récit de voyage : « *La durée moyenne du trajet est de cent soixante à cent quatre-vingts jours en ne comptant qu'une escale pour prendre des vivres frais, soit au Brésil, soit au Chili, soit au Pérou.* »[59] S'il existe plusieurs alternatives, comme passer par le Nicaragua ou par l'isthme du Panama, longer les côtes est de l'Amérique du Sud pour remonter jusqu'aux États-Unis est une route moins couteuse et régulièrement empruntée. Après la création de la ligne transcontinentale, il est beaucoup plus aisé pour les Belges de se rendre à l'ouest. Dans les années 1880, les navires les plus rapides traversent l'Atlantique en quelques jours seulement : « […] *Tous ces navires, à l'exception du dernier ont franchi, en moins de huit jours, la distance de 3100 milles environ, qui sépare Liverpool, Southampton ou le Havre de New York* […] ».[60] La traversée des États-Unis d'ouest en est se fait quant à elle, dès 1872, en seulement 6 jours.[61] Il est donc possible pour un Belge embarquant à Anvers d'atteindre la Californie ou l'Oregon en à peine une vingtaine de jours. Ces informations permettent de confirmer et de compléter les propos de Jean Stengers qui évoque la nouvelle forme d'émigration apparaissant entre 1880 et 1893. Mais alors, pourquoi n'y a-t-il pas davantage de personnes nées en Belgique dans la moitié ouest des États-Unis ?

Nous pouvons répondre à cette question en nous attardant sur les cartes issues d'atlas publiées par le gouvernement américain, qui utilisent les données des *Census*.

[58] E. Auger effectue la traversée France - San Francisco en 1853.
[59] AUGER E., *Voyage en Californie*, Paris, Hachette, 1854, p. 2.
[60] TRASENTER P., *Aux États-Unis. Notes de voyage d'un ingénieur*, Paris, Auguste Ghio, 1885, p. 10.
[61] PERLOT Jean Nicolas et DEJARDIN André, *Chercheur d'or : vie et aventures d'un enfant de l'Ardenne*, Gembloux, Duculot, 1974, p. 280.

Carte 1 *: Proportion of foreign born to total population of the United States at the Twelfth Census. 1900*

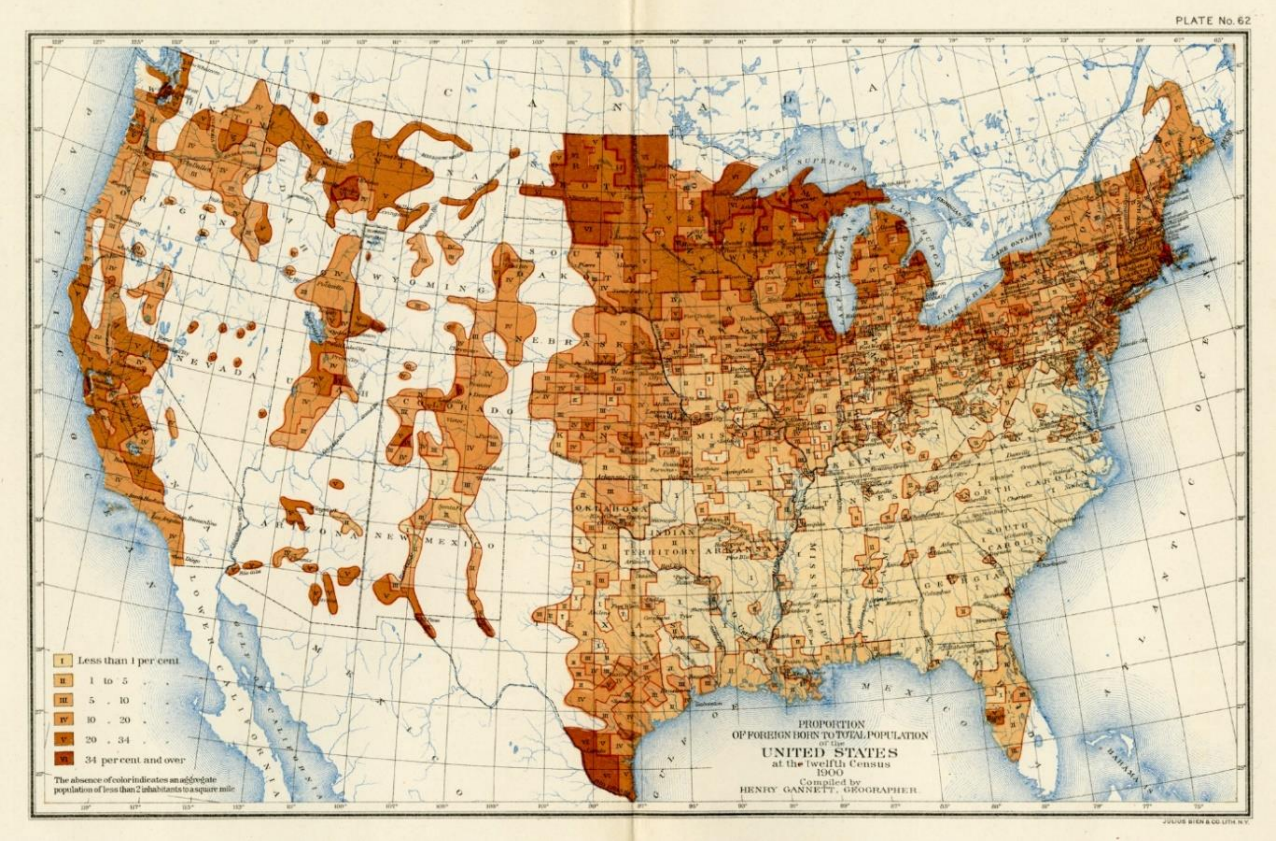

Sources : GANNET Henry, *Statistical Atlas*, Washington, United States Census Office, 1903, planche 62.

Comme nous pouvons le voir avec cette carte représentant la répartition de la *foreign-born population* aux États-Unis, les immigrés belges ne sont pas les seuls à s'installer dans le Nord-est américain. Une grande majorité des personnes nées à l'étranger s'y trouvent également, principalement sur la côte et autour des Grands Lacs. Nous pouvons tout de même observer que quelques communautés d'immigrés résident dans l'Utah, le Colorado, l'Oregon et la Californie en 1900 même si, pour les trois premières citées, moins de 450 Belges en font partie. Cette répartition de la *foreign-born population* s'accorde en fait assez bien avec une carte de 1900, qui représente la proportion des terres les plus adaptées à l'agriculture.

Carte 2 *: Proportion of improved land to total area at the Twelfth Census. 1900*

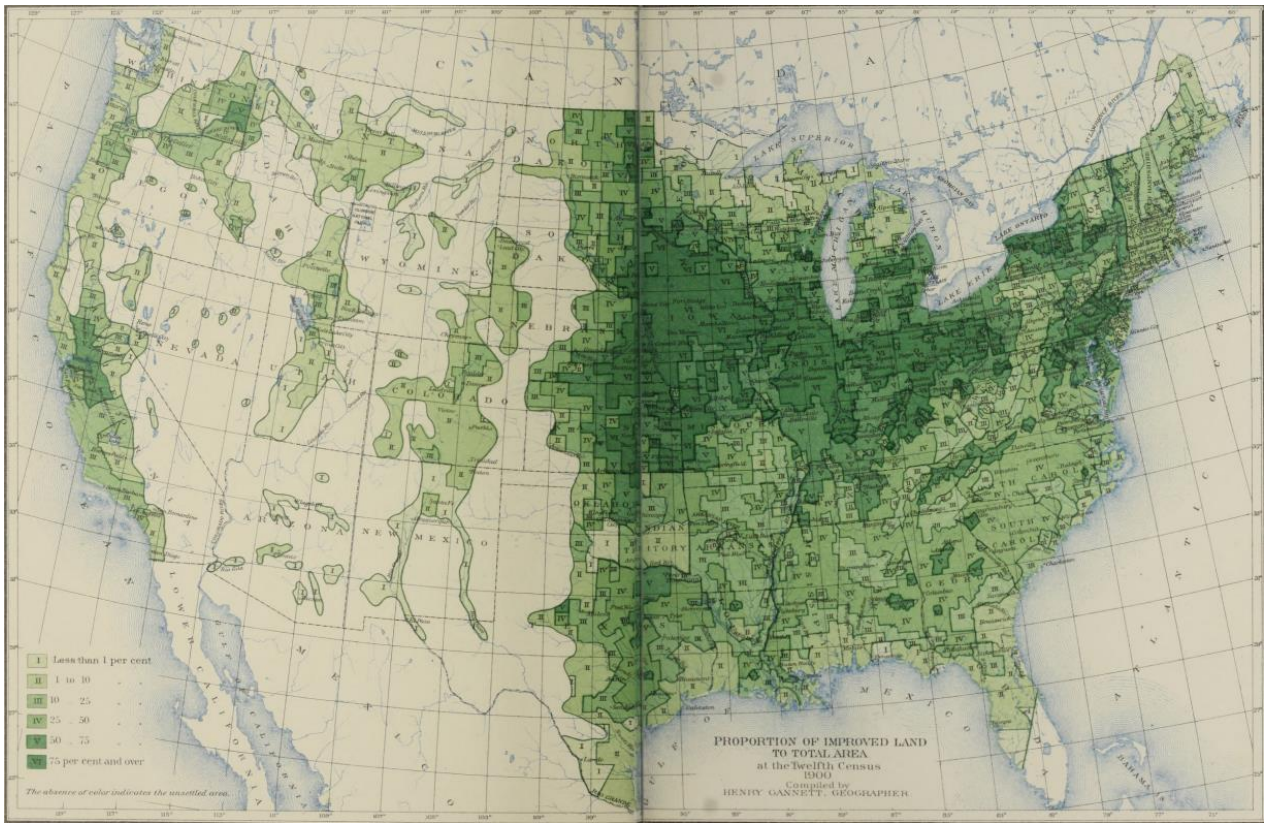

Sources : GANNET Henry, *Statistical Atlas*, Washington, United States Census Office, 1903, planche 132.

Ces deux cartes sont étroitement liées, tant les données qu'elles représentent se situent aux mêmes endroits. Nous pouvons donc en déduire que l'une des raisons qui poussent les migrants à choisir une destination lors de leur arrivée aux États-Unis est la proximité de terres arables, mais également de communautés d'étrangers déjà installées dans le pays. Les Belges ont d'ailleurs tendance à rejoindre d'autres personnes originaires de Belgique lorsqu'ils débarquent en Amérique, comme nous le démontre le tableau 1. Effectivement, ils semblent toujours se rendre dans des endroits déjà occupés par d'autres compatriotes et ne s'aventurent que rarement dans de nouvelles contrées, à l'instar de la Virginie, du Delaware ou encore de la Caroline du Nord. Ils se rendent donc dans les endroits les plus peuplés et qui permettent le plus d'opportunités, notamment professionnelles.

À côté de cela, la ségrégation ethnique et résidentielle que subissent les étrangers pourrait les forcer à se rassembler dans des zones géographiques précises.[62] Ce phénomène s'appuie sur des préjugés qu'a la population américaine, à propos de certains immigrés.[63]

[62] ERIKSSON Katherine et WARD Zachary, « The Residential Segregation of Immigrants in the United States from 1850 to 1940 », dans *The Journal of Economic History*, vol. 79, nº 4, 2019, p. 989-1026.
[63] DUCHAC René, *La sociologie des migrations aux États-Unis*, Paris, Mouton, 1974, p. 4.

Même si nous n'avons trouvé aucune mention réelle de cette ségrégation au sein des archives dépouillées, elle a pu jouer un rôle sur le lieu d'installation des émigrants wallons qui ont tendance à se rassembler et à créer des « villages wallons », surtout au Wisconsin.[64]

Il est donc possible de situer précisément les Belges aux États-Unis, à la fois dans l'espace, mais également dans le temps, à l'aide *Census* et des *Atlas* américains. Nous allons désormais nous intéresser davantage aux émigrants, mais surtout aux différentes lois d'immigration promulguées par le gouvernement américain, qui ont possiblement eu un impact sur l'émigration belge.

Les lois américaines et les émigrants belges

Au cours du 19e siècle, les États-Unis connaissent une augmentation démographique très importante : le pays passe de 5 172 312 habitants en 1801[65] à 101 115 487 habitants en 1910[66]. Ce boom démographique, encouragé en partie par l'acquisition de nouveaux territoires, tels que la Californie en 1848[67], est provoqué par la venue d'étrangers provenant du monde entier. Effectivement, entre 1815 et 1930, les États-Unis accueillent 69% des émigrants mondiaux, soit 37,3 millions de personnes.[68] Au départ, les États-Unis désirent encourager cet afflux de personnes dans le pays, en promulguant des lois. Mais, petit à petit, le gouvernement américain modifie sa politique et tente de contrôler l'immigration. Son objectif est double : réduire le nombre d'immigrants qui arrivent chaque année aux États-Unis, tout en sélectionnant les « bons immigrés », soit ceux qui, selon le gouvernement, permettent au pays de se développer.[69] Différentes lois sont alors votées, imposant taxes et critères rédhibitoires aux immigrants venus du monde entier.

Une immigration encouragée par le gouvernement américain

Avant de présenter les lois régissant à proprement parler l'émigration, il est nécessaire de revenir sur le *Naturalization Act* de 1790. Cette loi est la première à définir et limiter le

[64] DE SMET Antoine, « La communauté belge du nord-est du Wisconsin. Ses origines. Son évolution jusque vers 1900 », dans *Album Antoine De Smet*, Bruxelles, Centre National d'Histoire des Sciences., 1974, p. 361 – 506.
[65] MADISON James (dir.), *Return of the whole number of persons within the several districts of the United States according to "An act providing for the second Census or Enumeration of the Inhabitants of the United States." Passed February the twenty eighth, one thousand eight hundred* [en ligne], https://www2.census.gov/library/publications/decennial/1800/1800-returns.pdf (consulté le 13 mars 2023).
[66] HUNT William (dir.), *op. cit.*, p. 22.
[67] GHORRA-GOBIN Cynthia et MUSSET Alain, « Canada-États-Unis-Mexique : l'Amérique du Nord au-delà des frontières », dans GHORRA-GOBIN Cynthia et MUSSET Alain, *Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, SEDES, 2012, p.7-16.
[68] COURVILLE Serge, *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2002, p. 15.
[69] DANIELS Roger et GRAHAM Otis L., *Debating American Immigration, 1882- present*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001, p. 110-117.

droit d'obtention de la citoyenneté américaine. Elle permet à tout étranger, blanc et libre, ayant résidé pendant au moins deux ans aux États-Unis d'être éligible à l'obtention de la nationalité américaine.[70] Cette première loi a donc pu jouer un rôle dans le choix de la destination des émigrants wallons.

Il faut attendre le début des années 1860 pour voir la promulgation de nouvelles lois influençant l'immigration américaine. Il y a d'abord le *Homestead Act*, signé par Abrahm Lincoln en 1862, qui offre gratuitement 160 acres[71] de terres à tout colon d'au moins 21 ans, étant citoyen des États-Unis, ou désirant le devenir. Cette loi, promulguée en pleine guerre de Sécession[72], est le résultat de plus de huit années de débats à propos des terres publiques possédées par le gouvernement américain[73], qui désire attirer davantage d'étrangers afin de dynamiser l'économie, tout en permettant l'entretien de ces espaces vierges. Le *Homestead Act* encourage donc la venue de fermiers et d'agriculteurs, souhaitant se construire une nouvelle vie, aux États-Unis.

Deux ans plus tard, le gouvernement américain va même plus loin dans sa volonté d'attirer davantage d'étrangers et Abraham Lincoln signe *An Act to encourage Immigration* en 1864. Cette loi prévoit la nomination d'un commissaire d'immigration dont le rôle est d'encourager l'immigration, mais également de s'assurer de la sécurité des migrants. Pour cela, le gouvernement décide de créer un bureau d'immigration à New York, afin de conclure des contrats avec les sociétés américaines de transport, pour faciliter le déplacement des émigrants, mais surtout afin de les prévenir des différentes fraudes. Le pays étant encore en pleine guerre de Sécession, cette loi interdit également l'enrôlement forcé des étrangers au sein de l'armée, à moins que ceux-ci n'aient montré leur envie de devenir des citoyens américains.[74] Cette pratique est assez courante à l'époque et préoccupe également la presse wallonne. En effet, dans son édition du 14 octobre 1862, *La Meuse,* quotidien liégeois

---

[70] « *That any alien, being a free white person, who shall have resided within the limits and under the jurisdiction of the United States for the term of two years, may be admitted to become a citizen* […] » (RICHARD Peters (ed.), *Public Statutes at Large of the United States of America…*, vol. 1, Boston, Charles C. Little et James Brown, 1845, p. 103-104).

[71] 64,8 hectares (une acre équivaut à 0,405 hectare).

[72] La guerre de Sécession est un conflit qui oppose l'Union, dirigée par Abraham Lincoln, aux États confédérés d'Amérique, dont les armées sont commandées par Robert Edward Lee. Au terme de ces quatre années de combats et de la reddition des États confédérés, l'esclavage est aboli mais le bilan humain est désastreux : plus de 600 000 personnes y ont laissé leur vie. (FOHLEN Claude, « Sécession, Guerre (de) », dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], https://www.universalis.fr/encyclopedie/secession-guerre-de/ (consulté le 18 mai 2023)).

[73] ANDERSON Hannah L., « That Settles It: The Debate and Consequences of the Homestead Act of 1862 », dans *The History Teacher*, vol. 45, Society for History Education, nº 1, 2011, p. 117-137.

[74] SANGER George P. (ed.), *The Statutes at large, Treaties and Proclamations of the United States of America*, vol. 13, Boston, Little Brown and Co, 1866, p. 385.

s'inquiète pour les jeunes émigrants belges. Le journal cite le *Courrier des États-Unis*[75] qui explique la situation :

« *Les républicains font honneur à son patriotisme des soldats qu'elle a envoyés contre le Sud : il serait bon d'examiner par quels moyens elle se procure ses hommes.* […] *Les agents fédéraux trompent de malheureux ouvriers, qu'ils font passer aux États-Unis sous prétexte de leur procurer du travail ; une fois arrivés on leur fait endosser l'uniforme, et ce sont toujours les premiers qu'on envoie à la boucherie, parce qu'on n'a pas lieu de compter sur leur bonne volonté.* »[76]

À travers cet extrait, nous pouvons voir qu'il s'agit d'une réelle préoccupation de la presse wallonne, qui tente de mettre en garde et d'empêcher les Belges de « *tomber dans le piège qui leur est tendu.* »[77] La loi américaine de 1864 permet donc d'empêcher ce procédé et de rassurer les émigrants, notamment wallons, désirant s'installer aux États-Unis.

Néanmoins, l'impact réel de ces deux lois sur l'émigration wallonne est difficile à mesurer. Effectivement, les statistiques belges relatives aux mouvements de population sont encore peu précises, mentionnant simplement des départs vers l'étranger, sans préciser le pays de destination. Cependant, il est possible de mesurer les effets du *Homestead Act* et de la loi de 1864 en analysant les *Census* américains et le nombre de migrants débarquant aux États-Unis chaque année.

[75] Le *Courrier des États-Unis* est un journal francophone, publié à New York, entre 1828 et 1938. Il est fondé par Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon Bonaparte, exilé aux États-Unis jusqu'en 1832. Le journal, qui se définit comme un journal politique et littéraire, résume les articles des journaux américains et européens, mais également les débats de l'Assemblée nationale française. (LAMONDE Yvan, « Le Bas-Canada et Le Courrier des États-Unis de New York (1828-1840) », dans *Les Cahiers des dix*, nº 56, 2002, p. 217-233.)
[76] Extrait issu de l'article « Emigration en Amérique », dans *La Meuse*, n° 245, 14 octobre 1864, p. 2.
[77] *Ibid.*

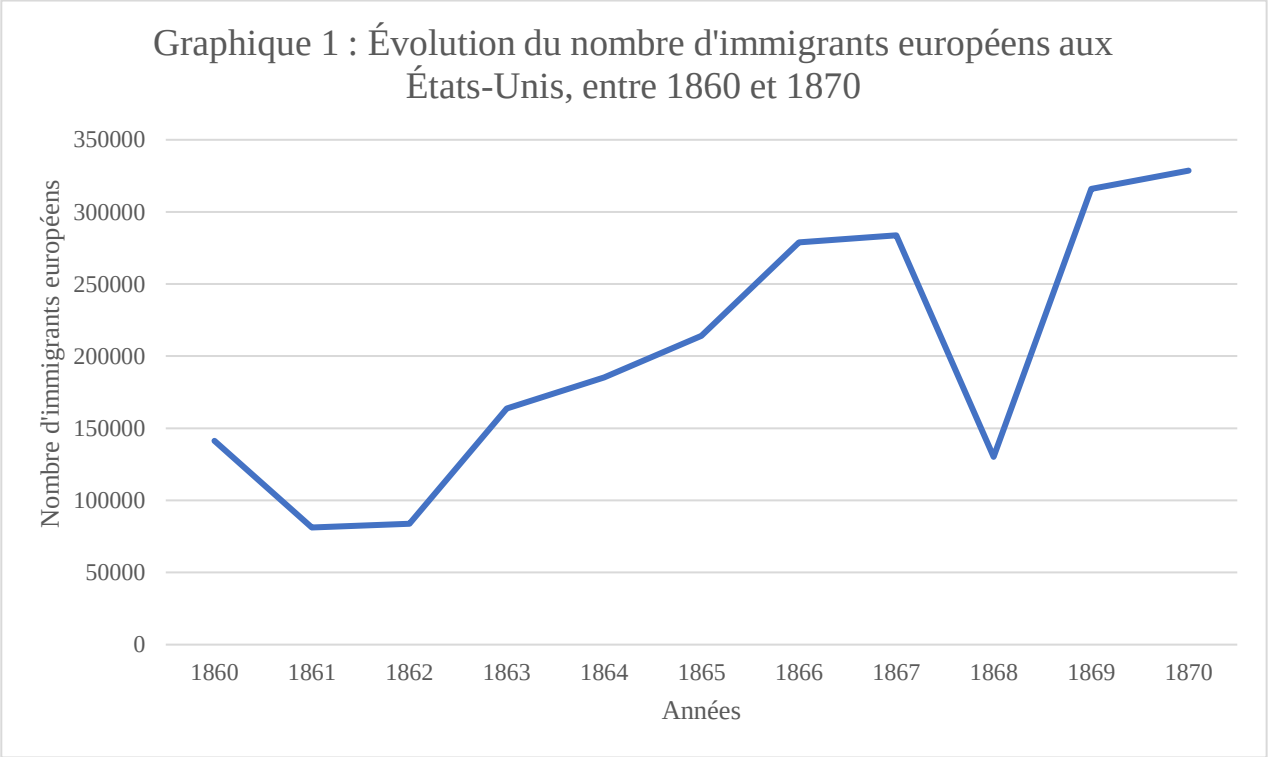

Sources : *Historical Statistics of the United States : Colonial Times to 1970. Bicentennial Edition*, vol. 1, Washington, US Departement of Commerce / Bureau of the Census, 1975, p. 106.

Ce graphique reprend donc le nombre d'Européens qui viennent s'installer aux États-Unis, entre 1860 et 1870. La première chose que nous pouvons observer est qu'à partir du début de la guerre de Sécession en 1861, le nombre d'immigrants diminue et stagne pendant deux années. Cette baisse peut expliquer la volonté du gouvernement américain de clore les débats autour du *Homestead Act* afin de renverser la tendance et de permettre à nouveau une croissance au niveau de l'immigration. Le pari est réussi, car dès 1863, le nombre d'immigrants augmente, et cela sans discontinuer, jusqu'en 1868. Cette année-là, seuls 130 090 Européens sont venus s'installer aux États-Unis, contre 283 751 en 1867 et 315 963 en 1869.[78] La raison est assez simple : les données récoltées par le *Bureau of the Census* s'arrêtent au 30 juin 1868, soit pile à la moitié de l'année. Il ne s'agit donc pas d'une anomalie, mais bien d'un manque de données. Nous pourrions donc estimer que le nombre d'immigrants européens pour l'année 1868 se situe en réalité autour des 300 000 personnes, au vu des données pour les années suivantes.

Ce graphique permet également de mieux comprendre le tableau 1. Effectivement, malgré la guerre de Sécession, qui a lieu entre 1861 et 1865, le nombre de Belges résidant aux États-Unis passe de 9072 en 1860 à 12 456 en 1870. À première vue, cette augmentation

[78] *Historical Statistics of the United States : Colonial Times to 1970. Bicentennial edition*, vol. 1, Washington, US Departement of Commerce / Bureau of the Census, 1975, p. 106.

semble assez étonnante. Néanmoins, comme nous pouvons l'observer, ce n'est pas propre à la Belgique, car le nombre d'Européens se rendant en Amérique est lui aussi croissant, entre 1861 et 1865. Selon Éva Eszter Szabó, deux éléments permettent d'expliquer cela. Le champ de bataille tout d'abord, qui se situe principalement dans les États du Sud. Étant donné que 95% des immigrés résident dans les États de l'Union, la majorité d'entre eux n'a donc jamais été confrontée aux atrocités de la guerre. En outre, l'économie de guerre, mise en place par les États nordistes, encourage la venue constante de main d'œuvre et donc de migrants européens.[79]

Nous pouvons conclure que, durant les années 1860, malgré la guerre de Sécession, le gouvernement américain a la volonté d'encourager l'immigration et cela fonctionne, pour les Européens du moins, puisque nous avons observé une hausse du nombre d'immigrants. Les promulgations du *Homestead Act* et de la loi de 1864 et l'économie de guerre mise en place par l'Union ont en effet encouragé la venue d'immigrants provenant notamment d'Italie, de Grèce, de Pologne, de Russie et de Chine. Ils se rendent aux États-Unis afin de profiter des opportunités offertes par ces nouvelles lois et pour travailler dans les industries liées aux chemins de fer et à l'acier.[80]

La volonté de contrôler ce flux migratoire

À partir du début des années 1880, la position du gouvernement américain par rapport à l'immigration change. Durant près de quarante ans, différentes lois sont promulguées pour contrôler quantitativement et qualitativement ces vagues de migration entrantes, qui aboutissent finalement à la signature du *Emergency Quota Act*[81], en 1921. Cette volonté de contrôle s'explique par la crise économique qui frappe les États-Unis et l'Europe, entre 1873

[79] SZABÓ Éva Eszter, « The Migration Factor in the American Civil War: The Impact of Voluntary Population Movements on the War Effort » [en ligne], dans *Americana E-Journal of American studies in Hungary*, vol. 12, n° 1, 2016, http://americanaejournal.hu/vol12no1/szabo (consulté le 18 mai 2023).

[80] EWING Walter A., « Opportunity and Exclusion : A Brief History of U.S. Immigration Policy » [en ligne], https://exchange.americanimmigrationcouncil.org/sites/default/files/research/opportunity_exclusion_011312.pdf (consulté le 15 mai 2023).

[81] Le *Emergency Quota Act* est une loi promulguée en 1921, visant à freiner l'immigration aux États-Unis. Elle limite, pour les pays de l'hémisphère est, la quantité d'immigrants par pays à 3 % par an, en fonction du nombre de résidents de ce même pays vivant aux États-Unis, au moment du *Census* de 1810. Si au départ il ne s'agit que d'une décision à court terme, la loi est renforcée en 1924 et reste d'application jusqu'en 1965. (MARINARI Maddalena, « The 1921 and 1924 Immigration Acts a Century Later: Roots and Long Shadows », dans *Journal of American History*, vol. 109, n° 2, 2022, p. 271-283).

et 1893, et par l'immigration américaine qui ne cesse d'augmenter, malgré cette période de *Long Depression*.[82]

La première loi fédérale restrictive sur l'immigration est le *Page Act of 1875* qui interdit l'entrée sur le territoire aux travailleurs forcés provenant d'Asie de l'Est, à toutes les personnes condamnées dans leur pays et aux femmes d'Asie de l'Est se livrant à la prostitution.[83] Néanmoins, dans les faits, le seul point de cette loi qui est respecté aux frontières est celui concernant les femmes originaires d'Asie de l'Est.[84] Sept ans plus tard, en 1882, une deuxième loi concernant les immigrants asiatiques est votée. Il s'agit de la *Chinese Exclusion Act*, interdisant l'entrée aux États-Unis à tous les migrants travailleurs d'origine chinoise pour une période de dix années.[85] Ces deux décisions sont prises au moment où, aux États-Unis, un sentiment anti-chinois, encouragé par la crise économique dans laquelle se trouve le pays, est très présent.[86]

En 1882, une autre loi restrictive est votée, ne visant cette fois aucun pays en particulier. Il s'agit de la première *Immigration Act*, imposant une taxe d'un demi-dollar pour tous les passagers non citoyens des États-Unis qui arrivent en bateau à un port américain, depuis un port étranger.[87] De plus, la loi dit :

« […] *et il incombera à la commission, au conseil, à l'examen ou aux fonctionnaires ainsi désignés d'examiner l'état des passagers arrivant dans les ports de cet État à bord d'un navire ou d'un bateau ; à cette fin, tous ces commissaires ou fonctionnaires, ou l'un d'entre eux, ou toute autre personne qu'ils désigneront seront autorisés à monter à bord de ce navire ou de ce bateau et à le parcourir ; et si, lors de cet examen, il se trouve parmi ces passagers un condamné, un aliéné, un idiot, ou toute personne incapable de prendre soin d'elle-même sans devenir une charge publique, ils en feront rapport par écrit au collecteur de ce port, et ces personnes ne seront pas autorisées à débarquer*. ».[88]

---

[82] JOHANNESSEN Jon-Arild, « The Long Depression: 1873–1893 », dans JOHANNESSEN Jon-Arild (éd.), *Innovations Lead to Economic Crises: Explaining the Bubble Economy*, Cham, Springer International Publishing, 2017, p. 89-109.

[83] *Revised Statutes of the United States passed at the first session of the forty-third congress. 1873-74*, vol. 18, Washington Government printing Office, 1878, p. 477-478.

[84] LUIBHÉID Eithne, *Entry Denied: Controlling Sexuality at the Border*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2002, p. 31-32.

[85] *The Statutes at Large of America from December 1881 to March 1883*, vol. 22, Washington, Government printing Office, 1883, p. 58-61.

[86] SOENNICHSEN John Robert, *The Chinese Exclusion Act of 1882*, Santa Barbara, Greenwood, 2011, p. 67-68.

[87] *The Statutes at Large of America from December 1881 to March 1883*, *op. cit.*, p. 214-215.

[88] « […] *and it shall be the duty of such State commission, board, Examination of or officers so designated to examine into the condition of passengers arriving at the ports -within such State in any ship or vessel, and for*

En 1891, un deuxième *Immigration Act* est voté et allonge la liste des étrangers refusés aux frontières. Désormais, les personnes polygames ou ayant des maladies contagieuses ne sont plus non plus acceptées à la frontière. En outre, cette loi crée davantage de postes au sein du bureau de l'émigration à New York[89] et a pour conséquence l'inauguration d'Ellis Island[90], une année plus tard. Ces deux premiers *Immigration Act* cherchent à diminuer le nombre d'immigrants, mais aussi et surtout à garder une certaine qualité dans le profil des étrangers qui sont autorisés à venir s'installer aux États-Unis.

Cette politique d'immigration est maintenue pendant une dizaine d'années. En 1903, le troisième *Immigration Act* ajoute de nouvelles catégories de personnes qui sont refusées lors de leur arrivée dans un port américain. Les mendiants, les personnes souffrant d'épilepsie, les anarchistes et les personnes en lien avec la prostitution ne sont plus acceptées aux frontières.[91] Cette mesure ne concerne alors que les étrangers qui ne sont pas citoyens américains, canadiens, cubains ou mexicains.[92] En 1906, une nouvelle loi, le *Naturalization Act*, impose l'apprentissage de l'anglais à toute personne désirant obtenir la nationalité américaine.[93] Enfin, un an plus tard, l'*Immigration Act* de 1907 complète les lois déjà établies en augmentant la taxe d'entrée dans le pays à 4 dollars, au lieu de 0,5 dollar précédemment. De plus, la loi dit qu'il est interdit de « *d'encourager l'importation ou la migration de n'importe quel étranger en lui promettant un travail à travers des publicités imprimées et publiées dans n'importe quel pays étranger* […] ».[94] En ajoutant cela, le gouvernement cherche à freiner le mouvement de propagande des armateurs qui encourage les étrangers à rejoindre les États-Unis.

---

that purpose all or any of such commissioners or officers, or such other person or persons as they shall appoint, shall be authorized to go on board of and through any such ship or vessel ; and if on such examination there shall be found among such passengers any convict, lunatic, idiot, or any person unable to take care of himself or herself without becoming a public charge, they shall report the same in writing to the collector of such port, and such persons shall not be permitted to land. » (*Ibid.*, p. 214).

[89] *The Statutes at Large of America from December 1889 to March 1891*, vol. 26, Washington, Government printing Office, 1891, p. 1084.

[90] *Ellis Island* est une île au large de New York qui est le centre d'accueil des immigrés, entre 1892 et 1954. Certains migrants y restent en quarantaine avant de pouvoir pénétrer sur le territoire américain. (GREEN Nancy L., « L'île de M. Ellis, du dépôt de munitions au lieu de mémoire », dans *Hommes & Migrations*, vol. 1247, nº 1, 2004, p. 40-47.)

[91] *The Statutes at Large of United States of America from December 1901 to March 1903*, vol. 32, Washington, Government printing Office, 1891, p. 1213.

[92] *Ibid.*

[93] *The Statutes at Large of United States of America from December 1905 to March 1907*, vol. 34, n° 1, Washington, Government printing Office, 1907, p. 596.

[94] *Ibid*., p. 898-899.

À travers l'analyse de ces lois, nous avons pu comprendre que les États-Unis ont cherché, surtout à partir des années 1880, à freiner et contrôler l'entrée des étrangers sur leur territoire. Cela a joué un rôle pour certains, notamment les personnes d'origine chinoise, qui n'ont pas pu accéder au pays légalement pendant des dizaines d'années. Mais qu'en est-il des conséquences sur l'émigration belge ? Nous allons analyser les effets de ces lois sur le phénomène, à travers les graphiques suivants.[95]

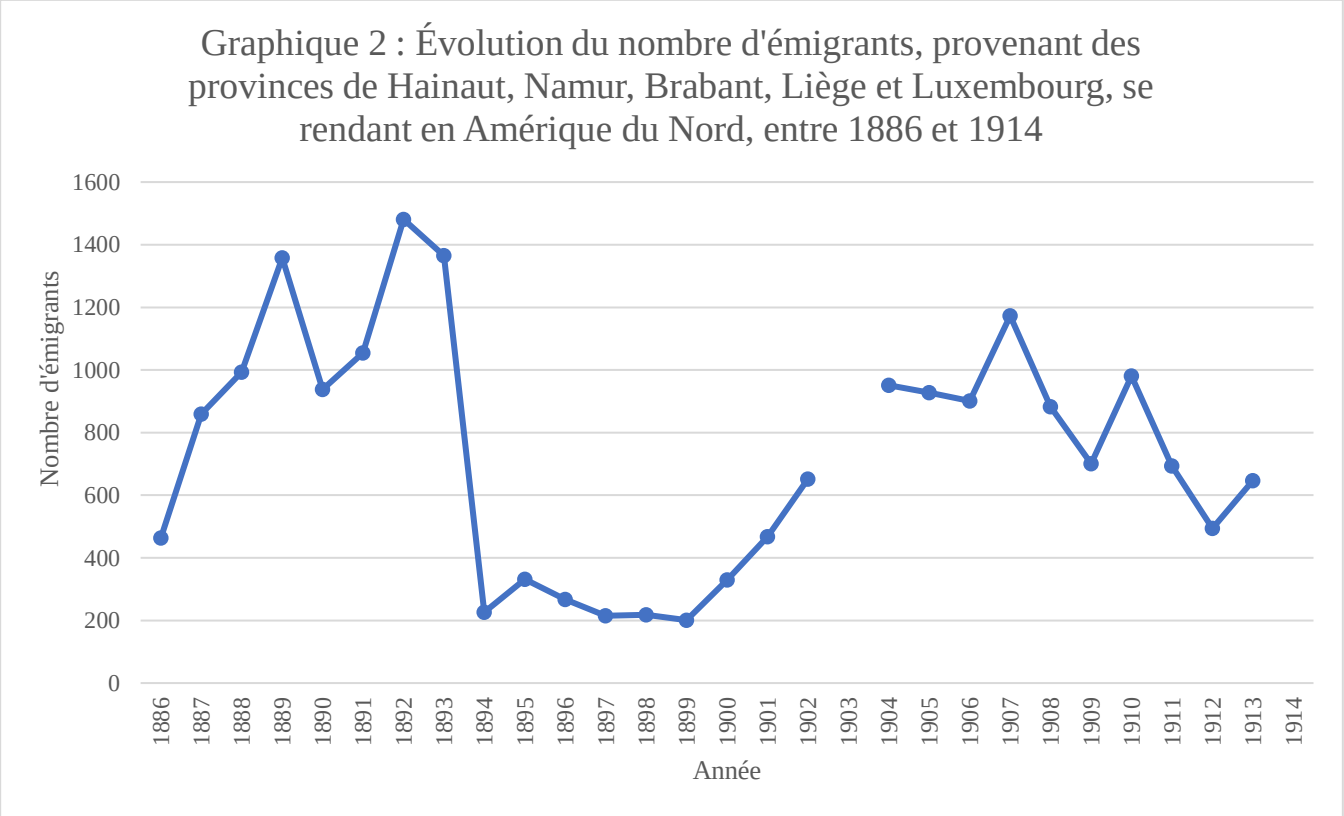

Sources : Archives dépouillées au sein de BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160

Ce graphique représente le nombre d'émigrants, provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg, ayant émigré en Amérique du Nord, entre 1886 et 1914.[96] Ce n'est qu'en 1886 que les registres de population précisent la destination des émigrants. Avant cela, les documents ne mentionnent que les départs « à l'étranger », sans aucun détail de plus. Nous ne pouvons donc pas analyser l'impact de l'*Immigration Act* de 1882, mais nous pouvons le faire pour les lois qui sont promulguées à partir de 1886.

[95] Les graphiques suivants ont été réalisés à l'aide des données provenant des registres de population de l'Institut national de Statistique. Ces registres reprennent le nombre d'émigrants par province, ayant quitté la Belgique à une certaine période. Étant donné le statut particulier de la province brabançonne, nous avons décidé, au sein des tableaux et des graphiques, de représenter tous les émigrants provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg. Nous ne pouvons donc pas utiliser le terme « wallon » pour désigner ces personnes, puisque les individus issus de la future province du Brabant flamand ne le sont pas.

[96] À partir de 1912, la destination indiquée est l'Amérique du Nord, ne comprenant pas le Canada.

Nous observons d'abord que les périodes précédant les différentes lois connaissent une hausse du nombre d'émigrants. Cela explique donc la volonté du gouvernement américain à ces moments-là, de maitriser ces vagues migratoires, qui sont alors en pleine explosion. En outre, ces lois semblent avoir eu un impact concret sur l'émigration des personnes provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg : à chaque fois, dans les deux années suivant leur promulgation, le nombre de migrants s'en allant en Amérique du Nord baisse grandement. Néanmoins, cette baisse n'est pas mesurée durant l'année suivant directement la loi, mais au minimum un an après. Si l'on prend l'exemple de l'*Immigration Act* de 1891, ce n'est qu'en 1894 que la loi semble faire effet, même si le nombre d'émigrants avait déjà légèrement baissé durant l'année 1893. On passe effectivement de 1365 émigrants en 1893, à 226 en 1894. De ce fait, s'agit-il uniquement des retombées du deuxième *Immigration Act* qui, pour rappel, a augmenté le contrôle des frontières, créé Ellis Island et refusé davantage d'immigrés ? En réalité, c'est un ensemble d'éléments se produisant à cette période qui freinent grandement l'émigration belge aux États-Unis et dont nous parlerons plus en détail dans la suite de ce travail.

Cela prouve qu'il est très difficile d'analyser l'impact des lois d'immigrations promulguées par le gouvernement américain, en nous basant uniquement sur le nombre d'émigrants partis de Belgique. Il faut également tenir compte des différents incitants à l'émigration, mais aussi des évènements historiques qui attirent ou repoussent les émigrants aux États-Unis. Concernant les lois d'immigration, nous pouvons donc émettre certaines hypothèses à l'aide de ces statistiques, sans observer un impact réel. En revanche, les registres de population nous permettent de tirer d'autres conclusions, à propos du « type » d'émigrants cette fois.

Les apports des registres entre 1886 et 1914

Les registres de l'Institut national de Statistique datant de 1886 à 1913 sont plus précis que ceux réalisés antérieurement. Effectivement, durant cette période, les tableaux relatifs à l'émigration belge sont beaucoup plus complets : ils précisent le sexe, la province de provenance et la catégorie professionnelle des émigrants. L'analyse des tableaux et graphiques suivants va donc nous permettre de préciser deux choses. Premièrement, nous allons pouvoir dénombrer précisément les émigrants se rendant en Amérique du Nord, durant cette période. Deuxièmement, nous essaierons de comprendre quels sont les profils qui sont les plus susceptibles de partir vivre aux États-Unis.

Le sexe des émigrants

Tableau 2 : Nombre et pourcentage des émigrants, provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg, partis vers l'Amérique du Nord, entre 1886 et 1914, avec distinction de sexe

ANNÉE	NOMBRE D'ÉMIGRANTS DE SEXE MASCULIN	POURCENTAGE D'ÉMIGRANTS DE SEXE MASCULIN	NOMBRE D'ÉMIGRANTS DE SEXE FÉMININ	POURCENTAGE D'ÉMIGRANTS DE SEXE FÉMININ	NOMBRE TOTAL D'ÉMIGRANTS
1886	345	75%	118	25%	463
1887	526	61%	333	39%	859
1888	630	63%	363	37%	993
1889	806	59%	552	41%	1358
1890	578	62%	360	38%	938
1891	625	59%	429	41%	1054
1892	871	59%	610	41%	1481
1893	773	57%	592	43%	1365
1894	118	52%	108	48%	226
1895	198	60%	134	40%	332
1896	155	58%	112	42%	267
1897	120	56%	95	44%	215
1898	120	55%	98	45%	218
1899	113	56%	88	44%	201
1900	196	60%	133	40%	329
1901	263	56%	205	44%	468
1902	394	60%	258	40%	652
1903					
1904	578	61%	373	39%	951
1905	545	59%	383	41%	928
1906	568	63%	333	37%	901
1907	715	61%	458	39%	1173
1908	518	59%	365	41%	883
1909	408	58%	293	42%	701
1910	590	60%	391	40%	981
1911	398	57%	295	43%	693
1912	295	60%	199	40%	494
1913	369	57%	287	43%	646
1914					

Sources : Archives dépouillées au sein de BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160

Comme nous l'observons dans ce tableau, chaque année, il y a entre quelques centaines et plus d'un millier d'individus qui décident de prendre un navire et de traverser l'Atlantique, en quête d'une nouvelle vie. Au total, 19 770 émigrants provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg effectuent ce trajet entre 1886 et 1914, divisé comme suit : 11 805 hommes et 7965 femmes. Néanmoins, la répartition n'est jamais égalitaire. En 1886 par exemple, 75% des voyageurs sont des hommes. Par la suite, ce

nombre baisse, jusqu'à atteindre 52% en 1894. Cependant, en moyenne, le pourcentage d'émigrants masculins est de 59%. Comme l'expliquent Manuela Martini et Philippe Rygiel dans *Genre et travail migrant : mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, l'émigration féminine est assez différente de l'émigration masculine. Les femmes sont en effet davantage susceptibles de rester confinées au sein de la sphère domestique, à cause de plusieurs facteurs : l'insécurité liée à leur nouvel environnement, l'augmentation de la charge de travail et la difficulté de recréer un réseau d'entraide pour certaines tâches.[97] Tous ces éléments ne leur permettent donc pas une bonne intégration au sein de la société américaine, ce qui peut effrayer certaines femmes à tenter l'aventure. Elles ont donc tendance à émigrer en étant accompagnées, contrairement aux hommes qui partent plus régulièrement vivre seuls aux États-Unis.[98] C'est également le cas dans d'autres pays européens, comme aux Pays-Bas, où les émigrantes partent le plus souvent en étant accompagnées de leur mari et de leurs enfants ou, si elles sont plus jeunes, de leurs parents.[99]

[97] MARTINI Manuela et RYGIEL Philippe, *Genre et travail migrant : mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Éditions Publibook, 2009, p. 24.
[98] COHN Raymond L., « The Transition from Sail to Steam in Immigration to the United States », dans *The Journal of Economic History*, vol. 65, nº 2, 2005, p. 469-495.
[99] SINKE Suzanne M., *Dutch Immigrant Women in the United States, 1880-1920*, Champaign, University of Illinois Press, 2002.

Les provinces d'origine des émigrants

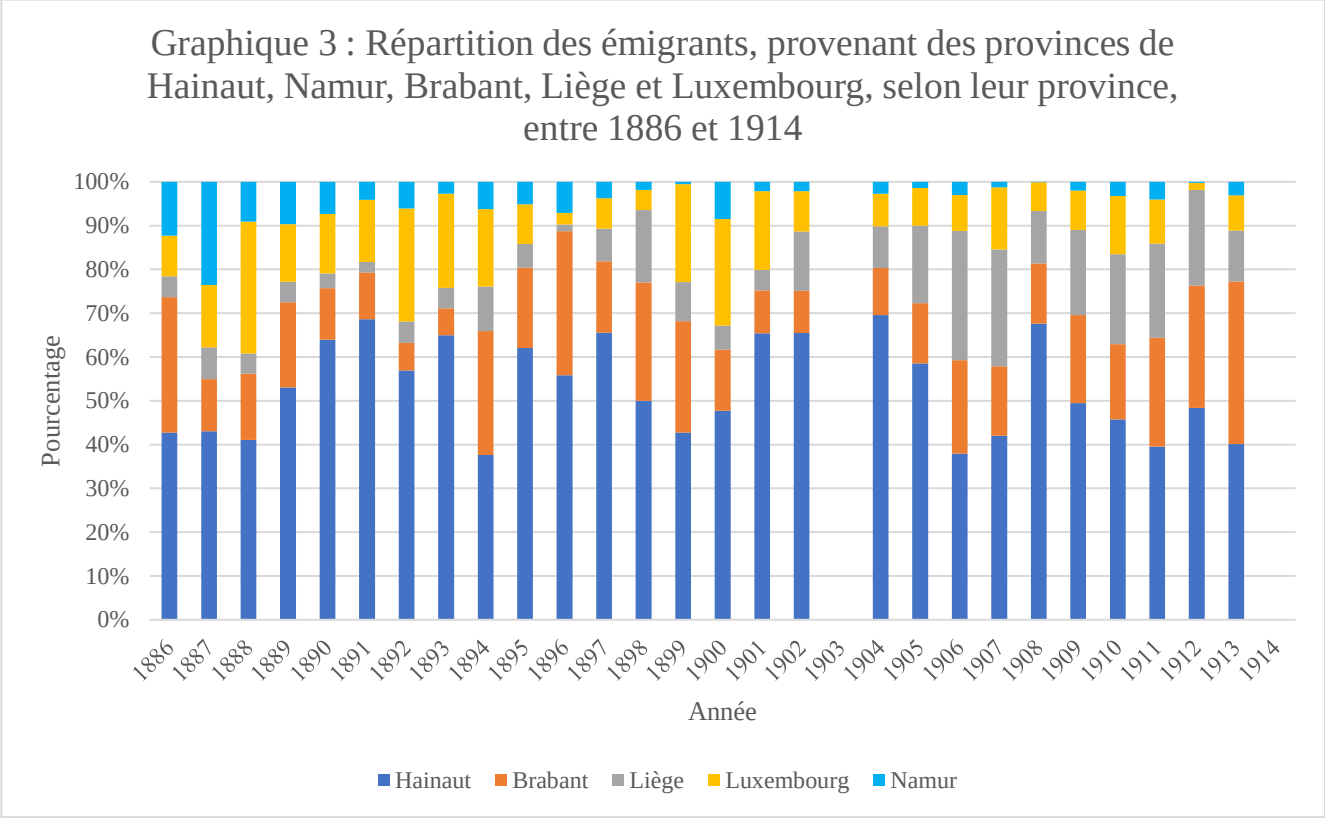

Sources : Archives dépouillées au sein de BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160

Ce graphique représente la répartition des émigrants partis s'installer en Amérique du Nord entre 1886 et 1914, en fonction de la province dans laquelle ils résident. Comme nous pouvons le voir, la province la plus représentée est le Hainaut : elle ne passe sous la barre des 40% que lors des années 1894, 1906 et 1911. À l'inverse, ce sont les émigrants namurois qui ont le plus petit pourcentage en moyenne. Comment pouvons-nous expliquer ces statistiques ?

La première explication que nous pouvons donner est en rapport avec l'aspect démographique de ces provinces. Effectivement, plus une province est peuplée, plus le nombre d'émigrants provenant de cette localité est susceptible d'être grand. Le relevé général du mouvement de la population datant de 1886[100] nous apprend que :

- le Brabant compte 1 074 765 habitants
- le Hainaut compte 1 034 677 habitants
- la province de Liège compte 718 656 habitants

[100] BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F 1160 – 2788.

- le Luxembourg compte 216 289 habitants
- la province de Namur compte 335 780 habitants

À première vue, en analysant uniquement l'aspect démographique de ces régions, le Brabant et le Hainaut devraient avoir le plus haut pourcentage tout au long de la période étudiée, puisque même en 1914 les écarts sont assez similaires.[101] Néanmoins, en réalité, la répartition géographique des émigrants ne suit pas véritablement ce rapport démographique, puisque pour certaines années, le Luxembourg a un plus haut pourcentage que Liège et le Brabant.

Un autre facteur qui pourrait expliquer ce graphique est le taux de mortalité de chaque province. En effet, un taux plus élevé pourrait encourager les personnes y résidant à émigrer, notamment en Amérique du Nord. Comme illustré dans l'ouvrage *La Wallonie, le pays et les hommes*[102], le Hainaut n'est pourtant pas la province avec le plus haut taux de mortalité :

Provinces	Taux de mortalité (1891-1900) en %		
	Communes agricoles	Communes industrielles	Communes urbaines
Hainaut	17,33	16,22	17,20
Liège	16,12	16,77	18,38
Luxembourg	17,10	19,08	16,22
Namur	16,37	15,79	20,65

Source : DESAMA Claude, « L'expansion démographique du XIXe siècle », dans HASQUIN Hervé (dir.), *La Wallonie, le pays et les hommes. De 1830 à nos jours*, t. 2, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, p. 148.

À nouveau, le taux de mortalité ne peut donc pas être le facteur permettant d'expliquer cette répartition inégale des provinces. Nous pouvons en déduire que tous les migrants ne traversent pas l'Atlantique pour fuir des conditions difficiles au sein de leur province mais parfois car certains éléments les attirent et les influencent à se rendre en Amérique. Si les agents d'émigration ont joué un rôle important de propagande, les

[101] *Ibid*., F 1160 – 32619.
[102] DESAMA Claude, « L'expansion démographique du XIXe siècle », dans HASQUIN Hervé (dir.), *La Wallonie, le pays et les hommes. De 1830 à nos jours*, t. 2, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, p. 139-158.

opportunités professionnelles ont également encouragé les émigrants à se rendre dans le pays de l'Oncle Sam.

Le métier des émigrants

Comme nous le montre le graphique suivant, ce sont les personnes ayant des professions industrielles et commerciales qui émigrent le plus, entre 1886 et 1914.

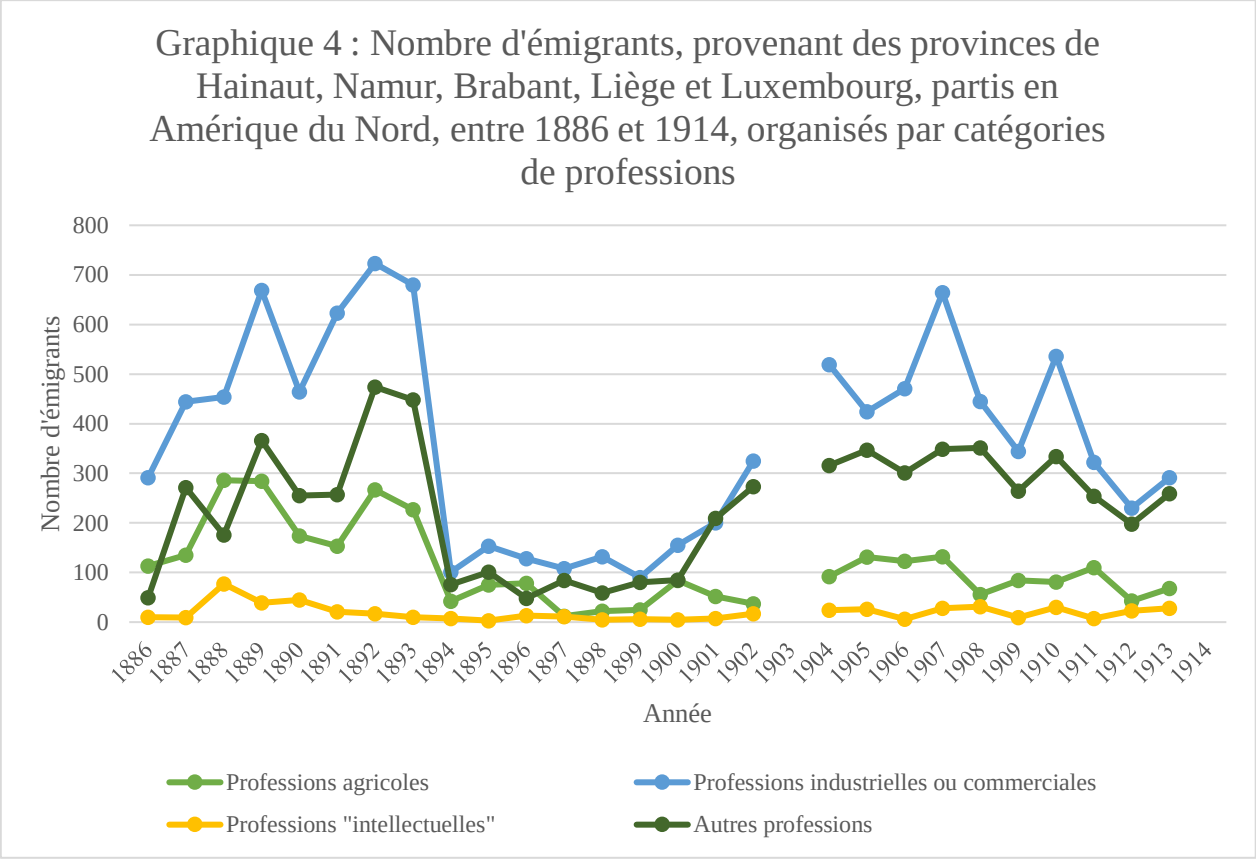

Sources : Archives dépouillées au sein de BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160

Mis à part pour l'année 1901, cette catégorie professionnelle[103] est donc la plus représentée au sein de la population émigrante. À l'inverse, les individus exerçant des métiers « intellectuels » semblent être ceux qui sont les moins enclins à se rendre en Amérique du Nord. Il faut néanmoins préciser que cette catégorie est celle qui regroupe le moins de personnes, étant donné qu'il est beaucoup plus courant de faire un métier agricole ou industriel à cette époque.

Les données de ce graphique ne sont donc pas étonnantes : l'industrie américaine se développe grandement entre 1820 et 1880. Ce sont de véritables villes industrielles, comptant

[103] Ces catégories de professions sont celles mentionnées dans les registres, entre 1886 et 1914.

de nombreuses entreprises avec, pour chacune des centaines et parfois des milliers d'employés.[104] Ces opportunités professionnelles, combinées à la propagande des armateurs anversois et de leurs agents d'émigrations, encouragent grandement les travailleurs à partir vivre aux États-Unis. En outre, certains secteurs belges connaissent, au début des années 1880, une crise de l'emploi. C'est le cas des industries produisant du verre pour les vitres qui décident de baisser leur coût afin de faire face à la concurrence européenne et engagent de moins en moins de travailleurs. [105] Dans la région de Charleroi, ces personnes sans emploi décident alors de se rendre, avec leur famille, en Amérique, où les grèves se multiplient dans un secteur, qui est alors en demande constante de main-d'œuvre.[106] Petit à petit, ces Belges s'organisent, parviennent à trouver du travail et s'intègrent à la population américaine. Néanmoins, à partir de 1887, les travailleurs immigrés sont renvoyés dans leur pays, à la suite de la promulgation de la *Alien Contract Labor Law*. Cette loi interdit effectivement à toute personne ou entreprise d'encourager la venue d'étrangers aux États-Unis, afin d'y travailler.[107] Les Carolorégiens, qui avaient été engagés avant même leur arrivée au pays, rentrent donc en Belgique, dès 1890.[108] À côté de cela, de plus en plus de fortunes belges décident d'investir aux États-Unis à la fin du 19^{e} et au début du 20^{e}. C'est le cas de Henri de Croy, Camille Perin et W. J. Van Maanen qui créent une compagnie de charbonnage belge au Colorado, en 1914. Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, le consul de Belgique à Denver décrit ce projet : « […] *trois compagnies ont été formées et incorporées conformément aux lois de l'État* […] *Une compagnie pour la construction d'un chemin de fer devant desservir le terrain de la compagnie* […] *Une compagnie pour l'exploitation du terrain ; une compagnie (Holding Company) pour la vente et le placement des obligations et des valeurs*. ».[109]

Sur le graphique 4, nous pouvons également observer un pic au début des années 1890. Il s'agit en fait des retombées de l'annonce de la ville de Chicago comme ville organisatrice de la prochaine exposition universelle. Pour la création de cet évènement qui se

[104] WEIL François, « Remarques sur les villes industrielles aux États-Unis (1820-1880) », dans *Histoire, Économie et Société*, vol. 13, n° 3, 1994, p. 501-506.
[105] FONES-WOLF Ken, « Transatlantic Craft Migrations and Transnational Spaces: Belgian Window Glass Workers in America, 1880–1920 », dans *Labor History*, vol. 45, n° 3, 2004, p. 299-321.
[106] FEYS Torsten, *The emigration policy of the Belgian government from Belgium to the U.S through the port of Antwerp 1842-1914*, *op. cit.*, p. 147-148.
[107] HUTCHINSON Edward Prince, *Legislative History of American Immigration Policy, 1798-1965*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1981, p. 88.
[108] FEYS Torsten, *The emigration policy of the Belgian government from Belgium to the U.S through the port of Antwerp 1842-1914*, *op. cit.*, p. 149.
[109] BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Mines*, 2849 IV.

déroule en 1893, de nombreux travailleurs issus des pays du monde entier sont engagés, afin de réaliser les travaux sur le site qui accueillera quelques années plus tard des millions de visiteurs.

Un « boost » pour l'émigration ? L'exposition universelle de Chicago

Avant 1893, les États-Unis avaient déjà organisé une exposition à Philadelphie, la *Centennial Exposition*, qui avait accueilli environ 6 805 969 visiteurs[110] durant ses quelques mois d'ouverture. Ce nombre est cependant largement inférieur aux 27 millions d'entrées[111] enregistrées pour l'Exposition universelle de Chicago. La *World's Columbian Exposition* est la 11e édition organisée dans le monde et suit directement l'Exposition universelle de Paris de 1889, qui avait alors inauguré la tour Eiffel et attiré 32 millions de visiteurs.[112]

Mais alors, pourquoi cette exposition en particulier nous intéresse-t-elle dans le cadre de ce mémoire ? La raison est assez simple : la création d'une foire internationale demande énormément de ressources à la fois matérielles et humaines. Des ouvriers de toutes les nationalités se rendent à Chicago, au début des années 1890, pour tenter d'obtenir un travail sur le chantier de l'Exposition. Effectivement, les organisateurs de l'évènement font face à un *timing* très serré : les travaux ne commencent qu'en 1891, laissant seulement deux années au collectif pour créer une ville de 278 hectares[113]. C'est pour cette raison que Chicago connait une immigration intense avant l'année 1893.

Entre 1890 et 1893, 4838 émigrants belges, 2847 hommes et 1991 femmes se rendent en Amérique du Nord[114]. Une grande partie de ces émigrants ont des professions commerciales et industrielles, comme démontré dans le graphique 4.

[110] INGRAM J.S., *Centennial Exposition Described and Illustrated: Being a Concise and Graphic Description of this Grand Enterprise Commemorative of the First Centennary of American Independence*, Philadelphie, Hubbard Bros, 1878, p. 35.
[111] BOYD Richard, « L'exposition universelle de Chicago, à la fin du XIXe siècle. La « culture d'exposition » comme révélateur des difficultés dans la création d'une nation », dans *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, vol. 33, nº 1, 2000, p. 55-83.
[112] ORY Pascal, *L'Expo universelle, 1889*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989, p. 8.
[113] ROSENBERG Chaim M., *America at the Fair: Chicago's 1893 World's Columbian Exposition*, Chicago, Arcadia Publishing, 2008, p. 73.
[114] BRUXELLES, Archives générales du Royaume, F 1160 - 3324 ; BRUXELLES, Archives générales du Royaume, F 1160 - 3544 ; BRUXELLES, Archives générales du Royaume, F 1160 - 3772 et BRUXELLES, Archives générales du Royaume, F 1160 - 3862.

Tableau 3 : Analyse du nombre d'émigrants, provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg, se rendant en Amérique du Nord, entre 1890 et 1893

Année	Nombre d'émigrants se rendant Amérique du Nord	Nombre d'émigrants au total	Pourcentage d'émigrants se rendant en Amérique du Nord
1890	938	14018	**7%**
1891	1054	12070	**9%**
1892	1481	14856	**10%**
1893	1365	13828	**10%**

Sources : Archives dépouillées au sein de BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160

Comme nous pouvons le voir avec ce tableau, le nombre d'émigrants se rendant en Amérique a augmenté graduellement, entre 1890 et 1893, et atteint son pic en 1891, avec 1481 départs en Amérique du Nord. Cette année-là, 10% des émigrants provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg décident de traverser l'océan Atlantique. À partir de 1894, de moins en moins de personnes résidant dans ces provinces partent s'installer en Amérique du Nord. Effectivement, le nombre d'individus se réduit fortement, puisqu'il n'y a que 226 émigrants se rendant en Amérique durant l'année 1894 et 332 en 1895. Néanmoins, la fin de l'Exposition universelle ne peut être l'unique raison expliquant cela.

Comme l'avance Torsten Feys dans son mémoire, l'année 1894 est marquée par une baisse du nombre d'émigrés se rendant aux États-Unis. Selon lui, trois éléments permettent de justifier cela. Il y a d'abord, à partir de 1892, des épidémies de choléra qui touchent le port d'Anvers et les navires qui sont envoyés en Amérique. Les bateaux, une fois arrivés à destination, sont forcés par les autorités américaines à rester en quarantaine durant une vingtaine de jours, baissant grandement les bénéfices des compagnies maritimes. Ces dernières décident alors d'envoyer moins de navires à New York, afin d'éviter de perdre trop d'argent. En outre, un nouvel amendement est voté par le gouvernement américain, forçant les capitaines de chaque navire à remettre une liste des émigrants qu'ils transportent au Bureau de l'Immigration, et renforçant davantage le contrôle des immigrés. Les compagnies

maritimes sont alors confrontées à de plus en plus de réglementations ayant pour conséquence une baisse majeure du transport des émigrants, via le port d'Anvers. Enfin, Torston Feys précise que tous ces éléments surviennent au moment où l'économie belge recommence à prospérer, calmant alors les troubles sociaux.[115]

La fin de la *World's Columbian Exposition*, les épidémies de choléra, l'augmentation des réglementations liées au transport des migrants et l'amélioration de l'économie belge permettent donc d'expliquer cette baisse drastique du nombre d'émigrants provenant des provinces de Hainaut, Namur, Brabant, Liège et Luxembourg, à partir de 1894.

Conclusion : des sources pertinentes, mais incomplètes

Dans ce chapitre, nous avons passé en revue les différentes statistiques que nous avons dépouillées, provenant de deux pays différents : les *Census* et les *Statutes at Large* américains et les registres de la population, de l'Institut national de Statistique belge. Comme nous l'avons vu, ces ressources sont assez incomplètes : les *Census* sont publiés tous les dix ans et les registres d'avant 1886 sont très imprécis. Pour en tirer des conclusions, nous avons donc dû les mettre ensemble, afin de mieux cerner le mouvement d'émigration belge, entre 1848 et 1914, mais surtout à partir de 1886.

Nous avons découvert les différents États au sein desquels les Belges s'installent. Les émigrants choisissent généralement la région du nord-est des États-Unis, étant donné que ce sont les endroits les plus développés, mais aussi parce que la plupart des immigrés originaires des autres pays s'y rassemblent. C'est également sur cette côte qu'arrivent les migrants européens même si, avec le développement du réseau ferroviaire américain, il est possible d'effectuer la traversée du pays d'est en ouest en quelques jours seulement, à partir de 1869.

Si au départ le gouvernement américain souhaite attirer des immigrants du monde entier, notamment avec le *Homestead Act*, il décide, à partir des années 1880, de contrôler ce flux. Les États-Unis promulguent alors une série de lois imposant des critères restrictifs. Du côté de la Belgique, les différents gouvernements n'empêchent pas vraiment l'émigration wallonne, tout au long de la période. Jusqu'en 1855, les autorités publiques soutiennent des entreprises belges de colonisation, qui ne rencontrent pas le succès escompté.[116] À partir de ce moment-là, elles n'interviennent plus réellement, même si elles tentent de prévenir les

[115] FEYS Torsten, *The emigration policy of the Belgian government from Belgium to the U.S through the port of Antwerp 1842-1914*, *op. cit.*, p. 173.
[116] STENGERS Jean, *op. cit.*, p. 57.

migrants des difficultés qu'ils pourront rencontrer aux États-Unis. La passivité de la Belgique est d'ailleurs mise en évidence par Torsten Feys, tout au long de son mémoire.[117]

Ces émigrants, entre 1886 et 1914, sont généralement de sexe masculin. Effectivement, les femmes sont moins enclines à faire le voyage seules en raison des difficultés supplémentaires qui les attendent. La province la plus représentée est le Hainaut, où résident les *glass-workers* carolorégiens qui décident de se rendre aux États-Unis pour retrouver du travail. Ce sont d'ailleurs les personnes ayant des professions commerciales et industrielles qui s'installent le plus aux États-Unis, encouragées par la propagande, le développement des villes industrielles et l'Exposition universelle de 1893.

[117] FEYS Torsten, *The emigration policy of the Belgian government from Belgium to the U.S through the port of Antwerp 1842-1914*, *op. cit.*, p. 112, 176 et 217.

Les États-Unis au sein d'un imaginaire construit

Depuis la fin du 15e siècle, les Européens voient l'Amérique comme une terre promise, où il est possible de devenir riches et de jouir d'une liberté sans faille. Cette idéalisation, nourrie entre autres par la littérature, reste très forte au 19e siècle. Les premiers émigrants wallons s'attendent à découvrir un pays paradisiaque et, à partir de 1848, différents éléments construisent et nourrissent cet imaginaire collectif. Il y a d'abord les guides d'émigration et d'immigration, publiés en Belgique et aux États-Unis. Comme leur nom l'indique, ces ouvrages ont la volonté de guider les émigrants, en leur donnant différentes informations sur le pays dans lequel ils comptent s'installer. Il y a également les agents d'émigration engagés par les compagnies maritimes et les armateurs afin d'envoyer un maximum d'émigrants aux États-Unis. Enfin, la littérature belge, dans une moindre mesure, joue également un rôle dans la construction de ce rêve américain.

Dans ce deuxième chapitre, nous allons nous intéresser à tous ces éléments, en tentant de comprendre les enjeux qui les entourent. Nous verrons, à travers l'analyse de ces canaux, à quel point l'imaginaire collectif wallon, autour des États-Unis, a été influencé durant la seconde moitié du 19e siècle.

Les guides relatifs à l'émigration

Durant la deuxième moitié du 19e siècle, des guides relatifs à l'immigration et à l'émigration sont publiés dans de nombreux pays. On en retrouve en France, en Angleterre, en Allemagne, mais aussi en Amérique et en Belgique.

Comme nous l'avons vu, les États-Unis sont le pays accueillant le plus d'immigrants sur cette période, avec environ 37,3 millions de personnes.[118] De ce fait, une grande majorité des guides se concentrent sur l'Amérique du Nord et ce dès les années 1840, à l'image de *Emigrant's guide : comprising advice and instruction in every stage of the voyage to America, also, information which the emigrant needs on arrival*[119], publié à Londres en 1845. Ces ouvrages, commercialisés en dehors des frontières américaines, ont comme objectif d'aiguiller les futurs voyageurs, en mentionnant les démarches à accomplir avant de partir, mais également les difficultés qu'ils pourraient rencontrer. Il est par exemple souvent question du nombre de provisions à emporter avec soi pour la traversée ou encore des

[118] COURVILLE Serge, *op. cit.*
[119] *Emigrant's guide : comprising advice and instruction in every stage of the voyage to America, also, information which the emigrant needs on arrival*, Londres, Wiley & Putnam, 1845.

différentes arnaques à éviter, une fois arrivé aux États-Unis. Les guides peuvent également avoir été publiés dans un contexte particulier, par exemple pour aider les futurs visiteurs d'une exposition universelle.[120]

De nombreux ouvrages ont été publiés aux États-Unis et ont alors un objectif tout autre : attirer un maximum d'immigrants dans le pays. Souvent, ils sont réalisés par les institutions publiques des différents États, qui sont en concurrence pour accroitre leur population, ce qui leur permet une croissance économique.

Nous allons analyser ces différents ouvrages afin d'en tirer un maximum d'informations. Nous exploiterons d'abord ceux publiés en Amérique et nous verrons l'évolution de ces guides, mais également leur objectif précis. Nous tenterons de voir ce que les auteurs mettent en avant et qui nourrit cet imaginaire lié Nouveau Monde. Nous ferons ensuite une comparaison avec ce que nous retrouvons dans les quelques guides publiés en Belgique.

Avant de débuter cette analyse, il est nécessaire de préciser que l'impact réel de ces guides est très difficile à mesurer. En effet, mis à part l'article de Xavier Martin[121], aucun témoignage que nous avons analysé ne mentionne clairement l'un de ces ouvrages. En outre, nous pouvons supposer qu'un grand nombre de ces émigrants est analphabète étant donné qu'en 1866, le taux d'alphabétisation des adultes belges ne s'élève qu'à 50%.[122] Néanmoins, les guides ont pu influencer les autres Wallons, en étant exploités par les agents d'émigration et les armateurs anversois. Nous estimons donc qu'il est nécessaire de les analyser, afin de mieux comprendre les arguments utilisés pour encourager ou décourager l'émigration aux États-Unis.

Les guides américains d'immigration

Les guides américains sont principalement publiés à partir de l'année 1870, à une période où l'immigration intéresse de plus en plus les États-Unis. Étonnamment, une grande partie de ces ouvrages sort après 1882, au moment où le pays met en place des lois restrictives d'immigration. En effet, étant donné que de moins en moins d'immigrants arrivent aux États-Unis, chaque État cherche à en attirer un maximum. Cependant, d'autres

[120] DE SANTA-ANNA NERRY M. F.-J., *Guide de l'émigrant au Brésil, publié par les soins du Syndicat du comité franco-brésilien pour l'Exposition universelle de 1889*, Paris, Librairie Charles Delagraive, 1889.
[121] MARTIN Xavier, *op. cit.*
[122] GOFFINET Sylvie-Anne et DAMME Dirk van, *Analphabétisme fonctionnel en Belgique*, Bruxelles / Hambourg, Fondation Roi Baudouin / Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1990, p. 7.

guides sont antérieurs à cette période et notamment le *Guide des États-Unis, pour les chemins de fer, la navigation, les lois et les institutions de l'Amérique du Nord*, un livre publié à New York en 1856. Rédigé en français par un religieux chrétien, il s'adresse exclusivement aux futurs immigrants francophones européens. L'auteur cherche à renseigner les lecteurs sur la vie aux États-Unis, tout en les prévenant des fraudes potentielles auxquelles ils peuvent être exposés : « *Si votre bourse est bien garnie, ne le faites savoir à personne, parce que vous trouverez trop de personnes officieuses qui vous dévaliseront en partie par leurs offres de service.* »[123]. Il insiste également sur la nécessité d'apprendre l'anglais :

« *La connaissance de l'anglais est indispensable, autrement vous risquez d'être trompés dans la moitié de vos transactions avec les Américains, et vous vous exposez à faire des frais continuels de traductions ou d'aide d'interprètes.* »[124].

Ce guide se concentre surtout sur l'aspect économique d'une émigration aux États-Unis. Il présente le taux de change entre les monnaies européennes et américaines et évoque à de nombreuses reprises les différentes façons de gagner de l'argent. Le plus important, mais sans doute aussi le plus effrayant, pour les personnes hésitant à se rendre en Amérique est l'aspect financier de ce voyage. Une autre observation que nous pouvons faire est que l'auteur souhaite présenter tous les États, sans aucun jugement de valeur. Il ne prend pas réellement parti et ne souhaite pas influencer les futurs émigrants dans le choix de leur destination finale. Cependant, il présente en détail la ville de New York, où il réside. Il parle des différentes églises qui s'y trouvent, en avançant notamment qu'il pourrait ouvrir un nouveau lieu de culte si « *suffisamment de Français en font la demande* »[125]. Il évoque également tous les endroits à visiter autour de la ville.

D'autres ouvrages, qui concernent l'entièreté du territoire américain, ont été publiés en anglais comme le *Handbook of The United States of America, and guide to emigration*[126]. Ce guide, publié pour la première fois en 1873, est édité à de nombreuses reprises et est destiné « au colon, au business man, au marchand, au fermier, à l'importateur et au professionnel »[127]. L'auteur n'essaie pas, à travers l'ouvrage, de réellement attirer des

[123] ZENDER Joachim Denis Laurent, *Guide des États-Unis, pour les chemins de fer, la navigation, les lois et les institutions de l'Amérique du Nord*, New York, 1858, p.5.
[124] *Ibid.*
[125] *Ibid.*, 64.
[126] STOOPS Newton E., *Handbook of the United States of America and Guide to Emigration: Giving the Latest and Most Complete Statistics of the Government, Army, Navy*, New York, Geilord Watson, 1880.
[127] « *the settler, the business man, the merchant, the farmer, the importer and the professional man* » (*Ibid.*, p. 1).

émigrants : il cherche plutôt à informer les personnes intéressées par les États-Unis qui désirent y développer ou venir s'y installer. Le livre est donc une prise de vue du pays, à un moment donné. Nous pouvons le diviser en quatre parties distinctes :

- Une partie relative à la politique, où l'auteur explique le fonctionnement du gouvernement et des différents départements qui y sont associés.
- Une partie relative à l'économie du pays, où il parle des banques, de la dette publique, des différentes entreprises aux États-Unis, etc.
- Une partie relative au développement du pays, dans laquelle l'auteur évoque la démographie et le développement urbain et ferroviaire.
- Une partie relative à l'immigration, qui évoque la législation du pays relative à l'installation d'étrangers aux États-Unis et prodigue des conseils par rapport à cela.

Dans le cadre de ce mémoire, nous allons nous concentrer sur la dernière partie, qui est composée de deux chapitres.

Le premier, intitulé *immigration*, reprend des tableaux issus des *Census* relatifs à l'immigration américaine. Ces tableaux sont rassemblés et nous permettent d'avoir une vision d'ensemble de la situation. Par exemple, l'ouvrage met en avant le nombre d'immigrants de chaque nationalité. En ce qui concerne les Belges, ils sont 21 667 à être venus s'installer aux États-Unis, entre 1820 et 1870. Ce chiffre n'est pas très élevé si nous le comparons avec la France (301 277), la Suisse (78 707) ou encore les Pays-Bas (42 455).[128]

Le deuxième chapitre reprend la loi de naturalisation américaine, telle qu'elle est promulguée en 1870. L'objectif de cette loi est d'ouvrir le processus de naturalisation aux étrangers de naissance africaine et aux personnes d'ascendance africaine, mais également de lutter contre les différentes fraudes relatives à cela.[129] L'auteur reprend ici la loi telle qu'elle a été promulguée, sans ajouter de précision.

Ces deux chapitres nous montrent bien que l'ouvrage n'a pas vraiment l'objectif d'attirer de nouveaux immigrants, mais simplement de les informer sur le pays et sur tous les éléments qui semblent être importants pour l'auteur. Cette volonté est très différente des guides publiés par les différents États américains, qui cherchent à attirer le maximum d'étrangers au sein du territoire. Pour cela, ils présentent les attraits de la zone géographique qu'ils mettent en évidence, en abordant généralement les mêmes thématiques.

[128] *Ibid.*, p. 55.
[129] *Ibid.*, p. 57.

La mise en avant des terres arables

Le premier élément qui est mis en avant dans ces ouvrages concerne l'agriculture. Très souvent, dans les toutes premières pages, le territoire est présenté comme une terre arable, qui est facile à entretenir. Par exemple, dans le *Guide to Mississippi*[130], cela est présenté dès la première page : « *DO YOU WANT A HOME. Before you select, be sure and VISIT MISSISSIPPI, Where the best FARMING AND GRAZING LANDS can be* ***Purchased Rented or Leased*** *AT VERY LOW RATES* »[131]. Le choix des majuscules et des caractères en gras nous montre que l'auteur insiste énormément sur cet aspect du Mississippi. Tout au long de l'ouvrage, les terres arables sont réellement mises en avant notamment en évoquant la région en dessous du fleuve Mississippi, qui « *contient environ 4 000 000 d'acres du sol le plus riche et le plus productif de l'État.* »[132] où les « *maïs et les patates poussent également en abondance* ».[133]

La même observation peut être faite pour *A Guide to Florida*[134], un livre publié un an auparavant. Dès les premières pages, l'auteur insiste sur l'attrait agricole de la région :

« *En Floride, une variété extraordinaire de productions précieuses est cultivée avec succès.* […] *au sein de ses frontières des États du centre et de l'ouest, on peut voir s'épanouir la plupart de la végétation familière au sol des États du Moyen et de l'Ouest, ainsi que les fruits des Indes occidentales. Au moins un quart de toute la superficie de l'État est au sud de la ligne de gel, et poussera avec succès l'orange, le citron, le citron, le fruit de raisin, la banane, l'ananas et la noix de coco.* […] *Le tabac, le sucre et le chanvre ont été cultivés dans une certaine mesure et peuvent être transformés en productions de grande valeur* […] ».[135]

Avec cet extrait, l'auteur cherche à prouver qu'il est possible de cultiver un grand nombre de produits provenant de différents endroits. Il va même plus loin en comparant la Floride à la

[130] GRIGGS Richard, *Guide to Mississippi*, Jackson, Pilot Publishing Company, 1874.
[131] « *EST-CE QUE VOUS VOULEZ UNE MAISON. Avant de choisir, soyez sûr et VISITER LE MISSISSIPPI, là où les meilleurs terres agricoles et pâturages peuvent être* ***achetés ou loués*** *À DES TAUX TRES BAS.* » **(***Ibid*., p. 1).
[132] « *contains about 4,000,000 acres of the richest and most productive soil in the State*. » (*Ibid*., p. 7).
[133] « *Corn and potatoes also grow in abundance.* » (*Ibid*.)
[134] *A guide to Florida.*, Washington, Railroad and Real Estate publishing Bureau, 1873.
[135] « *In Florida an extraordinary variety of valuable productions are successfully cultivated.* […] *within its limits may be seen flourishing most of the vegetation familiar to the soil of the Middle And Western States, together with the fruits of the West Indies. At least one-fourth of the entire area of the States south of the line of frost, and will grow successfully the orange, the lemon, the citron, the grape fruit, the banana,the pine-apple, and the cocoa-nut.* […] *Tobacco, sugar and hemp have been cultivated to some extent, and can be made very valuable productions* […] » (*Ibid*, p. 11-12).

Louisiane : « *Le rendement en sucre est beaucoup plus élevé à l'acre qu'en Louisiane.* »[136]. L'ouvrage n'hésite donc pas à prendre exemple sur d'autres États afin de prouver que la Floride est le meilleur endroit où les émigrants peuvent s'installer. L'argument de l'agriculture est également mis en avant par le département d'immigration du Wyoming, dans une brochure, intitulée *Wyoming. The Undeveloped Empire on the Continental Divide*[137] :

« *Les conditions au Wyoming sont si variées qu'il est difficile de les classifier.* […] *la température annuelle varie entre 40 et 50 degrés Fahrenheit* […] *La saison végétative, à l'abri du gel, va de moins de quatre-vingts jours à plus de 150 jours.* »[138]

Les opportunités professionnelles offertes par les États-Unis

Le deuxième élément qui est généralement mis en avant dans ces guides est relatif au monde du travail. Effectivement, très souvent, les ouvrages cherchent à démontrer les raisons pour lesquelles leur État est idéal pour obtenir un emploi rapidement. Les guides mentionnent les manufactures présentent au sein du territoire et qui offrent des opportunités professionnelles, comme le guide sur l'Alabama qui évoque les « *différentes industries dans le comté qui ont atteint une certaine importance au niveau local* »[139]. Dans les ouvrages publiés par les États du sud, où les manufactures ne sont pas réellement développées, d'autres aspects sont mis en avant. Par exemple, dans *The people's illustrated almanac, Texas handbook and immigrants guide*[140], l'auteur admet le manque d'industrie sur le territoire, en expliquant que ce n'est pas du tout un problème :

« *Il faut reconnaître que le Texas ne prend pas un rang élevé comme État manufacturier ; et la raison est évidente.* […] *Aucun homme ne travaillera dans une usine pour quarante ou cinquante cents par jour alors qu'il peut gagner soixante-quinze cents ou un dollar en travaillant dans un champ de coton ; et aucun capitaliste ne mettra son argent dans des*

[136] « *The yield of sugar is much more to the acre than in Louisiana.* » (*Ibid*.).
[137] Brochure « *Wyoming. The Undeveloped Empire on the Continental Divide* » (1909), issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Mines*, 2849 IV.
[138] « *The conditions in Wyoming are so varied that it is difficult to classify them.* […] *annual temperature varies from about 40° F. to 50° F.* […] *The growing season, free from the frost, ranges from less tan eighy days to more than 150 days.* » (*Ibid*.).
[139] « *several industries in the county wich have attained considerable local proeminence* » (RILEY B.F., *Alabama as it is or The immigrant's and capitalist's guide book to Alabama.*, 2e édition, Atlanta, Constitution Publishing Company, 1888, p. 29).
[140] THRALL Homer S., *The people's illustrated almanac, Texas hand-book and immigrants' guide, for 1880*, Saint-Louis, N. D. Thompson & co, 1880, p. 48.

usines pour produire un revenu de 10 ou 12 %, alors qu'il peut le mettre dans un élevage de moutons ou de bétail et réaliser 20 ou 30 %. »[141].

À plusieurs reprises, il va même plus loin en expliquant que ce manque d'industrialisation du territoire est une opportunité pour toutes les personnes désireuses d'investir au Texas.

Avec ces extraits, nous observons une fois de plus le combat que se livrent les différents États pour attirer de nouveaux habitants. Très souvent, c'est l'aspect financier qui est mis en avant dans ces guides. Chaque zone géographique explique que c'est en y investissant et en venant y habiter qu'il sera possible de se faire le plus d'argent. En outre, les titres de ces ouvrages sont souvent relatifs aux aspects économiques des États : *The immigrant's and capitalist's guide book to Alabama*, *The state of Maryland and its advantages for immigrants, especially farmers, manufacturers and capitalists*[142], *The state of Georgia; what it offers to immigrants, capitalists, producers and manufacturers, fruit and vegetable growers, and those desiring to better their condition*[143], …

Ce sont donc l'agriculture et tout ce qui concerne les finances de l'État qui sont les éléments les plus développés au sein des guides américains. Néanmoins, certains ouvrages exposent d'autres aspects. Il y a par exemple le tourisme, que nous retrouvons surtout dans les guides dédiés à une ville en particulier, comme *The immigrant's guide to Waco and McLennan County, Texas*[144] et *Guide to Washington*.[145] Les infrastructures religieuses et les activités qui les entourent sont également l'un des arguments principaux des guides pour attirer les étrangers. Nous avons pu déjà l'observer avec *Guide des États-Unis, pour les chemins de fer, la navigation, les lois et les institutions de l'Amérique du Nord*, où l'auteur évoque la possible ouverture d'une nouvelle paroisse pour les immigrants.

Tous les guides sont d'ailleurs souvent structurés de la même façon. Il y a d'abord la présentation de l'État, de ses lois et de son histoire. Ensuite les auteurs parlent du climat et de l'agriculture. Enfin, ils abordent l'aspect financier avec les manufactures, les voies de communication et les banques. La plupart du temps, de nombreuses publicités, visant

---

[141] « *It must be acknowledged that Texas does not take a high rank as a manufacturing State ; and the reason is obvious.* […] *No man will work in a factory for forty or fifty cents a day when he can make seventy five cents or a dollar working in a cotton field ; and no capitalist will put his money in factories to yield an income of ten or twelve per cent, when he can put it in a sheep or cattle ranch and realize 20 or 30 percent.* » (*Ibid*.)

[142] *The state of Maryland and its advantages for immigrants, especially farmers, manufacturers and capitalists*, Baltimore, State Bureau of Immigration, 1908.

[143] FONTAINE Francis, *The state of Georgia; what it offers to immigrants, capitalists, producers and manufacturers, fruit and vegetable growers, and those desiring to better their condition.*, Atlanta, 1880.

[144] *The immigrant's guide to Waco and McLennan County, Texas*, Waco, Lambdin & Furman Printers, 1884.

[145] *Guide to Washington*, New York, American Bank Note Company, 1889.

spécifiquement les immigrés, sont présentes entre les chapitres. Par exemple, dans un guide sur le Texas, une entreprise immobilière introduit sa publicité en s'adressant directement aux immigrés qui sont à la recherche d'un terrain ou d'une maison à acheter, afin de s'y installer.[146] Ce financement par les publicités s'explique par la volonté de ces guides d'être commercialisés au prix le plus bas, parfois même gratuitement, afin d'être diffusés le plus largement possible.

Comme nous l'avons vu, durant la seconde moitié du 19e siècle, il y a donc des dizaines de guides qui sont publiés. Si certains cherchent simplement à informer les futurs arrivants sur les conditions de vie aux États-Unis, la plupart veulent mettre en avant un État, afin d'attirer un maximum d'immigrants.

Les guides « de l'émigrant »

Les quelques guides d'émigration concernant l'Amérique du Nord qui sont publiés en Belgique au cours du 19e siècle sont rédigés en français. Effectivement, si des guides publiés en néerlandais existent, ils proviennent plutôt des Pays-Bas, comme *Amerika, land en volk: een gids voor hen die tot landverhuizen genegen zijn*[147] ou encore *Nederlandsch-Amerikaansche gids en tolk: handboek voor emigranten*[148].

Les guides belges conseillant les émigrants pour leur voyage aux États-Unis sont beaucoup moins nombreux que ceux publiés en Amérique. Nous en avons recensé quatre : un publié en 1849 et les autres dans les années 1850. Ces années de publications diffèrent de celles des guides américains qui, pour la plupart, ont été rédigés et commercialisés dans les années 1880.

Les titres de ces quatre ouvrages sont différents. Le premier s'intitule *Guide et conseiller de l'émigrant*[149] et est publié en 1850 à Anvers. À première vue, il s'agit donc d'un guide qui ne s'adresse à aucun groupe en particulier et qui ne cherche pas spécialement à encourager les émigrants à s'installer dans un pays désigné. Néanmoins, dès la première ligne, nous comprenons que ce titre est assez incomplet : « *Quel pays choisirait-on ? À cette question on répond ordinairement : l'Amérique du Nord, sans entendre par là une*

[146] WILSON L.A., *The immigrants guide to Texas giving descriptions of counties, towns and villages, with valuable historical and statistical information*, Dallas, Wilmans Printers, 1888, p. 44.
[147] OBREEN J.A., *Amerika, land en volk: een gids voor hen die tot landverhuizen genegen zijn*, J. H. Laarman, Amsterdam, 1872.
[148] *Nederlandsch-Amerikaansche gids en tolk: handboek voor emigranten*, Amsterdam, Imprimerie royale néerlandaise, 1888.
[149] *Guide et conseiller de l'émigrant*, Anvers, J. H. Conart, 1850.

destination fixe. »[150]. Avec cet ouvrage, l'auteur, qui n'est pas mentionné, s'adresse en fait exclusivement aux émigrants francophones, désireux de partir s'installer aux États-Unis. Au cours des douze chapitres, il ne parle d'aucun autre pays du monde ni même d'Amérique du Nord.

Nous pouvons faire la même observation avec le *Guide de l'émigrant wallon*, rédigé par Eugène Felix Roussel[151] et publié en 1856.[152] Si l'ouvrage est destiné aux Wallons, aucune destination n'est privilégiée dans le titre. Or, à nouveau, dès la première page, l'auteur parle exclusivement d'une émigration aux États-Unis. Cela n'est pas étonnant : à ce moment-là, de plus en plus de Belges partent vivre en Amérique. Dans *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*[153], l'auteur le mentionne d'ailleurs :

« *Nous n'avons pas besoin de rappeler les causes de cet accroissement extraordinaire de l'immigration, qui s'explique par la crise alimentaire commencée en 1845 en Europe, et y provoquant une crise commerciale et financière, aggravée par les bouleversements politiques et les convulsions sociales de 1848. D'un autre côté, la découverte des placérès de la Californie vint encore surexciter l'ardeur des émigrants.* »[154]

Il est conscient que l'émigration est importante et que de plus en plus de Belges se rendent à l'étranger. Étant donné que cet ouvrage est publié en 1856, cela a doute été influencé par la grande vague d'émigration wallonne survenue dans les années 1850 et dont nous avons déjà parlé au cours de ce mémoire. Mais même avant cela, la publication d'un guide d'émigration, pour les personnes désireuses de s'installer outre-Atlantique, semble être une nécessité. C'est d'ailleurs ce que mentionne Eugène Félix Roussel, dans son avant-propos.[155]

À ce moment-là, l'émigration aux États-Unis commence à interpeller la population et le gouvernement belge, même si le nombre de départs n'est pas aussi important que quelques années plus tard. Effectivement, en décembre 1849, un certain Desuval, Commissaire maritime au port d'Anvers, envoie, au ministre des Affaires étrangères, un rapport listant les navires partis d'Anvers à destination des États-Unis, durant l'année écoulée. Dans cette lettre,

---

[150] *Ibid.*, p. 5.
[151] Malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pas pu clairement identifier Eugène Felix Roussel. Le seul élément dont nous disposons est un autre ouvrage, qu'il a rédigé avec un certain P. Barthels, intitulé *L'ouvrier belge et la Société l'Internationale* et publié en 1869. (ROUSSEL Eugène Félix et BARTHELS P., *L'ouvrier belge et la Société l'Internationale*, Anvers, Imprimerie J. De Cort, 1869).
[152] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*
[153] *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, Bruxelles, H. Tarlier, 1856.
[154] *Ibid.*, p. I – II.
[155] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*, p. 3.

il mentionne le nom du bateau et son pavillon, l'identité du capitaine, la ville de destination et le nombre d'émigrants.[156] Si cette dernière catégorie regroupe sans doute des nationalités différentes, elle démontre bien qu'il y a une réelle volonté de la Belgique de s'informer sur l'émigration, en particulier aux États-Unis.

D'ailleurs, si l'auteur n'est pas clairement présenté, le guide *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord* a, lors de sa rédaction, obtenu l'appui du gouvernement belge. Dans les avant-propos, l'ouvrage mentionne ceci :

« *Nous n'avons pas besoin d'ajouter que notre publication, dégagée de toute influence particulière, inspirée par une pensée vraiment philanthropique, a rencontré l'appui du Gouvernement belge* […] »[157]

En mentionnant l'absence d'influence exercée lors de la réalisation de l'ouvrage, l'auteur pense plus particulièrement aux « *agents de sociétés de navigations ou d'entreprises de défrichements aux États-Unis.* »[158] Néanmoins, le guide met constamment en avant le gouvernement belge, qui est présenté comme un accompagnateur pour tous les émigrants :

« *La lecture raisonnée, attentive, de ces pièces officielles, preuve de l'incessante sollicitude de notre Gouvernement affermira les uns dans leurs projets d'émigration* […] *d'autres seront détournés à temps d'un long et pénible voyage qui n'aboutirait pour eux qu'à des déceptions. Enfin les colons belges, déjà fixés aux États-Unis, trouveront dans cette publication un témoignage des actives sympathies du Gouvernement de leur pays natal, dont ils ont pu s'éloigner, mais vers lequel se tournent toujours leurs regards et leurs souvenirs.* »

[156] Lettre rédigée le 28 décembre 1849 par un certain Desuval, Commissaire maritime de première classe et chef de service au port d'Anvers et adressée au ministre belge des Affaires étrangères, issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1849-1850*, 2020 II.
[157] *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord, op. cit.*, p. IV.
[158] *Ibid.*, p. III.

L'objectif de cette publication est donc de guider les émigrants, car « *elle proclame la vérité* »[159], tout en mettant en avant le soutien sans faille du gouvernement belge. Néanmoins, si c'est ce qui est affirmé dans l'avant-propos, au fil de l'ouvrage, les auteurs tentent de décourager les émigrants. Par exemple, dans un des rapports publiés dans le guide, Adolphe Poncelet, consul à Chicago, dit :

« *Tout belge qui a de quoi vivre chez lui et qui n'a pas d'autres raisons d'émigrer, doit rester dans son pays* […]. *La Belgique offre en effet de vastes terrains à défricher, il suffirait des frais de traversée que sacrifient les émigrants pour devenir propriétaires en Belgique.* »[160].

Le gouvernement tente effectivement de décourager les personnes qui désirent se rendre aux États-Unis, en ne mentionnant pratiquement que les mauvaises expériences. Selon l'ouvrage, si certaines personnes ont réussi à vivre correctement aux États-Unis, ce n'est qu'au prix de pénibles efforts et de longs sacrifices. Dès lors, il serait presque plus judicieux de rester en Belgique.

Des terres à bas prix

Dans tous les guides, les terres américaines ont une importance toute particulière. Qu'elles soient utiles à l'agriculture pour subvenir aux besoins des émigrants ou à leur future entreprise florissante, la possibilité de posséder des terres peu couteuses est l'un des avantages mis en avant par ces ouvrages. Par exemple, dans le guide paru en 1849, l'auteur dit qu'aux États-Unis « *la terre et les aliments sont à bas prix, et les salaires sont élevés* »[161]. Il cherche en fait à démontrer que le pays est plein d'opportunités et qu'il est possible pour n'importe qui de s'installer à son compte assez aisément : « *un valet de ferme, nourri, logé, blanchi, peut gagner de 40 à 60 francs par mois.* […] *Il économise et bientôt, s'établit à son compte* […] »[162]. La même observation peut être faite avec le guide publié en 1850, même s'il est beaucoup plus nuancé :

« *Bien que le sol américain soit partout riche et fécond, la nature y varie néanmoins essentiellement du nord au sud. L'émigrant ne saurait mieux faire que de choisir le climat qui*

[159] *Ibid.*
[160] *Ibid*., p. 25.
[161] DE HAM Victor, *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, Bruxelles, G. Stapleaux, 1849, p. 33.
[162] *Ibid*. p. 34.

se rapproche le plus de celui de sa patrie ; sans cela, il a souvent à lutter contre les graves inconvénients d'un changement d'air et de température. »[163]

Malgré cela, pour l'auteur, les États-Unis restent une terre d'opportunités, où ce sont « *les agriculteurs qui réussissent le mieux* ».[164]

Cette observation revient d'ailleurs souvent dans ces guides, comme dans celui paru en 1856 : « *De trois catégories d'émigrants, celle à beaucoup près qui réussit le mieux, ou plutôt, il faut le dire, la seule qui réussisse en général est celle des cultivateurs, surtout quand ils arrivent en famille ou en société* […] »[165].

Eugène Felix Roussel, de son côté, fait la même réflexion : « […] *l'ouvrier agricole trouve facilement à se placer comme journalier ; s'il est bon travailleur et qu'il ait un peu d'intelligence, il pourra faire des économies qui lui permettront, au bout de quelques années, de s'établir à son propre compte.* »[166]

Ces extraits démontrent l'évolution industrielle des États-Unis dont nous avons déjà parlé. Effectivement, si seuls les agriculteurs réussissent véritablement avant 1880, toutes les professions industrielles y parviennent également après cela, comme nous l'avons observé dans le chapitre précédent.

Le choix de l'établissement

Chaque guide belge conseille aux émigrants certaines régions au sein desquelles ces derniers peuvent s'installer aux États-Unis. Néanmoins, tous les ouvrages ne se rejoignent pas et cela évolue au fil du temps. Si nous prenons l'exemple de *Guide et conseiller de l'émigrant*, publié en 1850, ils conseillent plusieurs États américains, qu'il appelle « pays » : « *Tout bien considéré, les pays qui conviennent le mieux à des établissements belges sont la Pennsylvanie, l'Ohio, l'Indiana, le Michigan, l'Illinois, le Missouri, le Wisconsin, l'Iowa, la Virginie occidentale et l'ouest de l'État de New York.* »[167]. Eugène Félix Roussel conseille le Wisconsin, le Michigan, la partie nord de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio. Pour expliquer ce choix, il évoque plusieurs raisons :

[163] *Guide et conseiller de l'émigrant*, *op. cit.*, p. 6.
[164] *Ibid.*, p. 9.
[165] *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 75.
[166] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*, p. 10.
[167] *Guide et conseiller de l'émigrant*, *op. cit.*, p. 6.

« *Le sol du Wisconsin et du Michigan est extrêmement riche et fertile, toutes les céréales y viennent bien.* […] *Le climat y est très sain, quoique l'hiver y soit long et fort rigoureux. Le climat de la partie nord de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio est à peu près le même que celui de la Belgique.* »[168]

Dans ce guide, il ne mentionne pas les États plus urbanisés comme New York, étant donné qu'il destine son ouvrage aux « petits cultivateurs » et aux « ouvriers agricoles ».

La même année, *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord* déconseille fortement de se rendre au Wisconsin, l'Illinois et l'Iowa, qui sont pourtant recommandés dans les trois guides publiés précédemment. Ce guide tente, au travers du rapport de Poncelet qui couvre plus de la moitié du livre, de décourager les personnes hésitant à traverser l'Atlantique pour s'installer en Amérique. Le consul explique avoir voyagé dans les trois États et raconte son expérience. Il brosse un portrait très négatif du Wisconsin, qui accueille pourtant des milliers d'émigrants wallons depuis cinq ans et qui est vivement recommandé dans les trois autres guides. Il dit :

« *Leurs terres entièrement boisées demandent trop de travail pour être mises en culture, et, une fois défrichées, ne peuvent être cultivées au-delà de 5 à 12 ans sans engrais. Toutes les souches des arbres qui restent debout rendent le travail de la terre trop difficile et trop lent et les empêchant de se servir de machines pour couper l'herbe et le grain, ce qui fait que les moissons ne se font pas assez rapidement, que les céréales reviennent plus chères* […] ».[169]

À nouveau, c'est l'argument des terres à cultiver qui est mis en avant, en l'utilisant cette fois afin de décourager les émigrants à partir. En réalité, dans son rapport, Adolphe Poncelet ne conseille aucune région des États-Unis en particulier et explique seulement que certaines sont pires que d'autres.

À côté de ces États à privilégier, les quatre guides abordent tous un critère indispensable au choix du lieu d'installation : la proximité avec d'autres colons déjà installés. Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons déjà expliqué comment il est difficile, notamment pour les femmes, de se créer un nouveau réseau d'entraide lors de l'arrivée aux États-Unis. C'est ce qu'explique Victor De Ham, en parlant de la construction de la première habitation des colons :

[168] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*, p. 6-7.
[169] *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 49.

« […] *La dépense se réduit à l'achat de ferraille, des portes, des châssis de fenêtres qu'il achète tout confectionnés, et des vitres. Tout cela se fait en quelques jours, avec l'aide des colons les plus voisins et presque sans frais.* »[170]

Les guides conseillent alors de s'installer dans des colonies belges déjà créées, notamment pour cette raison. Cela permet à l'émigrant de ne pas partir de zéro, de ne pas se sentir seul et d'être entouré de personnes qui parlent français :

« *Les Wallons qui vont se fixer en Amérique, doivent toujours chercher à s'établir dans le voisinage de leurs compatriotes, ils seront plus à portée d'en recevoir des conseils et des renseignements ; ils ne se verront pas, non plus, constamment entourés de gens dont ils ne comprennent pas langue et dont la manière de vivre est toute différente de la leur.* »[171].

Ces quatre guides d'émigration ont possiblement eu un certain impact sur l'émigration wallonne : l'analyse des cartes issues des atlas américains nous a effectivement démontré que les émigrants ont tendance à s'installer proche des terres arables. En outre, nous avons également observé que la plupart des émigrants cherchent à se rendre là où d'autres colonies sont déjà formées, afin d'habiter à proximité de compatriotes qui peuvent leur fournir de l'aide et des conseils. Grâce au tableau 1, nous avons également remarqué que les États conseillés par les guides belges sont ceux qui sont les plus peuplés, surtout dans les années 1860-1870.

Le seul élément sur lequel tous ces guides s'accordent tous sans exception est le danger des armateurs et de leurs agents d'émigration. Même si ces derniers sont nommés par le gouvernement belge, ils utilisent très souvent la propagande afin de guider les émigrants wallons vers certaines régions ou compagnies maritimes dans lesquelles ils ont des intérêts.

Les agents d'émigration

Au 19e siècle, les agents d'émigration sont des intermédiaires entre les compagnies maritimes et les émigrants. Leur objectif est d'engager un maximum de personnes afin qu'elles voyagent sur les navires de la compagnie. Ils sont rémunérés par les armateurs et se font également une marge sur les différents services qu'ils proposent aux émigrants. Nous en

[170] DE HAM Victor, op. cit, p. 3.
[171] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*, p. 8.

retrouvons dans d'autres ports d'Europe, comme à Bordeaux où de nombreux agents ont été recensés.[172] Ces individus sont bien connus en Belgique, dès le début de la période étudiée :

« « […] *ils emploient un grand nombre de courtiers, commissionnaires ou agents. Les fonctions de ces employés consistent à embaucher des voyageurs, soit au navire, soit en ville, et à les attirer au bureau de l'entreprise de transport pour laquelle ils travaillent.* »[173]

Néanmoins, très souvent, les agents d'émigration sont mal vus et les guides tentent toujours de mettre en garde le futur émigrant : « *Malheureusement ces manœuvres tournent toujours au détriment du passager confiant et inexpérimenté et il n'est trop vrai que des sommes considérables se perdent annuellement* […] »[174]. Au départ, les agents d'émigration se trouvent dans les villes d'arrivées des voyageurs, généralement à New York. Mais très vite, de plus en plus de personnes sont nommées, notamment en Europe à proximité des grands ports :

« *Grand nombre d'entr'eux sont envoyés comme commis-voyageurs en Europe par des maisons ou bureaux d'Amérique* […]. *Tous sans exception n'ont qu'un but : de gagner frauduleusement autant d'argent que possible*. […] *leur industrie consiste à persuader aux voyageurs qui vont plus loin que New York, qu'il est de leur intérêt bien entendu, qu'il est même indispensable avant de quitter l'Europe, ils assurent d'avance leur voyage à l'intérieur de l'Union.* »[175]

Au début des années 1850, les agents d'émigration prennent de plus en plus d'importance, notamment à la suite du départ de nombreuses personnes vers le Wisconsin. Au moyen de lettres prétendument envoyées par des Belges déjà installés aux États-Unis, les représentants des compagnies font de la propagande dans les campagnes, afin d'engager un maximum d'individus sur les navires qui partent d'Anvers. Tout ce système prend de l'ampleur au début des années 1850 et, dès 1855, certains agents d'émigration ont de véritables agences permanentes dans le Brabant et dans la région de Namur.[176]

En plus de ces fausses lettres, de plus en plus d'émigrants, parfois déçus, sont engagés par ces recruteurs pour encourager leurs connaissances à traverser l'Atlantique. C'est

[172] ROUDIÉ Philippe, « Bordeaux, port d'émigration lointaine (1865-1918) », dans *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, vol. 30, nº 1, 1983, p. 157-188.
[173] *Guide et conseiller de l'émigrant, op. cit.*, p. 78.
[174] *Ibid.*
[175] *Ibid.*
[176] DE SMET Antoine, « L'émigration belge aux États-Unis pendant le XIXe siècle jusqu'à la guerre civile », *op. cit.*

notamment le cas de Jean Joseph Streyckman, un menuisier originaire de Walhain, qui se rend en Amérique en juin 1855. Six mois plus tard, il rentre au pays, après avoir obtenu un « mandat de recruteur » aux États-Unis. Dès lors, il voyage de village en village en parlant de ce paradis américain, où les plus audacieux peuvent faire fortune très rapidement et où les terres sont mille fois moins chères qu'en Belgique. Par ces agissements, il incite 250 Wallons à tenter l'aventure.[177] Comme J. Streyckman, ces recruteurs sont rémunérés par les agents d'émigration et leur voyage États-Unis-Belgique est également payé.[178] Lorsque de futurs émigrants sont amenés par des recruteurs auprès des agents d'émigration, ces derniers planifient leur voyage. Ils les placent sur des navires à destination de New York, organisent leur trajet une fois sur place et parfois, leur fournissent quelques dollars. S'ils sont déjà rémunérés par les armateurs anversois, les futurs émigrants paient également les agents d'émigration pour leurs services. Malheureusement comme nous l'avons vu dans l'extrait précédent, il s'agit très souvent d'arnaques. Dans une lettre envoyée à ses parents en 1854, Edmond Picard, un jeune mousse dans la marine marchande belge, déplore cela :

« […] *Strauss, l'entrepreneur de l'émigration, a fait des farces avec le Vasco de Gama*[179]*. Il devait donner dix-huit mille kilogrammes de pommes de terre pour les passagers, et il en manque douze mille. Il a donné de faux billets de banque américains à plusieurs de ces malheureux.* »[180]

Si le nombre de personnes arnaquées est ici assez réduit, certains agents belges d'émigration mettent en place des escroqueries de beaucoup plus grande ampleur. C'est notamment le cas de Maurice Strauss qui, avec l'aide d'un prêtre polonais, trompe plus de six-cents prussiens à Anvers en 1876 :

« *Il y a quelques jours 6 à 700 émigrants de la Prusse occidentale sont arrivés à Anvers. Ces derniers avaient été recrutés pour l'émigration par un prêtre catholique de nationalité polonaise, nommé Gurowski, attaché à une église d'Anvers* […]. *À leur arrivée à Anvers, la condition du transport gratuit ne fut pas remplie. Le recruteur prétendait que les entrepreneurs d'émigrations de Bordeaux et l'agent anversois Strauss avaient manqué à leurs promesses. Comme la plupart d'entre eux étaient absolument privés de ressources, il*

[177] DUCAT Jean, *Brabançons au nouveau monde : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, Biesme, Belgian American heritage, 2000, p. 22-23.
[178] DE SMET Antoine, « L'émigration belge aux États-Unis pendant le XIXe siècle jusqu'à la guerre civile », *op. cit.*
[179] Il s'agit d'un voilier faisant la traversée jusqu'à New York (DE SMET Antoine, *Voyageurs belges aux États-Unis du XVIIe siècle à 1900: notices bio-bibliographiques*, *op. cit.*).
[180] PICARD Edmond, *Journal de mer d'un adolescent*, Bruxelles, Ferdinand Larcier, 1910, p. 75.

n'y en eut que 120 environ qui purent payer leur passage sur un navire […]. *Les autres, au nombre de 560 environ, furent bientôt réduits à la misère*. »[181] « *Dans une perquisition faite au domicile de ce prêtre, on a saisi une somme de 2000 à 3000 francs provenant, déclarant les émigrants, de commissions qu'il leur a fait payer.* »[182]

Après cette affaire, le gouvernement décide, afin de réduire le nombre d'escroqueries, de nommer chaque année quelques personnes qui ont le droit d'exercer la profession d'agent d'émigration. Pour l'année 1878, dix entreprises d'émigration sont autorisées à « *entreprendre les opérations d'engagement et de transport des émigrants* »[183]. Trois ans plus tard, quatre nouveaux noms sont ajoutés, en plus de ceux qui avaient déjà obtenu l'autorisation en 1878.[184] En 1900, seulement cinq entreprises obtiennent le statut et continuent d'exercer sur le territoire belge.[185] Effectivement, petit à petit, l'influence des agents d'émigration diminue. Les personnes désirant partir s'installer à l'étranger se méfient de plus en plus, à cause des témoignages des émigrants floués, mais également des mises en garde de la presse, et du gouvernement. En outre, les procédures que doivent suivre les émigrants européens sont de plus en plus allégées, ce qui leur permet de partir sans aide extérieure.[186]

Les agents d'émigration, au-delà de leurs arnaques, ont donc un impact direct sur le voyage des émigrants. Ce sont eux qui choisissent leur navire, qui les conseillent sur la nourriture à prévoir, sur la somme à emporter, mais également sur la destination finale de leur installation. Étant donné que les agents emploient des recruteurs pour faire de la propagande, ces derniers ont tendance à parler des régions qu'ils connaissent et au sein desquelles ils ont habité. À nouveau, les émigrants sont donc encouragés à aller s'installer là où d'autres compatriotes résident déjà. En outre, plus le voyage de l'émigrant jusqu'à son futur lieu de

[181] Article de journal issu de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1870-1895*, 2020 VIII.
[182] Lettre envoyée le 27 novembre 1876 par Walter Warnotte, commissaire du gouvernement, au comte d'Aspremont-Lynden, ministre des Affaires étrangères, issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1870-1895*, 2020 VIII.
[183] Lettre du 28 décembre 1877 adressée au ministre des Affaires étrangères, issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Liste des agents d'émigration*, 2937.
[184] Lettre rédigée le 4 décembre 1880 par J. Groetars, commissaire du gouvernement, et adressée au ministre des Affaires étrangères, issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Liste des agents d'émigration*, 2937.
[185] « Liste des personnes et firmes autorisées à entreprendre, pendant l'année 1900, les opérations d'engagement et de transport des émigrants » dans BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Liste des agents d'émigration*, 2937.
[186] TAUZIN-CASTELLANOS Isabelle, « Les agents d'émigration à Bordeaux », dans TAUZIN-CASTELLANOS Isabelle, *De l'émigration en Amérique latine à la crise migratoire : histoire oubliée de la Nouvelle-Aquitaine XIXe-XXIe siècle* [en ligne], https://shs.hal.science/halshs-03502841 (consulté le 18 avril 2023).

vie est long, plus l'agent d'émigration peut s'enrichir. Effectivement, ce sont eux qui réservent les tickets de train et les auberges durant le trajet, ce qui fait qu'ils peuvent demander un plus grand montant à l'émigrant. De ce fait, les agents ont tendance à envoyer les voyageurs dans le Wisconsin plutôt qu'à New York, où de nombreux Belges résident pourtant.

La littérature belge

À côté des guides d'émigration, d'autres ouvrages nourrissent l'imaginaire wallon autour des États-Unis. C'est le cas du roman historique d'Hendrik Conscience, *Het Goudland*[187], publié en 1862 à Bruxelles. Dans ce livre, il raconte l'histoire de trois Flamands qui tentent de faire fortune en Californie et qui connaissent des aventures souvent décevantes et parfois « sanguinaires »[188]. Ce roman connait un grand succès auprès du public néerlandophone, mais c'est en 1869, avec la publication, par une maison d'édition parisienne, de sa traduction intitulée *Le Pays de l'or*[189], que l'ouvrage prend réellement de l'ampleur. Les effets de cette publication semblent d'ailleurs transparaitre dans le tableau 1. En effet, la population belge résidant en Californie passe de 201 personnes en 1870 à 1092 individus en 1880. Si *Het Goudland* n'est pas l'unique explication à cela, le roman a peut-être joué un rôle dans la popularité de la Californie à cette époque.

Au sein de la littérature belge de cette seconde moitié du 19e siècle, les États-Unis et plus largement l'Amérique sont dépeints presque comme des paradis terrestres. Dans *La Nouvelle Carthage,* Georges Eekhoud les décrits : « […] *à ces pays fertiles, à ces terres promises, à ces eldorados* […], *Amériques croulantes de blés et de fruits* »[190]. Il parle d'ailleurs à plusieurs reprises d'une émigration, notamment belge, vers les États-Unis :

« *Non plutôt que d'attendre le coup de grâce, colons de l'Europe caduque passeraient au continent pléthorique.* »[191] « *Et, après avoir dépeuplé la Wallonie, la rage de l'expatriation ébranla les Flandres, tisserands et filateurs gantois, les poumons obstrués par le ploc,*

[187] CONSCIENCE Hendrik, *Het goudland: Lotgevallen van dry Vlamingen die naer Californië vaerden om goud te zoeken*, Anvers, J.P. van Dieren, 1862.
[188] VAN NUFFEL R., « Conscience Henri », dans *Biographie nationale*, t. 16, fasc. 1, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1985, p. 214-298.
[189] CONSCIENCE Hendrik, *Le pays de l'or*, Paris, Michel Levy Fréres, 1869.
[190] EEKHOUD Georges, *La nouvelle Carthage. Les émigrants. Contumace*, Bruxelles, H. Kistemaeckers, 1889, p. 14.
[191] *Ibid.*

plièrent bagage et passèrent en Amérique comme, il y a des siècles, leurs ancêtres s'étaient transportés en Angleterre. »[192].

À côté de cela, la beauté romantique des villes américaines est également mise en avant. Par exemple, New York est tantôt présentée comme ville de l'amour, dans *La servante*[193] de Caroline Gravière, tantôt comme ville des libertés, dans le *Vicaire de Noirval*, de Hermann Pergameni.[194]

L'idéalisation du pays et des conditions de voyage au sein de la littérature belge pourrait donc avoir encouragé certains Wallons à partir s'installer aux États-Unis ou tout simplement à aller visiter le pays.

Conclusion : un pays idéalisé et parfois décrié

L'imaginaire collectif belge entre 1848 et 1914 a été nourri par des acteurs différents, ayant leurs propres intérêts. Certains, comme les guides américains et les agents d'émigration, tentent d'encourager les émigrants à se rendre aux États-Unis et dans des États en particulier. Pour cela, ils mettent en avant les atouts de chaque zone géographique ou utilisent des recruteurs, qui enjolivent leur expérience afin d'influencer les émigrants. L'agriculture, les opportunités professionnelles et la proximité avec d'autres migrants sont d'ailleurs les trois éléments les plus développés au sein des guides belges et américains. Ces ouvrages sont en outre distribués gratuitement ou à un prix très bas.[195] Certains de ces ouvrages sont soutenus par le gouvernement belge qui semble s'intéresser de loin à l'émigration et au bien-être des émigrants. C'est pour cette raison que, dès 1877, seulement quelques personnes et entreprises ont le droit d'exercer le métier d'agent d'émigration chaque année.

Avant cela, le gouvernement belge a tout de même tenté d'encourager l'émigration, en envoyant certaines personnes aux États-Unis. En 1847, le ministre de l'Intérieur crée un projet d'émigration ayant pour but de « *décharger l'État de l'entretien d'une partie des indigents de Flandre* »[196]. Les pouvoirs publics soutiennent alors des projets de fondation de colonies aux États-Unis, notamment en Pennsylvanie, afin d'y envoyer les mendiants et les

[192] *Ibid.*, p. 8.
[193] GRAVIÈRE Caroline, *La servante*, Bruxelles, Parent et Fils, 1872.
[194] GARCÍA Pilar Garcés et BARBOSA Lourdes Terrón, « Les États-Unis vus par les écrivains voyageurs belges de la fin du XIXe siècle », dans *Anales de Filología Francesa*, vol. 24, 2016, p. 65-77.
[195] TINKLER Jacqueline Lee, *op. cit.*, p. 11.
[196] DE SMET Antoine, « L'émigration belge aux États-Unis pendant le XIXe siècle jusqu'à la guerre civile », *op. cit.*, p. 449.

condamnés libérés. Finalement, ce processus n'aboutit qu'à des résultats très limités et il est abandonné en 1855.[197]

De son côté, la littérature belge joue également un rôle dans la construction de l'imaginaire wallon. Quelques ouvrages, à l'image de *Het Goudland* ou *La servante*, évoquent des villes ou des États très précis, tandis que d'autres, comme *La Nouvelle Carthage*, entretiennent cette idée de paradis terrestre.

Enfin, même si nous ne l'avons pas abordé, l'art visuel et notamment la peinture et la gravure, a également pu apporter des éléments à la représentation que se font les Wallons des États-Unis au 19e siècle. Nous pouvons en effet citer les œuvres de Antoine Théodore T'scharner, un peintre belge ayant visité la Californie au début des années 1850. De ce voyage, il ramène une quarantaine de peintures, représentant des paysages autour de San Francisco. Si ces illustrations ont été perdues, comme l'avance Jan Albert Goris, elles ont sans doute joué un rôle dans l'imaginaire belge autour de la Ruée vers l'or en Californie.[198] Nous pouvons également citer la collection du Baron Eugène De Vinck (1824-1889)[199], un ministre belge, qui comporte plusieurs gravures relatives à la Ruée vers l'or et notamment celle de B. Netter[200]. Si le texte qui l'accompagne semble moqueur et assez ironique à l'égard des futurs chercheurs d'or, cette image démontre que l'émigration vers la Californie est discutée et représentée au sein de la presse écrite.

Ces canaux ont donc été exploités par les compagnies, les auteurs, les agents d'émigration et les gouvernants, ce qui a eu un impact plus ou moins grand sur l'émigration wallonne. Généralement, leur influence est surtout visible au niveau des lieux d'installation des colonies wallonnes aux États-Unis. Néanmoins, comme nous l'avons vu, la littérature et les arts iconographiques offrent également une vision idéalisée du continent américain.

[197] STENGERS Jean, *op. cit.*, p. 57.
[198] GORIS Jan Albert, « A Belgian in the Gold Rush: A Memoir by Dr. J. J. F. Haine », dans *California Historical Society Quarterly*, vol. 37, nº 4, 1958, p. 311-346.
[199] « Note sur la Collection de Vinck », dans *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 6, nº 34, 1931, p. 294-297.
[200] Voir annexe 3.

Plongée au cœur des témoignages d'émigrants

À présent, intéressons-nous aux témoignages d'émigrants belges. Ceux-ci concernent généralement leur voyage dans leur entièreté : les auteurs expliquent les raisons de leur départ, les conditions de traversées et les différentes embûches qui se sont dressées sur leur chemin. Si nous allons analyser quelques lettres qui nous sont parvenues, nous nous concentrerons sur des témoignages qui ont été publiés ou rendus publics de différentes manières. En effet, il est beaucoup plus compliqué d'avoir accès aux lettres des émigrants, qui se trouvent bien souvent dans des archives familiales ou qui ont été perdues au fil du temps. De plus, nous analyserons des témoignages oraux, récoltés par Linda Green, Leigh Krueger et Lynn McAuley, auprès d'enfants et de petits-enfants d'émigrants belges, installés au Wisconsin. Les enregistrements ont été produits en 1975 et 1976 et sont conservés au sein de la *Belgian-American Research Collection* de l'Université de Madison. Les témoignages sont également disponibles en ligne, sur le site internet de la bibliothèque de l'université.[201]

L'objectif de ce chapitre est de comprendre les enjeux sous-tendant l'émigration vers les États-Unis, que nous avons pu observer au fur et à mesure de l'analyse des sources déjà évoquées. Nous analyserons également la manière dont les auteurs de ces témoignages choisissent le lieu où ils décident de s'installer et les raisons qui les poussent à faire ce choix. Nous verrons si ces émigrants cherchent à tout prix à s'organiser en communautés, comme cela semble être conseillé par les guides d'émigration.

Ces sources nous racontent l'aventure de leur auteur, mais pas seulement : elles nous permettent de comprendre l'importance de l'émigration pour les Wallons et son évolution au fil du temps. Néanmoins, ces témoignages ont également des limites : l'auteur a sans doute, à certains moments, tendance à enjoliver la réalité et à se mettre en avant. Il est donc nécessaire de faire preuve de critique lors de leur analyse.

Les causes de départ

Comme l'explique Jean Ducat dans *Brabançons au Nouveau Monde,* deux types de facteurs encouragent l'émigration wallonne. Il y a d'abord les « push factors », c'est-à-dire les éléments qui transforment la terre natale de l'émigrant en une région répulsive. Il peut s'agir de crises socio-économiques, d'épidémies ou encore d'une surpopulation. En plus de

[201] UNIVERSITY OF WISCONSIN MADISON LIBRARIES, « Belgian-American Collection », https://search.library.wisc.edu/search/digital?filter%5Bfacets%5D%5Bcollections_facet~Belgian-American+Collection%5D=yes (consulté le 27 avril 2023).

cela, il y a également les « pull factors », soit les éléments qui attirent les émigrants wallons aux États-Unis. Ceux-ci, comme nous l'avons déjà analysé, sont mis en avant par les armateurs anversois et les agents d'émigration.[202] Néanmoins, ces deux types de facteurs ne sont pas clairement distincts et peuvent tous les deux jouer un rôle : l'émigrant tente à la fois de fuir des conditions de vie difficiles en Belgique, tout en étant attiré par les États-Unis. C'est le cas de Jean-Nicolas Perlot, qui a cependant suivi une trajectoire plus particulière.

En 1845, Perlot quitte Herbeumont, son village natal, et s'installe à Paris. Son départ est causé par la mort de son père, mais également par sa volonté de vivre dans une plus grande ville, comme il l'explique dans son autobiographie. Il décide donc de rejoindre son oncle, qui est commerçant dans la capitale française. Perlot devient alors vendeur de tissus jusqu'en 1848.[203] Cette année-là, de nombreuses révolutions font rage en Europe, provoquées par des crises alimentaires, mais également par des mécontentements liés à la politique nationale.[204] Paris n'est pas épargnée : entre février et juin, des affrontements entre la population et les autorités se produisent régulièrement. Généralement menées par des délégations ouvrières, ces insurrections visent l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.[205] Jean-Nicolas Perlot n'est pas touché directement par cette agitation, mais, peu à peu, comme beaucoup de commerces de la capitale, ses affaires marchent moins bien.

La même année, à des milliers de kilomètres de là, James W. Marshall, un charpentier, trouve de l'or à Sutter's Mill, une scierie située à Coloma, en Californie.[206] Si la découverte est faite en janvier 1848, ce n'est qu'en août 1848 qu'un journal de la côte est, le *New York Herald*, mentionne cet évènement, qui est vite confirmé par le président James Knox Polk, devant le Congrès américain : « *Les récits sur l'abondance de l'or dans ce territoire sont d'une nature si extraordinaire qu'ils ne seraient guère crédibles s'ils n'étaient corroborés par les rapports authentiques d'officiers du service public* […]. »[207]. Cette prise

---

[202] DUCAT Jean, *Brabançons au nouveau monde : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, *op. cit.*, p. 5-7.
[203] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 15-22.
[204] SPERBER Jonathan, *The European Revolutions, 1848-1851*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. XVIII-IX.
[205] RIOT-SARCEY M. et GRIBAUDI M., *1848, la révolution oubliée* [en ligne], Paris, La Découverte, 2009, https://www.cairn.info/1848-la-revolution-oubliee--9782707158468.htm (consulté le 23 avril 2023).
[206] MARION Camille, « La femme migrante comme agent de contrôle social dans le contexte de la frontière américaine. La Virginie au xviie siècle et la Californie à l'époque de la ruée vers l'or [en ligne] », dans *Transatlantica*, n° 1, 2022 , https://journals.openedition.org/transatlantica/19148 (Consulté le 23 avril 2023).
[207] « *The accounts of the abundance of gold in that territory are of such an extraordinary character as would scarcely command belief were they not corroborated by the authentic reports of officers in the public service* […]. » (discours retranscrit sur le site internet du Miller Center, filiale de l'Université de Virginie : POLK J. K., « December 5, 1848: Fourth Annual Message to Congress », https://millercenter.org/the-

de parole est décisive et entraine des vagues de plus en plus importantes d'émigrants : si l'on dénombre environ 4000 orpailleurs en 1848, ils sont 40 000 en 1849 et 60 000 en 1850.[208] Au total, plus de 400 000 personnes se sont rendues en Californie entre 1848 et 1856, désireuses de faire fortune au sein de ce nouvel état et influencées par les journaux relayant des témoignages idéalisés d'anciens orpailleurs.[209]

En 1849, la nouvelle arrive aux oreilles de Jean-Nicolas Perlot, qui décide alors de s'engager sur un bateau, au port du Havre, à destination de la Californie. Comme beaucoup d'autres « argonautes »[210], il rêve de faire fortune en découvrant un gisement d'or, au sein des rivières californiennes. Finalement, il reste plus de vingt ans en Amérique, avant de rentrer dans les Ardennes belges.[211]

L'Herbeumontois a donc été encouragé par plusieurs facteurs pour émigrer aux États-Unis : un drame familial, le forçant à partir vivre à Paris, une crise sociale, nuisant à son commerce et la découverte de l'or en Californie. Il s'agit ici de deux éléments « repoussoirs », qui l'amènent à quitter son village natal, puis la capitale française, et un élément « attractif », qui l'encourage à partir dans l'État très récemment acquis par les États-Unis.[212] Jean-Nicolas Perlot n'est d'ailleurs pas le seul à avoir été séduit par cet or américain, qui a également eu un certain écho auprès des Belges, à travers la presse. La nouvelle est en effet arrivée en Belgique quelques mois après l'article du *New York Herald* :

« *Toute la province est en émoi, la capitale est déserte, les maitres ne trouvent plus de domestiques, les fabricants plus d'ouvriers, les négociants plus de commis, l'émigration est universelle, tout le monde se dirige vers les bords du Rio del Sacramento où l'on vient de*

presidency/presidential-speeches/december-5-1848-fourth-annual-message-congress (consulté le 23 avril 2023)).

[208] MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, « Or des Amériques », dans *Diplomatie*, n° 38, 2009, p. 45-48.

[209] FOUCRIER A., « Le mythe californien dans l'histoire américaine », dans *Pouvoirs*, 2010/2 (n° 133), p. 5-15.

[210] Les chercheurs d'or en Californie sont nommés les « argonautes » par les natifs américains et dans divers récits du 19e et du 20e siècle. Ce nom fait référence aux Argonautes, héros de la mythologie grecque, qui accompagnent Jason, un autre héros grec, dans sa quête de la Toison d'or. Cette dernière est présente dans de nombreuses légendes et peut être interprétée de diverses manières. Si dans les récits antiques elle représente un talisman, permettant à son détenteur d'obtenir la fortune et le statut de héros, différents auteurs à partir du Xe siècle donne à cette Toison des propriétés alchimiques. Effectivement, il s'agirait en fait d'une peau, sur laquelle est écrite la manière de fabriquer l'or par alchimie. C'est pour cette raison que les chercheurs d'or sont nommés les « argonautes », car ils sont également en quête du métal précieux. (OLAH Myriam, « « La toison d'or » (Tò χρυσόμαλλο δέρας) de Yannis Ritsos, une (r)écriture grecque moderne », dans *GAIA. Revue interdisciplinaire sur la Grèce ancienne*, vol. 17, no 1, 2014, p. 249-270 ; MATTON Sylvain, « L'interprétation alchimique de la mythologie », dans *Dix-Huitième Siècle*, vol. 27, no 1, 1995, p. 73-87).

[211] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 261.

[212] HOLLIDAY Jaquelin Smith et SWAIN William, *The world rushed in: the California gold rush experience*, University Press of Oklahoma, Norman, University of Oklahoma Press, 2002, p. 25.

découvrir une mine d'or inépuisable ; hommes, femmes, enfants, vieillards, tout prend le pic et la pelle pour arracher à l'eau et à la terre leurs précieux trésors. ».[213]

Cette fièvre de l'or s'empare alors de certains Belges, qui s'engagent volontiers dans cette quête. C'est le cas de Jean Joseph François Haine[214], un médecin anversois, qui après avoir lu dans les journaux le récit des évènements se déroulant en Californie, décide de partir vivre à San Francisco, en janvier 1850.[215] Contrairement à Jean-Nicolas Perlot, il ne s'y rend pas pour chercher de l'or. S'il ne précise pas les raisons de son départ, il semble lui aussi vouloir s'enrichir, mais en adoptant une autre approche que les « argonautes ». Il décide effectivement de continuer à pratiquer la médecine, dans une ville en pleine construction et où l'hygiène n'est pas toujours de mise :

« *Les rues étaient dans un état déplorable, deux ou trois pieds de boue liquide, exhalant une odeur infecte. Les trottoirs, faits de toutes sortes de matières, barils et caisses renversées entremêlés de quelques morceaux de planches offraient peu de sécurité aux piétons, qui, au moindre oubli de précaution, allaient s'enfoncer dans la fange.* »[216]

Selon ce récit, J. J. F. Haine est donc attiré par les opportunités qu'offre cette ville en construction, mais ne semble pas vouloir fuir la Belgique ou des conditions de vie difficiles. La même observation peut être faite pour les témoignages des émigrants partis s'installer au Wisconsin, durant le début des années 1850. Effectivement, malgré la crise qui sévit la Belgique entre 1848 et 1856, ce ne sont pas les « push factors » qui sont mis en avant dans les lettres des voyageurs. Généralement, ils parlent plutôt des éléments qui les ont attirés comme les terres à bon prix ou le climat similaire à celui de la Belgique :

« *Le climat du Wisconsin est aussi sain que celui de la France et de la Belgique. Ceux qui viennent d'arriver vont profiter de l'expérience que leurs devanciers ont déjà pu acquérir, et il leur sera plus facile de se procurer des terres à acheter et de maintenir leur santé* […]. »[217]

---

[213] « Revue politique », dans *L'Indépendance Belge*, n° 288, 14 octobre 1848, p. 1.
[214] Le docteur Haine n'est pas wallon : il est né à Anvers en 1809. Néanmoins, nous avons choisi d'analyser son témoignage car il fournit de précieuses informations sur les conditions de vie des émigrants à San Francisco, où quelques wallons se sont rendus (GORIS Jan Albert, *op. cit.*).
[215] HAINE Jean Joseph François, « La Californie et San Francisco », dans *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, vol. 4, nº 1, 1884, p. 5-53.
[216] *Ibid.*, p. 15-16.
[217] Lettre du révérend Jean C. Perrodin, résidant au Wisconsin, au révérend Charles Vanerum, dans DUCAT Jean, *Brabançons au nouveau monde : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, *op. cit.*, p. 24.

Hormis l'ouvrage de Jean-Nicolas Perlot, les ouvrages et les lettres des émigrants ne mentionnent donc pas vraiment les facteurs qui les ont incités à fuir leur pays d'origine. Pourtant, comme nous le savons grâce à l'article de Michel Poulain et Thierry Eggerickx, les crises alimentaires survenues entre 1848 et 1856 ont grandement encouragé les Wallons à partir vivre dans un autre pays.[218] Dès lors, comment pouvons-nous donc expliquer que les émigrants ne mentionnent pas ces éléments dans leurs écrits ? Ces derniers veulent sans doute mettre en avant leur pays d'adoption, afin de rassurer leur famille et leurs amis. Ces derniers peuvent d'ailleurs à leur tour être séduits par l'idée de partir vivre aux États-Unis. Cette émigration par contacts avec l'extérieur est d'ailleurs le principal facteur attractif pour les émigrants après la guerre de Sécession. En effet, les témoignages des émigrants wallons influencent grandement les Belges restés au pays, qui, à leur tour, tentent leur chance en Amérique. Nous pouvons prendre l'exemple de Jean-Nicolas Perlot, qui rentre pour quelques semaines à Herbeumont, en 1867. Lorsqu'il décide de repartir à Portland, ville où il réside, une quinzaine de jeunes le suivent, impressionnés par ses récits, et s'installent à leur tour aux États-Unis.[219] Il y a également Marie Miller, dont les parents ont émigré en 1892, qui racontent l'arrivée de son oncle les rejoignant en 1907. Les parents de Marie Miller avaient eux-mêmes décidé d'émigrer à cause des témoignages de membres de leur famille qui avaient traversé l'Atlantique quelques années auparavant.[220]

À côté des facteurs décrits par Jean Ducat, nous pouvons en mentionner un troisième, qui n'entre dans aucune des deux catégories : la mission religieuse. Effectivement, de nombreux religieux décident, dès le début du 19e siècle, de se rendre en Amérique afin d'y convertir les autochtones. C'est le cas du père De Smet, qui a vécu de nombreuses années aux États-Unis, à partir de 1821. Durant plus de trente ans, il voyage au sein du continent américain, missionné par ses supérieurs, afin de christianiser les populations locales, créer des colonies et porter assistance aux émigrants belges.[221]

---

[218] EGGERICKX T. et POULAIN M., « Le contexte et les conséquences démographiques de l'émigration des Brabançons vers les États-Unis au milieu du XIXe siècle », dans *Annales de Démographie Historique*, vol. 1987, n° 1, 1988, p. 313-336.
[219] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 275-276.
[220] GREEN Linda, *Oral history with Marie Miller, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1975, https://search.library.wisc.edu/digital/A43PER4FIAGBMF9D (consulté le 27 avril 2023).
[221] DE SMET R. P., *Voyages aux montagnes Rocheuses et séjour chez les tribus indiennes de l'Oregon (États-Unis)*, Bruxelles/Paris, Victor Devaux et Cie/H. Repos et Cie, 1873, p. 13-35.

Les agents d'émigration et les compagnies d'exploitation

Comme nous l'avons déjà mentionné, les agents d'émigration jouent un grand rôle dans l'émigration wallonne, surtout entre 1848 et 1856. Effectivement, en employant des recruteurs, ils parviennent, à cette période, à encourager des milliers de personnes à quitter leur Belgique natale pour partir vivre au Wisconsin. Ces agents sont presque toujours mentionnés lorsqu'ils arnaquent les émigrants, que ce soit dans les textes publiés, comme dans l'ouvrage de Edmond Picard[222] ou l'article de Xavier Martin[223], et dans les lettres[224].

En ce qui concerne Jean-Nicolas Perlot, il n'a pas vraiment eu recours à un agent d'émigration, mais à une société nommée *La Fortune*. Durant la Ruée vers l'or, des compagnies d'exploitation des mines apparaissent en Europe et engagent des personnes pour se rendre en Californie. En France, quatre-vingts compagnies sont créées, ayant pour objectif d'établir des colonies agricoles et minières. Si plus de deux cents émigrants sont envoyés aux États-Unis entre le mois de mai et le mois de juillet 1850, l'ensemble de ces sociétés françaises ont fait faillite en 1855.[225] C'est donc par le biais d'une de ces compagnies que Perlot organise son voyage :

« […] *le gérant d'une de ces sociétés californiennes était un M. Thibeau, teneur des livres de comptes de M. Dupont, mon patron.* […] *Enfin, dans le courant du mois de mai 1850, M. Thibeau, gérant de la société La Fortune, ayant fixé le départ pour la Californie au 20 août, me proposa de partir comme travailleur à condition de contracter un engagement de cinq ans et de lui signer une reconnaissance de dette de dix mille francs* […]. *En retour, il m'amenait en qualité d'économe de la société et, comme tel, j'étais nourri, logé, habillé, armé et, en cas de maladie, soigné à ses frais. J'avais, en outre, ma part dans les quarante pour cent prélevés au profit des travailleurs sur les bénéfices* […]. »[226]

Néanmoins, si ces sociétés font beaucoup de promesses aux émigrants qu'elles engagent, à l'instar des agents d'émigration, elles ne les tiennent que rarement. Souvent, les directeurs de ces compagnies financées par des investisseurs disparaissent dans la nature une fois arrivés

[222] PICARD Edmond, *op. cit.*, p. 75.
[223] MARTIN Xavier, *op. cit.*.
[224] Par exemple : lettre envoyée le 27 novembre 1876 par Walter Warnotte, commissaire du gouvernement, concernant l'affaire Gurowski, au comte d'Aspremont-Lynden, ministre des Affaires étrangères, issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1870-1895*, 2020 VIII ; lettre envoyée le 8 juillet 1886 au ministre des Affaires étrangères, concernant une plainte à l'encontre de l'agent d'émigration dénommé Kohn, issue de BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, 2938.
[225] LE DOUR Olivier et LE CLECH Grégoire, *Les Bretons dans la ruée vers l'or de Californie*, Rennes, Portes du large, 2006, p. 87.
[226] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 22

aux États-Unis.[227] Pour Jean-Nicolas Perlot, il s'agit bel et bien d'une escroquerie, dont il put s'apercevoir à son arrivée au port de Monterey, se trouvant au sud de San Francisco :

« *Vers quatre heures de l'après-midi, nous vîmes venir vers nous une chaloupe. Elle amenait le vice-consul de France et MM. Les douaniers, mais point M. Thibeau : il aurait cependant dû être là depuis longtemps pour nous recevoir.* […] *La société, moins heureuse que les sociétaires eussent fait naufrage ! Peu après notre départ du Havre, elle avait été déclarée en faillite. Pour comble d'infortune, notre navire était saisi par la douane* […]. »[228]

En Belgique, c'est en 1856, soit un an après la disparition de la dernière société française, que *Le Phare*, la première compagnie de ce genre, est créée. Son objectif est de lutter contre la paupérisation de la population et d'encadrer le mouvement d'émigration belge :

« *Chaque semaine 200 à 300 émigrants quittent le port d'Anvers. Malheureusement, ce mouvement d'expatriation se produit sans ordre, sans qu'il existe aucune uniformité de vues entre les émigrants, qui s'éparpillent, pour ainsi dire, au hasard, sur les différents points du Nouveau Monde.* »[229].

Pour ce faire, la compagnie à plusieurs objectifs :

« *a) De fournir aux émigrants les renseignements qui peuvent contribuer au succès de leur entreprise ;*

b) de faciliter leur établissement dans une contrée saine et productive des États-Unis, et dont le climat se rapprochera de celui de la Belgique ;

c) de déterminer, en Belgique, la diminution du paupérisme en abaissant le chiffre de la population ;

d) de soutenir, par des avances, les émigrants qui n'ont pas à leur disposition un capital suffisant pour se créer, par leur travail, une position libre et heureuse […]. »[230].

Si d'autres compagnies existent en Belgique, aucun ouvrage ou lettre d'émigrant ne mentionne avoir été engagé par l'une d'elles. D'ailleurs, les seuls écrits évoquant des agents ou des sociétés d'émigration datent d'avant les années 1880. Après cette date, étant donné que l'influence de ces acteurs baisse fortement, il n'est plus question de se faire aider par des intermédiaires avant de partir aux États-Unis.

---

[227] LE DOUR Olivier et LE CLECH Grégoire, *op. cit.*, p. 87
[228] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 39.
[229] RICHMOND William (éd.), *Le Phare première Compagnie Belge-Américaine pour favoriser l'agglomération des Émigrants aux États-Unis d'Amérique*, J. Vanbuggenhoudt, Bruxelles, 1856, p. 8.
[230] *Ibid.*, p. 8.

Le coût de la traversée

Après avoir organisé leur voyage seuls ou avec des compagnies et des agents d'émigration, les émigrants wallons embarquent à Anvers à destination, le plus souvent, de New York. Avant de partir, les futurs émigrants tentent d'amasser un maximum d'argent afin de financer leur voyage. S'il s'agit de jeunes célibataires, ils empruntent généralement un peu d'argent à leurs parents afin de pouvoir partir. Les adultes, quant à eux, décident de tout vendre : meubles, biens immobiliers et bijoux.[231] Xavier Martin mentionne d'ailleurs cela dans son article : « […] *ils vendirent leurs maisons en Belgique et, faisant leurs adieux à leurs parents et amis dans la patrie, partirent pour les États-Unis.* ». [232] Marie Miller explique également dans son interview que ses parents, lors de leur départ aux États-Unis, décident de vendre tous les biens qu'ils ne peuvent pas emporter avec eux.[233]

Le plus souvent, ces ventes sont publiques et régies par des notaires habitant la ville ou le village de l'émigrant. Nous pouvons prendre l'exemple de quelques Herbeumontois qui émigrent à la fin des années 1880 et qui sont rejoints en janvier 1890 par leur famille restée en Belgique. Afin de financer ce voyage, ils vendent leurs derniers biens belges, via une vente publique, le 23 janvier 1890.[234] Il arrive également que des émigrants conservent leur résidence wallonne avant de partir et ne décident de la vendre qu'une fois qu'ils sont sûrs et certains de rester vivre aux États-Unis. C'est le cas d'une certaine Marie, résidant à Warnerville, dans l'État de New York, qui vend sa maison située à Bertrix, le 25 juillet 1891.[235]

L'argent récolté par les émigrants wallons sert à financer plusieurs choses : les agents d'émigrations, qui n'hésitent pas à faire gonfler les prix, la traversée, des terres américaines, mais aussi les provisions à emporter sur le navire. La nourriture, généralement fournie par les armateurs lors de la traversée, n'est souvent pas suffisante :

« *Si la traversée se faisait régulièrement en 35 jours* […] *les passagers recevraient tous les jours une quantité suffisante de nourriture. Malheureusement il n'en est pas ainsi, la traversée d'Anvers à New York ou Québec est calculée à raison de dix semaines ou 70 jours*

[231] DUCAT Jean, *Brabançons au Nouveau Monde op. cit.*, p. 8.
[232] « […] *they sold out their homes in Belgium and, bidding farewell to their relatives and friends in the fatherland, departed for the United States*. » (MARTIN Xavier, *op. cit.*).
[233] GREEN Linda, *Oral history with Marie Miller, in two parts* [en ligne], *op. cit.*
[234] ARLON, Archives de l'État, *Notaire Léon Delogne, Bertrix. Minutes des actes notariés. 4 janvier 1890 - 12 avril 1890 (1100-1152)*, AEA 074/44 – 21.
[235] ARLON, Archives de l'État, *Notaire Léon Delogne, Bertrix. Minutes des actes notariés. 8 juin 1891 - 20 septembre 1891 (1412-1472)*, AEA 074/44 – 27.

et les 77 ½ kilos de vivres sont partagés en 70 rations, d'un poids d'un kilo environ, qui sont chaque jour distribuées aux passagers […]. *Comme il est évident qu'un kilo de vivres par jour ne peut suffire pour nourri un homme, l'émigrant fera bien, s'il ne veut pas souffrir de la faim pendant la traversée, d'emporter un fort supplément de vivres.* »[236]

Si les émigrants peuvent se procurer ces provisions au port d'Anvers, il est évident que des vivres pour septante ou nonante jours coutent assez cher pour des émigrants qui comptent uniquement sur leurs économies pour survivre. En additionnant tous ces coûts, un Wallon faisant la traversée Anvers-San Francisco doit débourser « *entre 1000 et 1500 francs par tête, vivres compris »*[237] en 1850.

À côté de cela, les émigrants wallons doivent aussi payer un passeport[238] s'ils embarquent à Anvers et les différents transports qu'ils empruntent une fois arrivés aux États-Unis, afin d'atteindre leur destination finale. Par exemple, pour faire le trajet New York – Green Bay (Wisconsin) en 1856, où une colonie belge est déjà installée, le voyageur doit débourser 10 dollars.[239]

Une traversée souvent compliquée

Après avoir financé et préparé leur voyage, les émigrants wallons empruntent un navir afin de traverser l'océan Atlantique. En fonction du port d'arrivée, mais également du type de bateau, le trajet n'a évidemment pas la même durée. Comme nous l'avons vu, le développement du réseau ferroviaire a fortement réduit le temps de trajet à l'intérieur des États-Unis. Sur la mer la durée du voyage a également diminué, lorsque les premiers *steamers* ont été exploités de manière commerciale. Ces bateaux à vapeur, faisant la traversée Europe-Amérique, ont remplacé les bateaux à voiles entre 1850 et 1900 qui étaient alors utilisés par la plupart des émigrants.[240]

Il s'agit d'ailleurs de ce type de bateau qu'empruntent les émigrants au départ d'Anvers, afin de se rendre aux États-Unis. La taille de ces navires varie : certains peuvent accueillir plusieurs centaines de passagers alors que d'autres seulement quelques dizaines. Lors du premier voyage de Jean-Nicolas Perlot, seuls cinquante-huit passagers

[236] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*, p. 17.
[237] *Guide et conseiller de l'émigrant, op. cit.*, p. 63.
[238] Si, comme Perlot, les émigrants décident d'embarquer au Havre, ils ne doivent pas se munir d'un passeport : les autorités françaises accordent une autorisation d'embarquement sur simple présentation du titre de transport. (DUCAT Jean, *Brabançons au Nouveau Monde*, op. *cit.*, p. 8).
[239] ROUSSEL Eugène Félix, *op. cit.*, p. 43.
[240] COHN Raymond L., *op. cit.*

l'accompagnement : « *Notre navire emportait, outre les quarante-trois travailleurs de La Fortune, quinze passagers libres, dont douze pour la Californie et trois pour le Chili, où nous devions relâcher et faire escale durant quelques jours* […]. » [241]

De son côté, *Le Queene-bec,* le navire emprunté par Xavier Martin, transporte plus de huit-cents personnes : *« Le 18 mai, ils montèrent à bord du « Queene-bec », un vieux trois-mâts à voiles, qui vers midi s'embarqua, avec ses 825 passagers, vers la terre promise.* »[242]

Au sein de nos récits de voyage, les émigrants wallons ne s'intéressent que peu à leur navire. S'ils sont souvent impressionnés lorsqu'ils le voient pour la première fois, après quelques jours, vivre sur un bateau devient la norme pour eux. Certains auteurs mentionnent leur nom, mais il est très difficile, avec les sources que nous avons dépouillées, de l'identifier clairement.[243] Néanmoins, entre 1871 et 1914, une grande majorité de ces navires effectuant la traversée Anvers – New York est exploitée par une seule compagnie maritime : la *Red Star Line*. Cette dernière, créée en 1871 par une initiative belgo-américaine, a transporté, jusqu'en 1935, des millions d'émigrants jusqu'aux États-Unis.[244] Un grand nombre de Wallons, partis en Amérique après 1871, ont emprunté des navires opérés par la *Red Star Line*. Il y a par exemple Charles Baboul, domicilié à Lodelinsart, voyageant, en 1907, à bord du *Vaderland*, propriété de la compagnie[245] ou encore un certain P. Aimable, un mineur de 32 ans résidant à Jumet, montant sur le bateau à vapeur *Belgenland*, en 1893[246].

Si les émigrants wallons empruntent donc des navires très différents, le voyage, surtout sur les bateaux à voiles, n'est jamais agréable. Effectivement, étant donné qu'il dure longtemps, et que comme nous l'avons vu, la nourriture n'est pas suffisamment abondante,

---

[241] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 23.
[242] « May 18, they boarded the "Queene- bec," an old three-masted sailing craft, which about noon set forth, with its 825 passengers, toward the land of promise. » (MARTIN Xavier, *op. cit.*).
[243] Seul *Le Courrier de Cherbourg,* navire emprunté par Jean-Nicolas Perlot lors du voyage Le Havre – Monterey a pu être identifié, grâce au travail de Olivier Le Dour : *« Le Courrier de Cherbourg, armé au Havre, affrété par la compagnie La Fortune, appareille le 3 octobre 1850, fait escale à Valparaiso. Le Courrier de Cherbourg dépasse l'Anne-Louise en cours de trajet, arrive à Monterey le 7 avril 1851 et est saisi par la douane. Libéré en juin, il repart pour les îles Sandwich et Java. Capitaine Hairon, second : Coquet, 58 passagers au départ (ou 72 selon les sources) dont 43 de la fortune et trois pour le Chili, cinq femmes au total, 55 passagers à l'arrivée. Deux marins désertent à Monterey, dont un est repris.* » (LE DOUR Olivier et LE CLECH Grégoire, *op. cit.*, p. 534).
[244] VERVOORT Robert et BEELAERT Bram, « Startboten : de Red Star Line in Antwerpen », dans BEELAERT Bram (éd.), *Red Star Line Antwerpen: 1873-1934*, Louvain / Anvers, Davidsfonds Uitgeverij / Red Star Line Museum, 2013, p. 18-31.
[245] Manifeste du navire Vaderland, issu de THE STATUE OF LIBERTY - ELLIS ISLAND FOUNDATION, « Baboul, Charles », https://heritage.statueofliberty.org/passenger-details/czoxMjoiMTAyMTE0MDgwMTY2Ijs=/czo4OiJtYW5pZmVzdCI7 (consulté le 25 avril 2023).
[246] Manifeste du navire *Belgenland*, issu de THE STATUE OF LIBERTY - ELLIS ISLAND FOUNDATION, « Aimable P. », https://heritage.statueofliberty.org/passenger-details/czoxMjoiMTAzMzM4MTAwNzQxIjs=/czo4OiJtYW5pZmVzdCI7 (consulté le 25 avril 2023).

les maladies se propagent entre les passagers. En outre, bon nombre d'entre eux, pour qui il s'agit là du premier voyage sur un bateau, souffre du mal de mer :

« *À peine au large, j'ai ressenti les premières atteintes du mal de mer. Je ne puis mieux définir cette maladie qu'en l'appelant une forte migraine. On vomit souvent, et, à peine a-t-on dégorgé que l'on est soulagé ; mais ce n'est pas pour longtemps et mal recommence* […]. *Ce malaise est produit par le mouvement du navire qui vous balance* […]. »[247]

Ce balancement continu décrit par de nombreux autres émigrants les dérange également, au moment de manger :

« *Malgré les précautions prises, bien souvent, nous fîmes cette expérience qu'il y a loin de la cuiller aux lèvres. Le roulis ou le tangage, en ébranlant la stabilité du bâtiment, compromettait la possibilité de consommer le repas en attente. Heureux encore quand, ces roulements de bâbord à tribord et de tribord à bâbord, la stabilité de la gamelle demeurait assurée. Si, dans son déséquilibre, un membre de l'escouade mettait le pied dedans ou renversait, il s'agissait alors de savoir qui devait se passer de dîner et l'on discutait longtemps, avant de s'entendre : l'un invoquait l'article 1382 du Code civil, l'autre alléguait le cas de force majeure…* »[248]

Cet épisode, raconté par Jean-Nicolas Perlot, nous permet de nous rendre compte de l'entente entre les passagers. Effectivement, lors de la traversée, les voyageurs, qui ne se connaissent pas au départ, vivent tous ensemble pendant des semaines et parfois des mois. Chaque petit groupe comporte évidemment ses leaders naturels : le capitaine du bateau, qui doit veiller au bien-être de chaque passager, et le cuisinier, qui assure la bonne santé de tout cet équipage. Malgré cela, des disputes éclatent logiquement entre les voyageurs, même si cela ne dure jamais très longtemps : « *Mais la querelle ne devenait jamais bien sérieuse, car, le cuisinier, en homme avisé, préparait plus de rations que ne comptait de convives*. ».[249] En outre, l'ennui force les émigrants à faire connaissance et souvent, comme ils le feront lors de leur arrivée aux États-Unis, ils se regroupent par nationalité.

Heureusement, avec l'arrivée des *steamers*, la durée du voyage Anvers – New York réduit fortement et passe de cinq à six semaines à seulement deux semaines. Après le remplacement de tous les bateaux à voiles, les conditions de voyage sont grandement

[247] PICARD Edmond, *op. cit.*, p. 39.
[248] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 30.
[249] *Ibid.*

améliorées. En effet, les *steamers* sont des bateaux beaucoup plus confortables et plus grands, réduisant le roulis provoqué par les vagues. De nouvelles façons de voyager apparaissent également. Avec les bateaux à voiles, l'immigration est permanente et les membres d'une même famille partent généralement ensemble. Les *steamers* quant à eux, transportent davantage de jeunes hommes qui émigrent de manière temporaire : ils partent travailler aux États-Unis durant une période définie, avant de rentrer vivre en Europe.[250]

Le choix de la destination

Les émigrants ne choisissent pas toujours leur destination finale avant de partir. Comme l'explique Xavier Martin, il arrive que la décision se fasse sur le bateau :

« *Chaque fois qu'il faisait beau pendant le voyage, les chefs de famille se réunissaient et échangeaient leurs points de vue sur l'État qui leur conviendrait le mieux pour s'installer. D'après une petite brochure dans laquelle plusieurs États de l'Ouest étaient bien présentés, le Wisconsin semblait, pour une grande partie du groupe, le meilleur et le plus approprié en raison de sa terre, de son eau, de son bois et de son climat. Ce dernier est presque le même que celui de la Belgique, à l'exception du fait que les hivers sont plus longs dans le Wisconsin ; mais compte tenu de la pureté de son atmosphère et de l'importance des chutes de neige pendant les mois d'hiver, qui facilitent la circulation, les conditions ont été jugées favorables au Wisconsin.* »[251]

Cet extrait démontre plusieurs choses. Premièrement, le choix du lieu n'est pas un choix familial, il s'agit plutôt d'une décision de plusieurs familles différentes, afin de s'installer au même endroit, par facilité. Deuxièmement, cela ne se fait pas au hasard et les États, situés à l'ouest des États-Unis, sont également étudiés. Les émigrants analysent leur climat, la qualité de sa terre, les points d'eau qui s'y trouvent, etc. À nouveau, ils cherchent donc à s'installer sur des terres arables, où il est aisément possible de faire pousser des légumes qu'ils connaissent. Troisièmement, cet extrait nous montre que les émigrants utilisent les guides dont nous avons parlé précédemment. Si l'auteur ne mentionne pas la provenance de cette brochure, il pourrait s'agir d'un document produit par l'agent d'émigration Adolphe Strauss,

[250] COHN Raymond L., *op. cit.*
[251] « *Whenever on the voyage the weather was fine, the heads of families would congregate and there exchange their views about the State likely to be the best for them in which to settle. From a little pamphlet in which several of the Western States were well advertised, Wisconsin seemed to the most of the party the best and most suitable on account of its land, its water, its timber, and its climate. This last is nearly the same as that of Belgium, with the exception that the winters are longer in Wisconsin; but considering the purity of its atmosphere, and the large volume of snowfall during the winter months facilitating traffic, the conditions were thought to be favorable to Wisconsin.* » (MARTIN Xavier, *op. cit.*).

qui a préparé leur voyage. Il est également possible que la brochure en question soit le *Guide et conseiller de l'émigrant*, dont nous avons déjà parlé, étant donné que ce dernier a été publié en 1850 et que le voyage dont il est question dans cet extrait date de juillet 1853. Dans les deux cas, cela démontre bien que les guides d'émigration et tous les écrits qui s'en rapprochent sont susceptibles d'être lus par certains émigrants, dès la première moitié des années 1850.

Un autre facteur dont nous avons déjà parlé et qui influence le choix du lieu d'installation est l'attraction d'un État ou d'une région des États-Unis, due à un évènement particulier. Le meilleur exemple est Jean-Nicolas Perlot, qui est effectivement parti dans un État peu développé et qui appartient aux États-Unis depuis moins de deux années. Il est attiré par l'appel de l'or et par la possible richesse qui en découle, au sein d'un État qui est alors en pleine construction. Il s'agit ici du concept d'« émigration à l'aventure », décrit par Jean Stengers. L'Exposition universelle de Chicago, dont nous avons étudié l'impact sur l'émigration wallonne, est également un bon exemple de cette influence qu'ont les grands évènements sur le choix du lieu d'installation des Wallons.

Enfin, le dernier facteur qui influence le choix de la destination est bien évidemment la présence, ou non, de colonies belges et wallonnes déjà sur place. C'est d'ailleurs pour cette raison que les parents de Marie Miller décident de se rendre au Wisconsin où certains membres de leur famille résident déjà sur place.[252] Cette « émigration par contacts avec l'extérieur », s'est surtout produite à partir des années 1860 étant donné que c'est à cette période que les premiers colons wallons, notamment ceux du Wisconsin, ont commencé à vivre plus confortablement, après des années à défricher et tenter de s'adapter à ce nouvel environnement. À côté de cela, dès 1850, une ségrégation résidentielle se met en place aux États-Unis, forçant les étrangers à se regrouper au sein des mêmes zones géographiques.[253] Néanmoins, étant donné que les témoignages que nous avons analysés ne mentionnent pas cela, nous ne pouvons pas affirmer que les Wallons ont véritablement été impactés par ce mouvement. Cependant, Xavier Martin explique tout de même que les premières familles grézienne se sont installées à proximité d'autres étrangers :

« *Ils décident donc immédiatement de se rendre à Green Bay, où ils arrivent à la fin du mois d'août. Ils y trouvèrent de nombreuses familles canadiennes-françaises qui parlaient leur*

[252] GREEN Linda, *Oral history with Marie Miller, in two parts* [en ligne], *op. cit.*
[253] ERIKSSON Katherine et WARD Zachary, *op. cit.*

langue et décidèrent donc de s'installer de façon permanente dans le voisinage de ces populations. »[254]

Ici, il met surtout en avant la facilité des échanges avec les Canadiens français afin de justifier leur établissement à cet endroit précis.

Le climat favorable, les terres arables, la proximité avec d'autres émigrants ou compatriotes et l'influence des « grands évènements » sont donc les facteurs qui influencent le plus les Wallons lorsqu'ils décident de s'installer aux États-Unis.

Les Wallons et la population américaine

Après avoir choisi leur lieu d'installation, les émigrants doivent trouver un travail, tout en s'acclimatant à ce nouveau pays et en s'intégrant à la population américaine. Néanmoins, la barrière de la langue et le regroupement des Belges entre eux ne favorisent pas la création de liens sociaux avec les Américains.

La question de la langue

Comme nous l'avons observé dans le chapitre 2, les guides belges d'émigration conseillent toujours d'apprendre l'anglais, afin de ne pas se faire escroquer, mais également afin de trouver plus facilement un emploi. À ce propos, dans *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, l'auteur dit :

« *Les Flamands et les Allemands belges sont ceux qui parviennent plutôt à trouver de l'emploi, parce que leurs deux langues ont beaucoup de rapport avec la langue anglaise, surtout l'allemand, qui, de plus, est parlé partout.* »[255]

Selon les guides, l'apprentissage ou, au minimum, la compréhension de l'anglais est donc indispensable à toute personne désireuse de s'installer aux États-Unis.

Certains Wallons, comme Jean-Nicolas Perlot, apprennent effectivement l'anglais avant de partir : « *En échange, il me permettrait de m'absenter trois fois par semaine pour prendre des leçons d'anglais, langue qui se parle en Californie depuis que ce pays appartient à la Californie.* »[256] Néanmoins, au sein des témoignages que nous avons analysés, la majorité des auteurs ne parlent pas l'anglais avant de débarquer en Amérique. Il s'agit

[254] « *Hence they at once determined to proceed to Green Bay, where they arrived the latter part of August. Here they found many French-Canadian families, who could speak their language, and so they decided to locate permanently in the neighbourhood of these folk.* » (MARTIN Xavier, *op. cit.*)
[255] *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 26.
[256] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 22.

également d'une autre raison pour laquelle les émigrants décident de s'installer auprès de personnes qui parlent leur langue. D'ailleurs, les Wallons, déjà installés depuis quelques années en Amérique, n'apprennent pas spécialement l'anglais à leurs enfants, pourtant nés après leur arrivée. C'est en effet ce que Thelis Noel raconte dans son interview dont les grands-parents ont décidé de venir s'installer à Lincoln, dans le Wisconsin, en 1856. S'il est issu de la troisième génération de sa famille qui vit aux États-Unis, il explique que, même si ses deux parents et le voisinage parlaient à la fois le « *belgian* »[257] et l'anglais, il ne connaissait presque aucun mot avant son premier jour à l'école.[258] La même observation est d'ailleurs faite par Hattie Jeanquart[259] et Louis Bosman dans leur interview respective. Ce dernier explique effectivement que tous les jeunes Belges de son village ne savent pas parler anglais, alors que c'est la langue officielle de l'école et que les professeurs ne parlent pas leur langue.[260]

Subvenir à leurs besoins

La première chose que font les émigrants, après avoir trouvé un logement, est de chercher un travail ou tout du moins un moyen de financer cette nouvelle vie. S'ils ont emporté quelques économies avec eux, ces dernières ne tiennent, pour la plupart, pas plus d'un mois.[261] Au bout de quelques semaines, les Wallons doivent donc trouver un moyen de subvenir à leurs besoins.

Pour les premiers émigrants, ce n'est pas toujours chose facile. Dans le Wisconsin, ils arrivent sur des terres presque vierges de toute activité humaine. Les Belges se mettent immédiatement au travail : ils défrichent et coupent les arbres afin d'établir des cultures. Étant donné qu'ils sont habitués à des terres brabançonnes, où de nombreuses plantes poussent sans difficulté, ce travail leur prend énormément de temps et, lors des premiers jours, les force à dormir à la belle étoile.[262] Pour certain, cet ouvrage peut prendre plusieurs

[257] Dans tous les interviews que nous avons retrouvées, les intervenants mentionnent toujours, lorsqu'il est question de la langue parlée au sein du ménage, le « *belgian* ». Étant donné qu'à plusieurs reprises, ils font la distinction avec le « *flemish* » et le « *walloon* », nous pouvons émettre l'hypothèque que cette langue correspond en fait au français.
[258] KRUEGER Leigh, *First oral history with Thelis Noel, in three parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1975, https://search.library.wisc.edu/digital/A32URCSLWAOKWG8X (consulté le 28 avril 2023).
[259] KRUEGER Leigh, *Oral history with Hattie Jeanquart, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/ABFFDKTHIZJ5OJ8N (consulté le 28 avril 2023).
[260] GREEN Linda, *First oral history with Louis Bosman, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AM4D6BOLTTEGTJ83 (consulté le 28 avril 2023).
[261] *Guide et conseiller de l'émigrant, op. cit.*, p. 12.
[262] DE SMET Antoine, « La communauté belge du nord-est du Wisconsin. Ses origines. Son évolution jusque vers 1900 », *op. cit.*

années, comme Charles Lhost, qui espère avoir sa terre défrichée après trois ou quatre ans.[263] Néanmoins, au bout de quelque temps et un travail acharné, la petite communauté parvient à dompter cet environnement et de nombreux émigrants possèdent leur propre terre :

« […] *nous ne sommes pas malheureux, au contraire, je remercie le Seigneur de m'avoir conduit dans un si bon pays, surtout pour le cultivateur.* […] *Cher frère, ne vous faites pas la peine, croyant que je suis malheureux, car je suis plus heureux que beaucoup de fermiers de vos environs, ce qui est grand c'est que je suis indépendant*. »[264]

Finalement, ce qui leur permet de s'en sortir dans ce pays inconnu est leur décision d'avoir émigré en groupe. Effectivement, étant donné que plusieurs familles, issues des mêmes villages, sont parties ensemble de Belgique, elles peuvent toutes s'entraider, afin de rendre leur lieu d'installation viable.

En Californie, la situation n'est pas la même : durant la Ruée vers l'or (1848-1856), l'État américain se développe énormément. L'afflux de personnes provenant du monde entier, accélère ce processus. Effectivement, en 1848, la population de la Californie s'élève à 17 900 habitants. Douze ans plus tard, l'État compte 380 000 résidants.[265] Ces individus, ayant quitté leur patrie afin de faire fortune, ont besoin de nourriture, d'un logement, mais également d'outils, notamment pour l'orpaillage[266] et pour la construction de leur abri. Dès lors, de nombreux commerces, restaurants et auberges ouvrent, ce qui permet un développement rapide des villes californiennes et qui crée de nouveaux emplois.[267] À côté de cela, des sociétés d'orpaillage sont créées et embauchent également des « argonautes » et notamment Jean-Nicolas Perlot. Ce dernier se fait engager par un certain Dick, avec trois autres passagers français du *Courrier de Cherbourg*. Ils gagnent chacun quatre dollars par jour et logent sur les bords d'une rivière, là où leurs patrons ont installé leur campement.[268] J. J. F. Haine, de son côté, n'a pas eu du mal à continuer l'activité qu'il faisait déjà en Belgique. Quelques heures seulement après avoir fixé sa pancarte « médecin », de nombreux

---

[263] *Ibid.*
[264] Lettre de Charles Lhost à son frère, rédigée le 1er mai 1857, dans DEFNET Mary Ann et al., *op. cit.*, p. 47.
[265] ST. CLAIR David J., « The Gold Rush and the Beginnings of California Industry », dans *California History*, vol. 77, nº 4, 1998, p. 185-208.
[266] L'orpailleur est une « *personne qui cherche à extraire, par des lavages successifs, les paillettes d'or provenant du sable de certains cours d'eau ou des alluvions aurifères* ». (CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES, « Orpailleur », https://www.cnrtl.fr/definition/orpailleur (consulté le 1er mai 2023)).
[267] OWENS Kenneth N., *Riches for All: The California Gold Rush and the World*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2002, p. 13.
[268] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 96-99.

clients viennent le consulter et se faire soigner.[269] Cela peut s'expliquer par un manque de médecin au sein de la ville, mais également par les conditions hygiéniques désastreuses de ses habitants :

« *Impossible de donner une description exacte de l'aspect des habitants, sinon qu'ils étaient tous dans un état plus ou moins négligé, ayant l'air de bandits et vagabonds armés.* […] *Il n'est pas étonnant que pour ces malheureux malades, si isolés, si loin du pays natal, n'ayant en général pas beaucoup de ressources pécuniaires, le découragement était presque général et ils devenaient une proie facile pour la mort.* »[270]

Pour les générations suivantes d'émigrants, la recherche de travail est assez différente et parfois plus compliquée. Les industries des grandes villes américaines se développent, offrant de nombreuses opportunités professionnelles. Néanmoins, à partir du tout début du 20e siècle, le mouvement anti-immigration connait un nouvel élan aux États-Unis. Effectivement, la venue grandissante d'une main-d'œuvre étrangère dérègle le marché du travail et fait baisser le salaire des natifs américains.[271] De nombreux Européens se rendent en effet en Amérique : au port d'Anvers, entre 1900 et 1909, la grande majorité des émigrants embarquent pour les États-Unis.[272] Ce mouvement anti-immigration augmente encore la ségrégation résidentielle dans tout le pays. Cependant, cela ne semble pas vraiment impacter les Wallons, au niveau professionnel notamment. Effectivement, comme le démontre Timothy J. Hatton dans un article, le niveau salarial des étrangers est équivalent à celui des natifs, à partir des années 1890.[273] En outre, les émigrants provenant des pays plus riches, et notamment de Belgique, ont souvent un meilleur salaire que les Américains, quelques mois seulement après leur arrivée sur le territoire.[274]

Finalement, seules les personnes se rendant au Wisconsin entre 1852 et 1856 semblent, au travers de leurs témoignages, connaitre de véritables difficultés, notamment au niveau de l'adaptabilité. Cependant, il s'agit d'une colonie assez isolée[275] et les Wallons qui y

[269] HAINE Jean Joseph François, « La Californie et San Francisco », *op. cit.*
[270] *Ibid*, p. 16 et 22.
[271] GOLDIN C., "The Political Economy of Immigration Restriction in the United States, 1890 to 1921", dans GOLDIN C. (ed.) et LIBECAP G. D. (ed.), *The Regulated Economy : A Historical Approach to Political Economy*, Chicago, The University of Chicago Press, 1994, p. 223-258.
[272] KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette et SPELKENS Emy, *op. cit.*, p. 130.
[273] HATTON Timothy J., « The Immigrant Assimilation Puzzle in Late Nineteenth-Century America », dans *The Journal of Economic History*, vol. 57, nº 1, 1997, p. 34-62.
[274] ABRAMITZKY Ran, BOUSTAN Leah Platt et ERIKSSON Katherine, « A Nation of Immigrants: Assimilation and Economic Outcomes in the Age of Mass Migration », dans *Journal of Political Economy*, vol. 122, nº 3, 2014, p. 467-506.
[275] TINKLER Jacqueline Lee, *op. cit.*, p. 91.

résident sont des agriculteurs qui, après un certain temps, parviennent à posséder une ferme.[276] Sur le long terme, il ne sont donc pas vraiment confrontés à de réels soucis les empêchant de subvenir à leurs besoins. Les auteurs de tous les autres témoignages semblent effectivement trouver rapidement un emploi, où ils peuvent prospérer. Il y a par exemple Jean-Nicolas Perlot qui, après avoir passé six années à chercher de l'or dans les cours d'eau californiens, se rend à Portland où il fait fortune dans le jardinage et l'immobilier.[277]

Des éléments culturels belges au Wisconsin

Malgré le mouvement anti-immigration, les émigrants installés au Wisconsin parviennent à s'intégrer au sein de la population et à amener quelques éléments de la culture wallonne aux États-Unis.

Le wallon, qui est parlé par toutes les premières familles gréziennes qui ont émigré, est utilisé pour communiquer au sein de la colonie. Dans de nombreuses interviews, les intervenants évoquent cela et, dans certaines d'entre elles, chantent des chansons et récitent des poèmes wallons.[278] Tous les interlocuteurs semblent d'ailleurs comprendre et parler le wallon, même 120 ans après la venue des premiers émigrants, ce qui démontre que la langue se transmet de génération en génération.

Malgré les milliers de kilomètres de distance avec l'Europe, les émigrants wallons continuent d'organiser des fêtes qui sont également célébrées en Belgique, comme la fête de la Saint-Nicolas, commémorant le Saint du même nom, une figure majeure de la chrétienté catholique, qui selon les légendes, aurait eu des dons de guérisseur.[279] Dans son interview, Pearl Foshion explique comment se déroule cette célébration à la fin du 19e siècle, durant laquelle deux personnes du village se déguisent : l'une en Saint-Nicolas, l'autre en Père

---

[276] Ceci est notamment mentionné dans les interviews suivantes : GREEN Linda, *Oral history with Louis Wery, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AWFSX5VA63J4GG8A (consulté le 1er mai 2023) ; KRUEGER Leigh, *Oral history with Harry and Doris Wendricks, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/A3NUPATIHZVQS28K (consulté le 1er mai 2023) et GREEN Linda, *Second oral history with Harold Herlache, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AXGAYUQAO6TLQB8E (consulté 1er mai 2023).

[277] PERLOT Jean-Nicolas et DEJARDIN André, *op. cit.*, p. 237-260.

[278] Par exemple : GREEN Linda, *Second oral history with Harry Chaudoir, Sr. and Hazel Chaudoir, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AMQF7OUZSTUTGQ9D (consulté le 1er mai 2023) ; GREEN Linda, *Oral history with Norman Wautier* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AK6V3GEZ2UPGT78D (consulté le 1er mai 2023) ; GREEN Linda, *Oral history with Leonard Lampereur, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/A56RG3MMKL6V3Q9A (consulté le 1er mai 2023).

[279] « Nicolas saint », dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], https://www.universalis.fr/encyclopedie/nicolas-saint/ (consulté le 1er mai 2023).

Fouettard, avec un masque noir. Le duo rend alors visite aux différentes familles, distribuant des oranges et des sucreries aux enfants sages, des produits qui ne sont alors généralement pas disponibles dans les magasins du village. En outre, Pearl Foshion dit qu'à partir du moment où sa famille et quelques autres personnes du village se sont « américanisées », ils ont commencé à échanger des cadeaux à Noël, ce qu'elles ne faisaient pas en Belgique. [280] En outre, à partir de 1858[281], les émigrants wallons organisent également des kermesses, durant huit ou neuf semaines consécutives, tous les dimanches. Au début du 20e siècle, ces fêtes prennent place dans différents villages de la région de Green Bay, comme Rosière, Brussels et Champion. Les émigrants se retrouvent dans ces endroits pour boire et manger, mais également participer à quelques activités, comme ce un jeu consistant à attraper un cochon en fuite, quiconque l'attrapant pouvant le ramener chez lui.[282] Ces kermesses sont typiques du folklore des Pays-Bas et de la Belgique[283] et les émigrants wallons au Wisconsin ont donc la volonté de perpétuer cette tradition.

Au niveau de la nourriture, les émigrants cuisinent des plats typiquement belges, issus sans doute de recettes familiales. Au-delà de ce qui est servi dans les kermesses, Thellis Noel explique que ses parents avaient tendance à cuisiner des tripes, qui sont plutôt une recette française, mais également des bouillons, faits à base de viande de bœuf fraîche. Pour Noël, ses parents servaient également du pain avec des raisins à l'intérieur.[284] Il s'agit en fait du cramique, une spécialité belge, qui est un pain fait à base de farine blanche, de sucre et de beurre, garni de raisins et qui apparait dans un ouvrage pour la première fois en 1831.[285]

Les émigrants wallons du Wisconsin ont donc la volonté de continuer à vivre comme ils le faisaient en Europe. Le *Guide et conseiller de l'émigrant* explique d'ailleurs qu'il s'agit du meilleur État pour cela :

---

[280] KRUEGER Leigh, *Oral history with Pearl Foshion, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1975, https://search.library.wisc.edu/digital/AACKBXRYC3JHAJ8E (consulté le 1er mai 2023).
[281] TINKLER Jacqueline Lee, *op. cit.*, p. 49.
[282] MCAULEY Lynn C., *Oral history with Edward and Josephine Wautlet, and Grace and Harvey LeMense, in 6 parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AM23UWI52U5ZS48K (consulté le 2 mai 2023).
[283] HACHEZ Félix, *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, Bruxelles, Biénez, 1848, p. 5-11.
[284] KRUEGER Leigh, *First oral history with Thelis Noel, in three parts*, *op. cit.*
[285] BOUTIER Marie-Guy, « L 'étymologie de cramique », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 84, no 3, 2006, p. 771-785.

« *Les colons y sont sûrs de léguer leur langue maternelle, leurs mœurs nationales à leurs descendants, avantage que ne peuvent offrir d'autres états déjà occupés par un populeux mélange de colons de tous pays*. »[286]

Néanmoins, comme l'explique Hattie Jeanquart, les Wallons peuvent également se mélanger à la population du Wisconsin et « s'américaniser ». Ses parents ne l'ont d'ailleurs pas poussée à se marier à un autre Belge, même si, étant donné que les familles wallonnes fréquentent les mêmes endroits, les émigrants wallons décident souvent de s'unir avec des compatriotes.[287]

Conclusion : des influences multiples

Les émigrants wallons sont, durant leur voyage, mais également lors de leur installation, influencés par des éléments divers et variés. Ils sont encouragés par deux types de facteurs : les « push factors », qui jouent un rôle dans le départ des premières familles gréziennes, et les « pull factors », qui ont encouragé Perlot à se rendre en Californie, mais aussi des milliers de personnes à Chicago, pour l'Exposition universelle.

Afin de décider où s'installer, si aucun État ne les attire particulièrement à cause d'un évènement en particulier, les guides d'émigration peuvent jouer un rôle, en mettant en avant certaines régions. Néanmoins, dans tous les cas, les émigrants cherchent toujours à élire domicile à proximité de compatriotes, qui peuvent les aider à s'intégrer. Cela crée évidemment des colonies belges, notamment au Wisconsin, où elles sont aujourd'hui devenues des villes ayant des noms rappelant la Belgique comme Rosière, Namur ou encore Walhain.

Les émigrants wallons s'intègrent d'ailleurs assez bien au sein de la population, malgré les barrières de la langue. L'anglais n'est en effet pas toujours parlé dans les ménages du Wisconsin. Au niveau professionnel, aucun témoignage ne parle de réelles difficultés, malgré le mouvement anti-immigration et la ségrégation résidentielle qui se développent à la fin du 19e et au début du 20e siècle. Les émigrants wallons parviennent même à transmettre certains éléments de leur culture, notamment leur langue, leurs fêtes et certains plats typiques de la Belgique. Malheureusement, nous ne pouvons faire cette observation que pour les Belges installés au Wisconsin, aucun autre témoignage analysé n'ayant mentionné cela. Il est tout de même nécessaire de préciser que, lors de leur arrivée en Amérique, les Wallons se

[286] *Guide et conseiller de l'émigrant*, p. 47.
[287] KRUEGER Leigh, *Oral history with Hattie Jeanquart, in two parts*, *op. cit.*

rendant au Wisconsin ont mis quelques mois à rendre les terres, sur lesquelles ils se sont installés, viables et propices à l'agriculture.

Conclusion

Nous pourrions voir ce mémoire comme le contraste entre le rêve américain, nourri par des acteurs ayant des intérêts différents, et la réalité du terrain, telle que décrite au sein des témoignages. Il a pour objectif de mieux comprendre l'émigration wallonne et a été structuré afin de répondre progressivement aux questions posées dans l'introduction qui, pour rappel, sont les suivantes : Quels acteurs et facteurs influencent les émigrants wallons à partir aux États-Unis entre 1848 et 1914 et quels supports sont utilisés pour cela ? Cela joue-t-il rôle dans le choix du lieu d'installation en Amérique ?

Les acteurs de l'émigration wallonne

Différents facteurs et acteurs jouent un rôle dans l'émigration wallonne aux États-Unis, tant du côté américain que du côté belge.

Les instances publiques américaines, pour commencer, tentent tantôt d'attirer les étrangers au sein du pays, tantôt de contrôler et réduire cette immigration. Au départ, le gouvernement américain cherche à dynamiser la venue de migrants. En 1790, le *Naturalization Act*, permettant à tout étranger blanc et libre, ayant résidé au moins deux ans aux États-Unis, d'être éligible à l'obtention de la nationalité américaine, est promulgué. En 1862, le *Homestead Act* est signé par Abraham Lincoln et encourage alors la venue de fermiers et d'agriculteurs, en offrant 160 acres de terres aux colons de plus de 21 ans. La loi de 1864, visant assurer la protection et prévenir les arnaques sur les émigrants est également de première importance étant donné que les pratiques frauduleuses des agents d'émigrations sont connues et déplorées par les guides d'immigration. Ces derniers, soutenus par les instances des États dont ils parlent, jouent également un rôle dans la venue d'émigrants wallons aux États-Unis. Ils mettent en avant les atouts de certaines régions du pays en s'attardant plus longuement sur les terres agricoles et les opportunités professionnelles qu'elles offrent. À partir des années 1880, la politique du pays change et plusieurs lois, visant à contrôler et réduire l'immigration, sont promulguées.

En Belgique, la politique du gouvernement est beaucoup plus passive et les autorités publiques ne tentent pas d'empêcher l'émigration des Wallons avec des lois. Toutefois, elles essaient, à certains moments, de les décourager, comme au sein du guide *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord.* À travers des rapports consulaires, tels que celui d'Adolphe Poncelet, le gouvernement belge présente les difficultés rencontrées par les émigrants wallons, tout en rappelant que la Belgique présente également des

opportunités, au niveau des terres arables notamment. Notons cependant d'autres guides d'émigrants, non liés aux instances publiques, qui cherchent à encourager l'émigration wallonne, même si l'impact réel de ces livres est difficilement mesurable, n'étant mentionnés que dans un seul de nos témoignages. Comme dans les ouvrages américains, ce sont les aspects liés à l'agriculture et aux opportunités professionnelles qui sont mis en avant, tout en mettant le lecteur en garde contre les abus des armateurs et des agents d'émigration.

Ces derniers sont à l'origine de nombreux départs, grâce à la propagande mise en place dès les années 1850. La vague d'émigration vers le Wisconsin a d'ailleurs été vivement encouragée par Adolphe Strauss, qui possède un bureau dans la province du Brabant. Les agents profitent de l'organisation des voyages pour s'enrichir, au détriment du bien-être des émigrants. La plupart des témoignages que nous avons étudiés le déplorent d'ailleurs, comme ceux d'Edmond Picard, de Xavier Martin et de Jean-Nicolas Perlot. Les agents n'hésitent cependant pas à employer des émigrants rentrés au pays pour encourager leurs connaissances à s'en aller aux États-Unis, à l'image de Jean Joseph Streyckman, employé par Adolphe Strauss. À partir de 1876 et de l'affaire Gurowski, le gouvernement belge décide d'ailleurs de nommer les personnes ayant le droit d'exercer ce métier, afin de limiter l'impact de ces agents et de les empêcher d'escroquer librement les émigrants.

À côté de cela, les émigrants eux-mêmes jouent un rôle sur la venue de nouveaux Wallons aux États-Unis. Effectivement, par des échanges avec leurs familles et leurs amis, ils influencent leurs connaissances à traverser l'Atlantique et à venir s'installer aux États-Unis, pays d'opportunités et de liberté. C'est le cas notamment le cas de Marie Miller, dont les parents décident d'émigrer après avoir reçu les témoignages d'autres membres de leur famille, s'étant installés outre-Atlantique. Il y a également Jean-Nicolas Perlot, qui est responsable d'un grand nombre de départs d'Herbeumontois dans l'Oregon et en Californie qui, à leur tour, encouragent d'autres personnes du village à émigrer, et ce, pendant des dizaines d'années.[288] Par cela, l'émigration par contacts avec l'extérieur, décrite par Jean Stengers, représente parfaitement le phénomène wallon.

<u>L'attraction naturelle des États-Unis…</u>

En outre, les États-Unis attirent les émigrants, pour différentes raisons. Les évènements nationaux, comme les expositions universelles, encouragent des millions de personnes à venir visiter le pays et, pour certains individus, à s'y installer. Entre 1890 et

[288] Voir annexe 4.

1893, des milliers de Wallons décident de se rendre en Amérique, attirés par les opportunités qu'offre la ville de Chicago, qui accueille la *Columbian World's Fair* en 1893. Cette quête d'aventure anime d'ailleurs d'autres émigrants wallons comme Jean-Nicolas Perlot, qui voit en la Ruée vers l'or un moyen de changer de vie et de « réussir » au sein d'un nouvel environnement. Les *glass-workers* carolorégiens sont un autre exemple de Wallons attirés par les atouts liés au monde du travail qu'offrent les États-Unis.

Tout cela est évidemment entretenu par la littérature belge qui met en avant les États-Unis et qui présente le pays comme une terre de liberté où tout est possible, par l'intermédiaire d'auteurs comme Hendrick Conscience et Georges Eekhoud.

… face à une Belgique moins rayonnante

Face à cela, la Belgique ne semble pas faire le poids pour les émigrants wallons. Certains fuient des crises sociales, financières et alimentaires, comme cela est mentionné dans *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*.[289] C'est le cas des émigrants brabançons qui se rendent au Wisconsin durant les années 1850, mais également Jean-Nicolas Perlot qui quitte un Paris sortant d'une révolution et où son travail n'est plus assuré. D'autres fuient des conditions sociales difficiles, en espérant vivre mieux de l'autre côté de l'Atlantique, où de nombreux autres étrangers sont déjà installés.

Un lieu d'installation également influencé

Certains guides pourraient également avoir joué un rôle auprès de certains émigrants. Par la mise en avant de différents états, ils encouragent les Wallons à choisir certaines régions qui leur semblent alors plus attrayantes. C'est d'ailleurs ce qui pousse les premières familles brabançonnes à choisir le Wisconsin, lorsqu'elles sont encore à bord du navire qui les emmène en Amérique.

Tous les émigrants wallons semblent avoir les mêmes critères lorsqu'ils effectuent ce choix. Effectivement, ils cherchent toujours à être à proximité des terres arables, mais aussi, et surtout proche d'autres migrants. Ces derniers peuvent leur prodiguer des conseils et sont également des gages de réussite puisqu'ils ne sont pas encore rentrés dans leur pays d'origine. Cela est démontré par les cartes des *Atlas* que nous avons analysées dans le premier chapitre, mais également le fait que malgré la superficie des États-Unis, les Belges s'installent toujours là où d'autres habitent déjà. C'est ce qu'expliquent les enfants et petits-

[289] *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord, op. cit.*, p. I-II.

enfants d'émigrants wallons au Wisconsin dans leurs interviews et ce que nous avons observé dans le tableau 1.

Enfin, certains États attirent plus que d'autres. Nous avons déjà mentionné l'Illinois qui, avec le rayonnement national de l'exposition universelle de Chicago, voit sa population augmenter grandement. Il y a également les États qui sont décrits au sein d'œuvres littéraires, sur lesquels les émigrants projettent un imaginaire. Nous pouvons prendre l'exemple de New York qui est représenté comme la ville de l'amour dans *La Servante* de Caroline Gravière. Des œuvres comme celle-là pourraient avoir poussé les émigrants à venir découvrir les endroits décrits dans les romans.

Ce mémoire a donc permis d'explorer en profondeur l'émigration wallonne vers les États-Unis entre 1848 et 1914, en mettant en évidence les acteurs et les facteurs qui ont influencé ce mouvement migratoire, à travers trois visions différentes. L'analyse des données statistiques a confirmé, infirmé et complété les hypothèses formulées, offrant ainsi une meilleure compréhension de l'ampleur du phénomène et de l'impact des lois américaines sur ce dernier. Dans le même temps, l'étude des différents éléments alimentant l'imaginaire wallon autour des États-Unis a mis en lumière les motivations et les attentes que peuvent avoir les émigrants wallons. À côté de cela, les témoignages des émigrants eux-mêmes ont fourni des informations précieuses sur leur expérience et leur intégration au sein de la population américaine. Toutefois, ce travail a également ses propres limites. Afin de le compléter, il serait intéressant de chercher à comprendre l'importance des religieux qui, comme l'explique Antoine De Smet, ont joué un rôle dans la vague d'émigration brabançonne des années 1850.[290] De plus, utiliser davantage de sources américaines, comme les registres des navires ayant débarqué aux ports de New York et de San Francisco, permettrait de connaitre plus précisément le nombre exact de Belges qui se sont rendus en Amérique chaque année. En ce qui concerne les listes de passagers produites au port d'Anvers, elles ne sont malheureusement plus consultables, ayant été endommagées durant la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, nous n'avons pas comparé l'émigration wallonne à l'émigration flamande, ce qui mériterait pourtant de faire l'objet de recherches historiques plus poussées. Néanmoins, malgré ces possibilités d'approfondissement, ce mémoire tente de

[290] DE SMET Antoine, « Lempereur (Françoise). Les Wallons d'Amérique du Nord. Étude principalement consacrée aux Wallons établis au Wisconsin », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 56, n° 2, 1978, p. 541-541.

retracer le plus fidèlement possible l'émigration wallonne aux États-Unis et de comprendre ce qui pousse ces Belges à partir vivre à l'autre bout du monde, entre 1848 et 1914.

Sources

Sources inédites

BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F 1160 – 2788
3324
3544
3772
3862
33530
33277
3148
3952
4051
4161
4251
4341
4431
4521
4641
4731
33640
4871
4961
5071
5161
5251
5341
5431
5551
5641
5731

Archives du service public des Affaires étrangères

- BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Mines*, 2849 IV.
- BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1849-1850*, 2020 II.
- BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1870-1895*, 2020 VIII.
- BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *Liste des agents d'émigration*, 2937.
- BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, *1870-1895*, 2020 VIII.
- BRUXELLES, Service public fédéral Affaires étrangères, 2938.

Archives de l'État à Arlon

- ARLON, Archives de l'État, *Notaire Léon Delogne, Bertrix. Minutes des actes notariés. 4 janvier 1890 - 12 avril 1890 (1100-1152)*, AEA 074/44 – 21.
- ARLON, Archives de l'État, *Notaire Léon Delogne, Bertrix. Minutes des actes notariés. 8 juin 1891 - 20 septembre 1891 (1412-1472)*, AEA 074/44 – 27.

Sources orales

GREEN Linda, *Oral history with Marie Miller, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1975, https://search.library.wisc.edu/digital/A43PER4FIAGBMF9D (consulté le 27 avril 2023).

GREEN Linda, *Second oral history with Harold Herlache, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AXGAYUQAO6TLQB8E (consulté 1er mai 2023).

GREEN Linda, *Second oral history with Harry Chaudoir, Sr. and Hazel Chaudoir, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AMQF7OUZSTUTGQ9D (consulté le 1er mai 2023).

GREEN Linda, *Oral history with Norman Wautier* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AK6V3GEZ2UPGT78D (consulté le 1er mai 2023).

GREEN Linda, *Oral history with Leonard Lampereur, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/A56RG3MMKL6V3Q9A (consulté le 1er mai 2023).

GREEN Linda, *First oral history with Louis Bosman, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AM4D6BOLTTEGTJ83 (consulté le 28 avril 2023).

GREEN Linda, *Oral history with Louis Wery, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AWFSX5VA63J4GG8A (consulté le 1er mai 2023).

KRUEGER Leigh, *First oral history with Thelis Noel, in three parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1975, https://search.library.wisc.edu/digital/A32URCSLWAOKWG8X (consulté le 28 avril 2023).

KRUEGER Leigh, *Oral history with Hattie Jeanquart, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/ABFFDKTHIZJ5OJ8N (consulté le 28 avril 2023).

KRUEGER Leigh, *Oral history with Pearl Foshion, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1975, https://search.library.wisc.edu/digital/AACKBXRYC3JHAJ8E (consulté le 1er mai 2023).

KRUEGER Leigh, *Oral history with Harry and Doris Wendricks, in two parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/A3NUPATIHZVQS28K (consulté le 1er mai 2023).

MCAULEY Lynn C., *Oral history with Edward and Josephine Wautlet, and Grace and Harvey LeMense, in 6 parts* [en ligne], Madison, University of Wisconsin, 1976, https://search.library.wisc.edu/digital/AM23UWI52U5ZS48K (consulté le 2 mai 2023).

Sources publiées

1900 Census: Volume I. Population, Washington, Government Printing Office, 1901.

A guide to Florida., Washington, Railroad and Real Estate publishing Bureau, 1873.

AUGER E., *Voyage en Californie*, Paris, Hachette, 1854.

BRODHEAD John Romeyn, *History of the State of New York*, New York, Harper & brothers, 1859.

CONSCIENCE Hendrik, *Le pays de l'or*, Paris, Michel Levy Fréres, 1869.

CONSCIENCE Hendrik, *Het goudland: Lotgevallen van dry Vlamingen die naer Californië vaerden om goud te zoeken*, Anvers, J.P. van Dieren, 1862.

Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord, Bruxelles, H. Tarlier, 1856.

DEBOW J. D. B. (dir.), *The Seventh Census of the United States. 1850*, Washington, Robert Amstrong, 1853.

DE HAM Victor, *Conseils à l'émigrant belge aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, Bruxelles, G. Stapleaux, 1849.

DE SANTA-ANNA NERRY M. F.-J., *Guide de l'émigrant au Brésil, publié par les soins du Syndicat du comité franco-brésilien pour l'Exposition universelle de 1889*, Paris, Librairie Charles Delagraive, 1889.

DE SMET R. P., *Voyages aux montagnes Rocheuses et séjour chez les tribus indiennes de l'Oregon (États-Unis)*, Bruxelles/Paris, Victor Devaux et Cie/H. Repos et Cie, 1873.

EEKHOUD Georges, *La nouvelle Carthage. Les émigrants. Contumace*, Bruxelles, H. Kistemaeckers, 1889.

« Emigration en Amérique », dans *La Meuse*, n° 245, 14 octobre 1864, p. 2.

Emigrant's guide : comprising advice and instruction in every stage of the voyage to America, also, information which the emigrant needs on arrival, Londres, Wiley & Putnam, 1845.

FONTAINE Francis, *The state of Georgia; what it offers to immigrants, capitalists, producers and manufacturers, fruit and vegetable growers, and those desiring to better their condition.*, Atlanta, 1880.

GANNET Henry, *Statistical Atlas*, Washington, United States Census Office, 1903.

Guide et conseiller de l'émigrant, Anvers, J. H. Conart, 1850.

GRAVIÈRE Caroline, *La servante*, Bruxelles, Parent et Fils, 1872.

GRIGGS Richard, *Guide to Mississippi*, Jackson, Pilot Publishing Company, 1874.

Guide to Washington, New York, American Bank Note Company, 1889.

HACHEZ Félix, *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, Bruxelles, Biénez, 1848.

HAINE Jean Joseph François, « La Californie et San Francisco », dans *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, vol. 4, nº 1, 1884, p. 5-53.

HUNT William (dir.), *Thriteenth Census of the United States. Population*, vol. 1, Washington, Government Printing Office, 1913.

INGRAM J.S., *Centennial Exposition Described and Illustrated: Being a Concise and Graphic Description of this Grand Enterprise Commemorative of the First Centennary of American Independence*, Philadelphie, Hubbard Bros, 1878.

KENNEDY Joseph (dir.), *Population of the United States in 1860 ; compiled from the original return of the eighth Census*, Washington, Government Printing Office, 1864.

MARTIN Xavier, « The Belgians of Northeast Wisconsin », dans *Wisconsin Historical Collections*, vol. 12, Madison, Wisconsin Historical Society, p. 375-396.

Nederlandsch-Amerikaansche gids en tolk: handboek voor allen, die te eeniger tijd naar Amerika vertrekken willen, Amsterdam, Imprimerie royale néerlandaise, 1888.

NORT S.N.D., *A century of population growth : from the first Census of the United States to the twelfth. 1790-1900*, Washington, Government Printing Office, 1909, p. 128-130.

OBREEN J.A., *Amerika, land en volk: een gids voor hen die tot landverhuizen genegen zijn*, J. H. Laarman, Amsterdam, 1872.

RICHARD Peters (ed.), *Public Statutes at Large of the United States of America…*, vol. 1, Boston, Charles C. Little et James Brown, 1845.

Return of the whole of persons within the several districts of United States, Londres, J. Phillips, 1793.

« Revue politique », dans *L'Indépendance Belge*, n° 288, 14 octobre 1848, p. 1.

PICARD Edmond, *Journal de mer d'un adolescent*, Bruxelles, Ferdinand Larcier, 1910.

PORTER P. Robert (dir.) et WRIGHT D. Carroll (dir.), *Eleventh Census. Report on Population of the United States*, vol. 1, Washington, Government Printing Office, 1895.

Revised Statutes of the United States passed at the first session of the forty-third congress. 1873-74, vol. 18, Washington Government printing Office, 1878.

RICHMOND William (éd.), *Le Phare première Compagnie Belge-Américaine pour favoriser l'agglomération des Emigrants aux états-unis d'Amerique*, J. Vanbuggenhoudt, Bruxelles, 1856.

RILEY B.F., *Alabama as it is or The immigrant's and capitalist's guide book to Alabama.*, 2e édition, Atlanta, Constitution Publishing Company, 1888.

ROUSSEL Eugène Félix, *Guide de l'émigrant wallon*, Anvers, Libraire de Van Mol-Van Loy, 1856.

ROUSSEL Eugène Félix et BARTHELS P., *L'ouvrier belge et la Société l'Internationale*, Anvers, Imprimerie J. De Cort, 1869.

SANGER George P. (ed.), *The Statutes at large, Treaties and Proclamations of the United States of America*, vol. 13, Boston, Little Brown and Co, 1866.

STOOPS Newton E., *Handbook of the United States of America and Guide to Emigration: Giving the Latest and Most Complete Statistics of the Government, Army, Navy*, New York, Geilord Watson, 1880.

The immigrant's guide to Waco and McLennan county, Texas, Waco, Lambdin & Furman Printers, 1884.

The state of Maryland and its advantages for immigrants, especially farmers, manufacturers and capitalists, Baltimore, State Bureau of Immigration, 1908.

The Statutes at Large of America from December 1881 to March 1883, vol. 22, Washington, Government printing Office, 1883.

The Statutes at Large of America from December 1889 to March 1891, vol. 26, Washington, Government printing Office, 1891.

The Statutes at Large of United States of America from December 1901 to March 1903, vol. 32, Washington, Government printing Office, 1891.

The Statutes at Large of United States of America from December 1905 to March 1907, vol. 34, n° 1, Washington, Government printing Office, 1907.

THRALL Homer S., *The people's illustrated almanac, Texas hand-book and immigrants' guide, for 1880*, Saint-Louis, N. D. Thompson & co, 1880.

TRASENTER P., *Aux États-Unis. Notes de voyage d'un ingénieur*, Paris, Auguste Ghio, 1885.

WALKER A. Francis (dir.), *Ninth Census. The statistics of the population of the United* States, vol. 1, Washington, Government Printing Office, 1872.

WALKER A. Francis (dir.) et SEATON W. Chas (dir.), *Statistics of the population of the United States at the tenth Census*, vol 1., Washington, Government Printing Office, 1883.

WILSON L.A., *The immigrants guide to Texas giving descriptions of counties, towns and villages, with valuable historical and statistical information*, Dallas, Wilmans Printers, 1888.

ZENDER Joachim Denis Laurent, *Guide des États-Unis, pour les chemins de fer, la navigation, les lois et les institutions de l'Amérique du Nord*, New York, 1858.

Bibliographie

Travaux

ABRAMITZKY Ran, BOUSTAN Leah Platt et ERIKSSON Katherine, « A Nation of Immigrants: Assimilation and Economic Outcomes in the Age of Mass Migration », dans *Journal of Political Economy*, vol. 122, nº 3, 2014, p. 467-506.

ANDERSON Hannah L., « That Settles It: The Debate and Consequences of the Homestead Act of 1862 », dans *The History Teacher*, vol. 45, Society for History Education, nº 1, 2011, p. 117-137.

BEELAERT Bram (éd.), *Red Star Line Antwerpen: 1873-1934*, Louvain / Anvers, Davidsfonds Uitgeverij / Red Star Line Museum, 2013.

BOBBE Terry Jane, *A collection and transcription of Walloon Belgian folksongs as sung in Northeast Wisconsin with analysis and historical commentary*, Manitowoc, Silver Lake College of the Holy Family, 1993.

BOUTIER Marie-Guy, « L 'etymologie de cramique », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 84, nº 3, 2006, p. 771-785.

BOYD Richard, « L'exposition universelle de Chicago, à la fin du XIXe siècle. La « culture d'exposition » comme révélateur des difficultés dans la création d'une nation », dans *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, vol. 33, nº 1, 2000, p. 55-83.

BRIAN Eric, « Statistique administrative et internationalisme statistique pendant la seconde moitié du XIXe siècle », dans *Histoire & Mesure*, vol. 4, nº 3/4, 1989, p. 201-224.

CAZAUX Yves, *Le rêve américain: de Champlain à Cavelier de La Salle*, Paris, Michel, 1988.

COHN Raymond L., « The Transition from Sail to Steam in Immigration to the United States », dans *The Journal of Economic History*, vol. 65, nº 2, 2005, p. 469-495.

COLLET Eric, *Le parler wallon du Wisconsin : aspects phonétiques, lexicaux, morphologiques et syntaxiques*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1986.

COOK Bernard A., *Belgians in Michigan*, East Lansing, Michigan State University Press, 2007.

COURVILLE Serge, *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2002.

DANIELS Roger et GRAHAM Otis L., *Debating American Immigration, 1882 - present*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001.

DESAMA Claude, « L'expansion démographique du XIXe siècle », dans HASQUIN Hervé (dir.), *La Wallonie, le pays et les hommes. De 1830 à nos jours*, t. 2, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, p. 139-158.

DE SMET Antoine, « Antécédents et aspects peu connus de l'émigration belge dans le nord-est du Wisconsin », dans *Wavriensia*, vol. 2, nº 2, 1953, p. 17-39.

DE SMET Antoine, « Francois C. Petiniot et 1'émigration wallonne dans le nord-est du Wisconsin de 1853 à 1856 », dans *Wavriensia*, vol. 1, 1952, p. 80-82.

DE SMET Antoine, « La communauté belge du nord-est du Wisconsin. Ses origines. Son évolution jusque vers 1900 », dans *Album Antoine De Smet*, Bruxelles, Centre National d'Histoire des Sciences., 1974, p. 361 – 506.

DE SMET Antoine, « Lempereur (Françoise). Les Wallons d'Amérique du Nord. Etude principalement consacrée aux wallons établis au Wisconsin », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 56, nº 2, 1978, p. 541.

DE SMET Antoine, « L'émigration belge aux États-Unis pendant le XIXe siècle jusqu'à la guerre civile », dans *Album Antoine De Smet*, Bruxelles, Centre national d'Histoire des Sciences, 1974, p. 443-460.

DE SMET Antoine, *Voyageurs belges aux États-Unis du XVIIe siècle à 1900: notices bio-bibliographiques*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1959.

DEFNET Mary Ann et al., *From Grez-Doiceau to Wisconsin : contribution à l'étude de l'émigration wallonne vers les États-Unis d'Amérique au XIXème siècle*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1986.

DUCAT Jean, *Luxembourgeois, Ardenne-Arlon-Gaume, dans le monde : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques*, Biesme-Mettet, Belgian American Heritage, 2002.

DUCAT Jean, *Carolorégiens au Nouveau Monde : les émigrés partis des communes de Jumet et des environs : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19ème siècle*, Biesme, Belgian American Heritage, 2000.

DUCAT Jean, *Brabançons au nouveau monde : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, Biesme, Belgian American Heritage, 2000.

DUCAT Jean, *Namurois dans le Nouveau Monde : partis des villes et villages de la Province de Namur : contribution à l'étude de l'émigration de Belgique méridionale vers les Amériques au 19e siècle*, Belgian Americain Heritage, Biesme-Mettet, 1995.

DUCAT Jean, *Un pays de Charleroi en Amérique : recueil d'informations et de documents relatifs à l'émigration d'ouvriers qualifiés des régions carolorégiennes avant 1914*, Charleroi, Belgian American Heritage, 1992.

DUCAT Jean, « Les Brabançons au Far-West. Jay Township. Une colonie grézienne au Minnesot », dans *Wavriensia*, vol. 5, 1989, p. 121-128.

DUCHAC René, *La sociologie des migrations aux États-Unis*, Paris, Mouton, 1974.

EGGERICKX Thierry, *Le mouvement d'émigration des Brabançons vers les États-Unis. Le cas de Grez-Doiceau (1852-1858)*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1987.

EGGERICKX T. et POULAIN M., « Le contexte et les conséquences démographiques de l'émigration des Brabançons vers les États-Unis au milieu du XIXe siècle », dans *Annales de Démographie Historique*, vol. 1987, n° 1, 1988, p. 313-336.

ERIKSSON Katherine et WARD Zachary, « The Residential Segregation of Immigrants in the United States from 1850 to 1940 », dans *The Journal of Economic History*, vol. 79, nº 4, 2019, p. 989-1026.

FEYS Torsten, « The visible hand of shipping interests in American migration policies 1815-1914 », dans *The Low Countries Journal of Social and Economic History*, vol. 7, nº 1, 2010, p. 38-62.

FEYS Torsten, *The emigration policy of the Belgian government from Belgium to the U.S through the port of Antwerp 1842-1914*, Gand, Université de Gand, 2003.

FONES-WOLF Ken, « Transatlantic Craft Migrations and Transnational Spaces: Belgian Window Glass Workers in America, 1880–1920 », dans *Labor History*, vol. 45, nº 3, 2004, p. 299-321.

FOUCRIER A., « Le mythe californien dans l'histoire américaine », dans *Pouvoirs*, 2010/2 (n° 133), p. 5-15.

GARCÍA Pilar Garcés et BARBOSA Lourdes Terrón, « Les États-Unis vus par les écrivains voyageurs belges de la fin du XIXe siècle », dans *Anales de Filología Francesa*, vol. 24, 2016, p. 65-77.

GOFFINET Sylvie-Anne et DAMME Dirk van, *Analphabétisme fonctionnel en Belgique*, Bruxelles / Hambourg, Fondation Roi Baudouin / Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1990.

GOLDIN C., "The Political Economy of Immigration Restriction in the United States, 1890 to 1921", dans GOLDIN C. (ed.) et LIBECAP G. D. (ed.), *The Regulated Economy : A Historical Approach to Political Economy*, Chicago, The University of Chicago Press, 1994, p. 223-258.

GHORRA-GOBIN Cynthia et MUSSET Alain, « Canada-États-Unis-Mexique : l'Amérique du Nord au-delà des frontières », dans GHORRA-GOBIN Cynthia et MUSSET Alain, *Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, SEDES, 2012, p.7-16.

GORIS Jan Albert, « A Belgian in the Gold Rush: A Memoir by Dr. J. J. F. Haine », dans *California Historical Society Quarterly*, vol. 37, nº 4, 1958, p. 311-346.

GREEN Nancy L., « L'île de M. Ellis, du dépôt de munitions au lieu de mémoire », dans *Hommes & Migrations*, vol. 1247, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, nº 1, 2004, p. 40-47.

HATTON Timothy J., « The Immigrant Assimilation Puzzle in Late Nineteenth-Century America », dans *The Journal of Economic History*, vol. 57, nº 1, 1997, p. 34-62.

Historical Statistics of the United States : Colonial Times to 1970. Bicentennial edition, vol. 1, Washington, US Departement of Commerce / Bureau of the Census, 1975.

HOLLIDAY Jaquelin Smith et SWAIN William, *The world rushed in: the California gold rush experience*, Presses universitaires d'Oklahoma, Norman, University of Oklahoma Press, 2002.

HUTCHINSON Edward Prince, *Legislative History of American Immigration Policy, 1798-1965*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1981.

JOHANNESSEN Jon-Arild, « The Long Depression: 1873–1893 », dans, JOHANNESSEN Jon-Arild (éd.), *Innovations Lead to Economic Crises: Explaining the Bubble Economy*, Cham, Springer International Publishing, 2017, p. 89-109.

KESTELOOT Chantal, « Mouvement wallon et identité nationale », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1392, nº 7, 1993, p. 1-48.

KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette et SPELKENS Emy, *Two studies on emigration through Antwerp to the New world*, Bruxelles, Center for American studies, 1976.

LAMONDE Yvan, « Le Bas-Canada et Le Courrier des États-Unis de New York (1828-1840) », dans *Les Cahiers des dix*, nº 56, 2002, p. 217-233.

LE DOUR Olivier et LE CLECH Grégoire, *Les Bretons dans la ruée vers l'or de Californie*, Rennes, Portes du large, 2006.

LEMPEREUR Françoise, « Quand les traditions culturelles cimentent une volonté d'exister – Le cas des Wallons du Wisconsin », dans *Port Acadie*, nº 13-14-15, 2008, p. 173-187.

LEMPEREUR Françoise, *Les Wallons d'Amérique du Nord: étude principalement consacrée aux Wallons établis au Wisconsin*, Gembloux, Duculot, 1976.

LUIBHÉID Eithne, *Entry Denied: Controlling Sexuality at the Border*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2002.

MARINARI Maddalena, « The 1921 and 1924 Immigration Acts a Century Later: Roots and Long Shadows », dans *Journal of American History*, vol. 109, nº 2, 2022, p. 271-283.

MARTINI Manuela et RYGIEL Philippe, *Genre et travail migrant: mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Editions Publibook, 2009.

MATTON Sylvain, « L'interprétation alchimique de la mythologie », dans *Dix-Huitième Siècle*, vol. 27, nº 1, 1995, p. 73-87.

MAZZELLA Sylvie, *Sociologie des migrations*, 2e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2016.

MCAULNEY Lynn et GOULD Marian, *Belgian-American research materials : a selected bibliography*, Green Bay, University of Wisconsin Press, 1984.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, « Or des Amériques », dans *Diplomatie*, n° 38, 2009, p. 45-48.

NASH Gerald D., « A Veritable Revolution: The Global Economic Significance of the California Gold Rush », dans *California History*, vol. 77, nº 4, 1998, p. 276-292.

OLAH Myriam, « « La toison d'or » (Το χρυσόμαλλο δέρας) de Yannis Ritsos, une (r)écriture grecque moderne », dans *GAIA. Revue interdisciplinaire sur la Grèce ancienne*, vol. 17, nº 1, 2014, p. 249-270.

ORY Pascal, *L'Expo universelle, 1889*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989.

OWENS Kenneth N., *Riches for All: The California Gold Rush and the World*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2002.

PERLOT Jean Nicolas et DEJARDIN André, *Chercheur d'or: vie et aventures d'un enfant de l'Ardenne*, Gembloux, Duculot, 1974.

RACETTE Elisabeth, *L'émigration brabançonne vers les États-Unis au milieu du 19e siècle : le cas de Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse et l'écluse 1855-1856*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1989.

ROSENBERG Chaim M., *America at the Fair: Chicago's 1893 World's Columbian Exposition*, Chicago, Arcadia Publishing, 2008.

ROUDIÉ Philippe, « Bordeaux, port d'émigration lointaine (1865-1918) », dans *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, vol. 30, nº 1, 1983, p. 157-188.

SINKE Suzanne M., *Dutch Immigrant Women in the United States, 1880-1920*, Champaign,University of Illinois Press, 2002.

SCHORUNG Matthieu, *Le transport ferroviaire de passagers aux États-Unis entre conflictualités institutionnelles, processus de territorialisation et ancrage métropolitain*, Paris, Université Paris-Est, 2019.

SKEMER Don C., *American history in Belgium and Luxembourg : a bibliography*, Bruxelles, Center for American studies, 1975.

SOENNICHSEN John Robert, *The Chinese Exclusion Act of 1882*, Santa Barbara, Greenwood, 2011.

SPERBER Jonathan, *The European Revolutions, 1848-1851*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

ST. CLAIR David J., « The Gold Rush and the Beginnings of California Industry », dans *California History*, vol. 77, nº 4, 1998, p. 185-208.

STENGERS Jean, *Émigration et immigration en Belgique au XIXe et au XXe siècles*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer, 1978.

TINKLER Jacqueline Lee, *Determinants of Ethnic Retention as see Through Walloon Immigrants to Wisconsin*, Arlington, University of Texas, 2019.

TIXHON Axel, « Les statistiques criminelles belges du XIXe siècle : du crime au criminel. De la société à l'individu. Le chiffre au service de l'État », dans *Déviance et société*, vol. 21, nº 3, 1997, p. 223-249.

VAN OERS Sophie, *Emigratie naar de Verenigde Staten via de haven van Antwerpen. Profiel en geografische herkomst van de emigranten in 1855*, Anvers, Université d'Anvers, 2009.

VAN NUFFEL R., « Conscience Henri », dans *Biographie nationale*, t. 16, fasc. 1, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1985, p. 214-298.

WEIL François, « Remarques sur les villes industrielles aux États-Unis (1820-1880) », dans *Histoire, Économie et Société*, vol. 13, nº 3, 1994, p. 501-506.

« Note sur la Collection de Vinck », dans *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 6, nº 34, 1931, p. 294-297.

Références électroniques

BATALOVA Jeanne et WARD Nicole, « Frequently Requested Statistics on Immigrants and Immigration in the United States », *Migration Policy Institute*, https://www.migrationpolicy.org/article/frequently-requested-statistics-immigrants-and-immigration-united-states#:~:text=How%20many%20U.S.%20residents%20are,or%2020%20percent)%20from%202010 (consulté le 3 mai 2023).

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES, « Orpailleur », https://www.cnrtl.fr/definition/orpailleur (consulté le 1er mai 2023).

DESTATTE Philippe, *Histoire succincte de la Wallonie* [en ligne], Namur, 2013, https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire-succincte-de-la-wallonie#.ZFTGi3ZBzb0 (consulté le 3 mai 2023).

EWING Walter A., « Opportunity and Exclusion : A Brief History of U.S. Immigration Policy » [en ligne], https://exchange.americanimmigrationcouncil.org/sites/default/files/research/opportunity_exclusion_011312.pdf (consulté le 15 mai 2023).

FOHLEN Claude, « Sécession, Guerre (de) », dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], https://www.universalis.fr/encyclopedie/secession-guerre-de/ (consulté le 18 mai 2023).

HASQUIN Hervé, « La Wallonie : d'où vient-elle ? », https://www.wallonie-en-ligne.net/1995_Wallonie_Atouts-References/1995_ch01-1_Hasquin_Herve.htm (consulté le 8 mai 2023).

LIBRARY OF CONGRESS, « Collection. United States Statutes at Large », https://www.loc.gov/collections/united-states-statutes-at-large/about-this-collection/#:~:text=The%20United%20States%20Statutes%20at,the%20official%20source%20of%20legislation. (consulté le 3 avril 2023).

MABILLE Xavier, « Wallonie », dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], https://www.universalis.fr/encyclopedie/wallonie/ (consulté le 8 mai 2023).

MADISON James (dir.), *Return of the whole number of persons within the several districts of the United States according to "An act providing for the second Census or Enumeration of the Inhabitants of the United States." Passed February the twenty eighth, one thousand eight hundred* [en ligne], https://www2.census.gov/library/publications/decennial/1800/1800-returns.pdf (consulté le 13 mars 2023).

MARION Camille, « La femme migrante comme agent de contrôle social dans le contexte de la frontière américaine. La Virginie au xviie siècle et la Californie à l'époque de la ruée vers l'or [en ligne] », dans *Transatlantica*, n° 1, 2022, https://journals.openedition.org/transatlantica/19148 (Consulté le 23 avril 2023).

« Nicolas saint », dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], https://www.universalis.fr/encyclopedie/nicolas-saint/ (consulté le 1er mai 2023).

POLK J. K., « December 5, 1848: Fourth Annual Message to Congress », https://millercenter.org/the-presidency/presidential-speeches/december-5-1848-fourth-annual-message-congress (consulté le 23 avril 2023)).

RIOT-SARCEY M. et GRIBAUDI M., *1848, la révolution oubliée* [en ligne], Paris, La Découverte, 2009, https://www.cairn.info/1848-la-revolution-oubliee--9782707158468.htm (consulté le 23 avril 2023).

SZABÓ Éva Eszter, « The Migration Factor in the American Civil War: The Impact of Voluntary Population Movements on the War Effort » [en ligne], dans *Americana E-Journal of American studies in Hungary*, vol. 12, n° 1, 2016, http://americanaejournal.hu/vol12no1/szabo (consulté le 18 mai 2023).

TAUZIN-CASTELLANOS Isabelle, « Les agents d'émigration à Bordeaux », dans TAUZIN-CASTELLANOS Isabelle, *De l'émigration en Amérique latine à la crise migratoire : histoire oubliée de la Nouvelle-Aquitaine XIXe-XXIe siècle* [en ligne], https://shs.hal.science/halshs-03502841 (consulté le 18 avril 2023).

THE STATUE OF LIBERTY - ELLIS ISLAND FOUNDATION, « Passenger Search », https://heritage.statueofliberty.org/passenger (consulté le 10 mai 2023).

THE STATUE OF LIBERTY - ELLIS ISLAND FOUNDATION, « Baboul, Charles », https://heritage.statueofliberty.org/passenger-details/czoxMjoiMTAyMTE0MDgwMTY2Ijs=/czo4OiJtYW5pZmVzdCI7 (consulté le 25 avril 2023).

THE STATUE OF LIBERTY - ELLIS ISLAND FOUNDATION, « Aimable P. », https://heritage.statueofliberty.org/passenger-details/czoxMjoiMTAzMzM4MTAwNzQxIjs=/czo4OiJtYW5pZmVzdCI7 (consulté le 25 avril 2023).

« *to prepare and cause to be printed such forms and schedules as may be necessary for the full enumeration of the inhabitants of the United States* […] » (UNITED STATES CENSUS BUREAU, « Decennial Census Official Publications », https://www.census.gov/programs-surveys/decennial-census/decade/decennial-publications.1850.html#list-tab-799609106 (consulté le 3 avril 2023)).

UNITED STATES CENSUS BUREAU, « 1790 Census: Return of the Whole Number of Persons within the Several Districts of the United States », https://www.census.gov/library/publications/1793/dec/number-of-persons.html (consulté le 3 avril 2023).

UNITED STATES CENSUS BUREAU, « Statistical Atlases », https://www.census.gov/history/www/programs/geography/statistical_atlases.html (consulté le 3 avril 2023).

UNIVERSITY OF WISCONSIN MADISON LIBRARIES, « Belgian-American Collection », https://search.library.wisc.edu/search/digital?filter%5Bfacets%5D%5Bcollections_facet~Belgian-American+Collection%5D=yes (consulté le 27 avril 2023).

Annexes

Annexe 1 : Les États-Unis en 1910

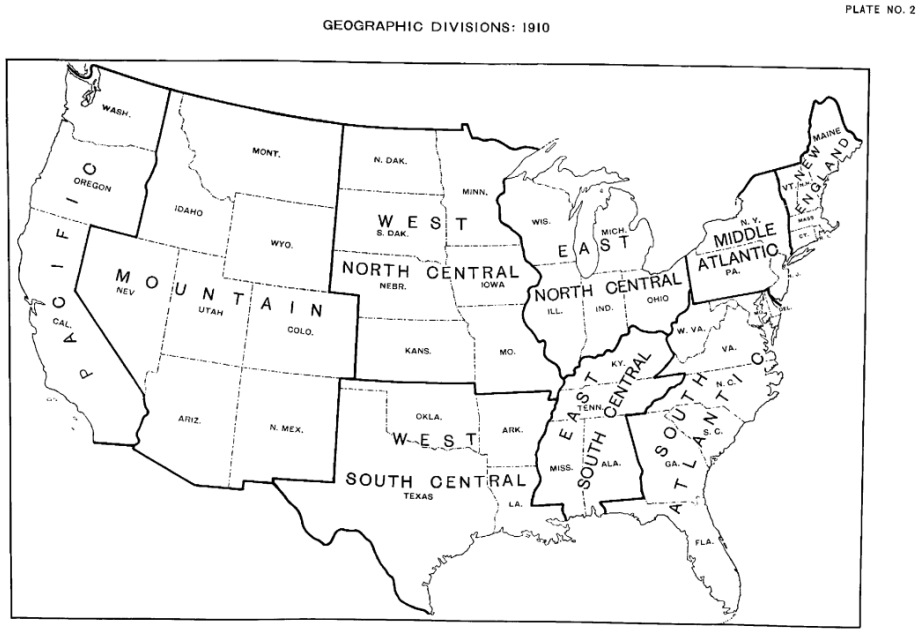

Source : SLOANE Charles (dir.), *Atlas of the United States*, Washington, Government Printing Office, 1914

Annexes 2 : Registres de populations en 1848, 1886 et 1912.

Extrait du tableau « Mutations de domicile avec la distinction des catégories d'entrée et de sortie. Récapitulation » pour l'année 1848.

VILLES ET COMMUNES RURALES.	NOMBRE DE CEUX QUI SE SONT ÉTABLIS VENANT				NOMBRE DE CEUX QUI ONT QUITTÉ POUR S'ÉTABLIR			
	D'une autre commune de la province.	D'une autre province du royaume.	De l'étranger.	TOTAL.	Dans une autre commune de la province.	Dans une autre province du royaume.	A l'étranger.	TOTAL.
VILLES.								
Province d'Anvers.	3,198	2,023	243	5,464	2,480	2,124	293	4,897
» de Brabant	7,439	3,359	576	11,374	5,277	1,810	248	7,335
» de la Flandre occidentale . . .	2,976	838	324	4,138	2,595	1,486	411	4,292
» de la Flandre orientale	3,748	1,841	818	6,407	2,945	2,139	294	5,378
» de Hainaut	1,450	608	129	2,167	1,239	620	156	2,015
» de Liége.	2,730	783	255	3,768	1,800	422	58	2,280
» de Limbourg	285	151	54	490	231	172	56	459
» de Luxembourg.	184	118	54	356	216	149	53	418
» de Namur.	360	280	11	660	258	238	21	517
	22,350	10,010	2,464	34,824	16,841	9,160	1,590	27,591

Source : BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160 – 32145.

Extrais du tableau « Cadre II. Emigration » pour l'année 1886.

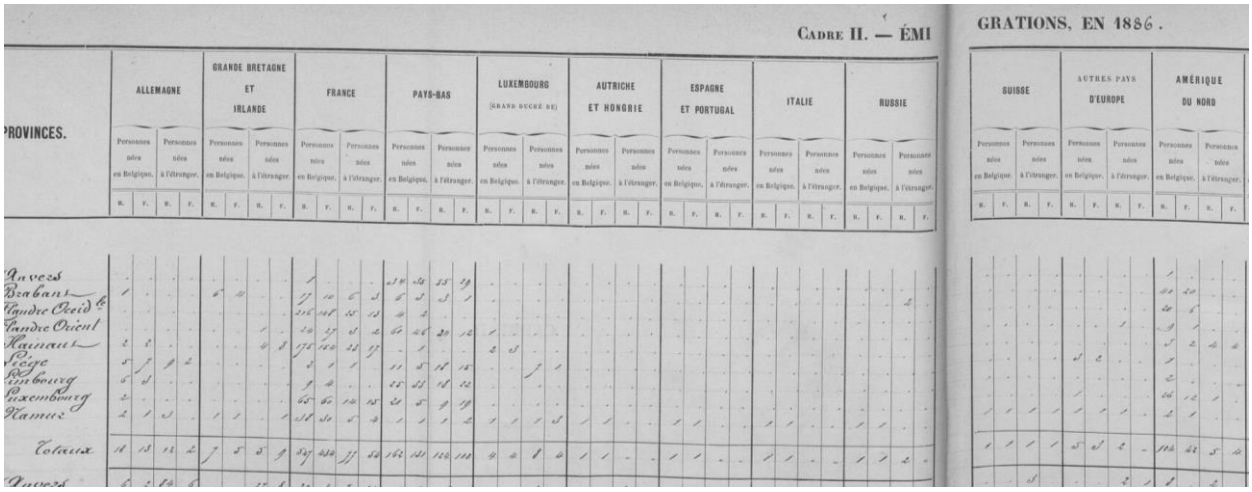

Source : BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160 – 2810.

Extrais du tableau « Cadre II. Emigration » pour l'année 1912.

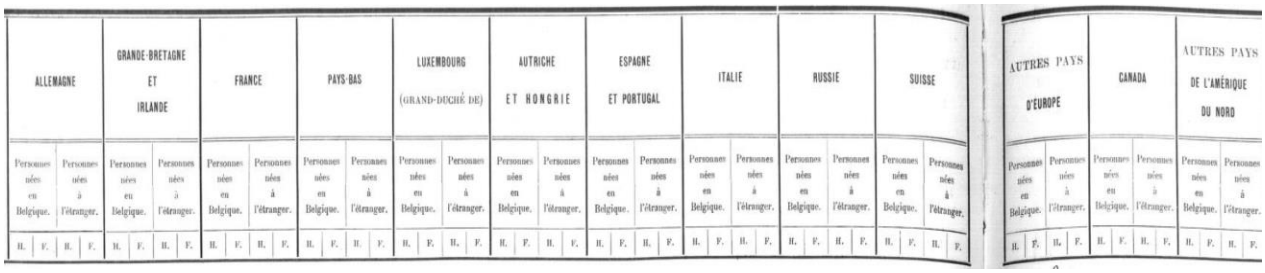

Source : BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976*, F1160 – 5641.

Annexe 3 : Gravure de B. Netter, liée à un article sur les mines d'or en Californie (1849)

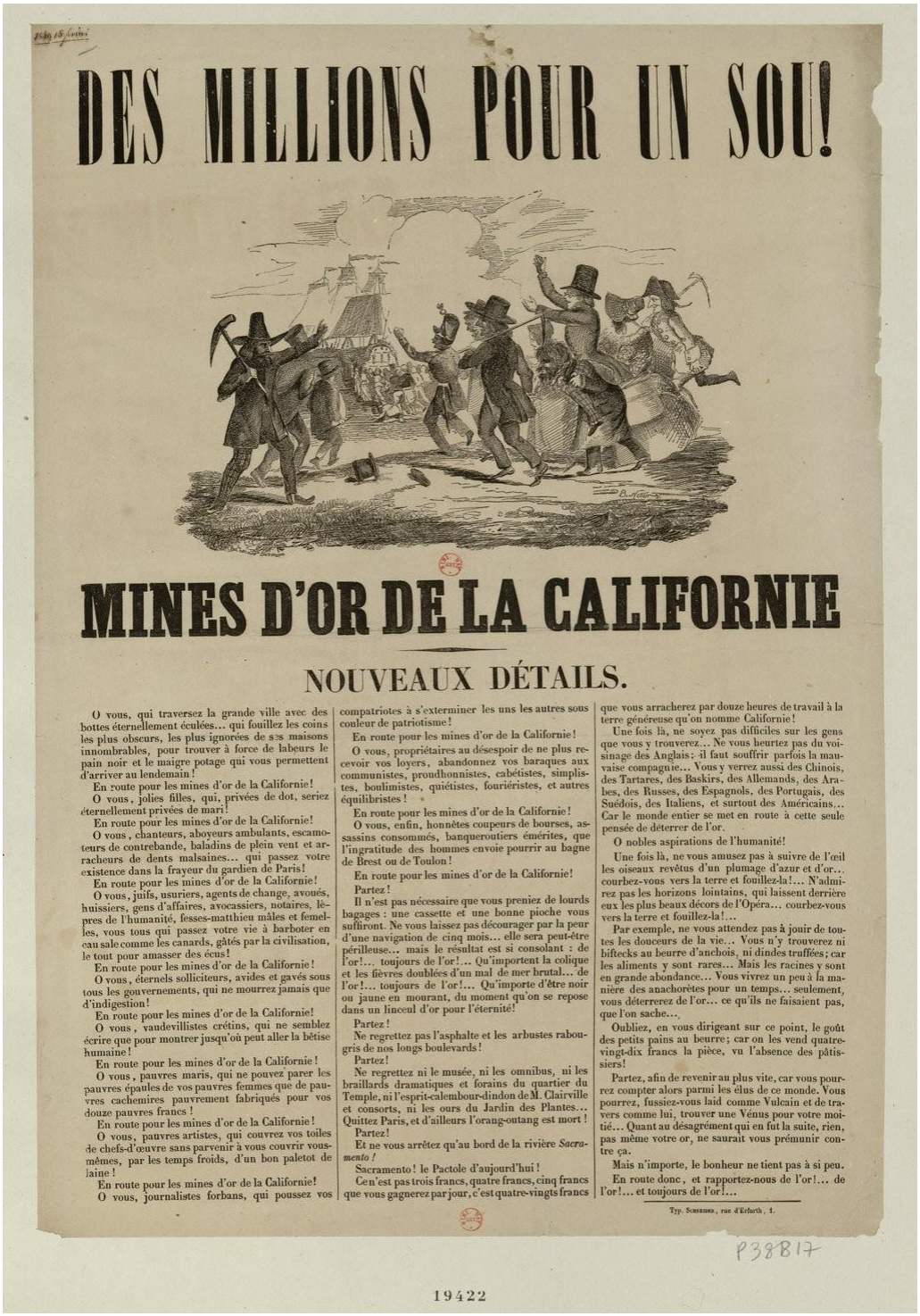

DES MILLIONS POUR UN SOU!

MINES D'OR DE LA CALIFORNIE

NOUVEAUX DÉTAILS.

O vous, qui traversez la grande ville avec des bottes éternellement éculées... qui fouillez les coins les plus obscurs, les plus ignorées de ses maisons innombrables, pour trouver à force de labeurs le pain noir et le maigre potage qui vous permettent d'arriver au lendemain !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, jolies filles, qui, privées de dot, seriez éternellement privées de mari !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, chanteurs, aboyeurs ambulants, escamoteurs de contrebande, baladins de plein vent et arracheurs de dents malsaines... qui passez votre existence dans la frayeur du gardien de Paris !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, juifs, usuriers, agents de change, avoués, huissiers, gens d'affaires, avocassiers, notaires, lèpres de l'humanité, fesses-matthieu mâles et femelles, vous tous qui passez votre vie à barboter en eau sale comme les canards, gâtés par la civilisation, le tout pour amasser des écus !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, éternels solliciteurs, avides et gavés sous tous les gouvernements, qui ne mourrez jamais que d'indigestion !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, vaudevillistes crétins, qui ne semblez écrire que pour montrer jusqu'où peut aller la bêtise humaine !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, pauvres maris, qui ne pouvez parer les pauvres épaules de vos pauvres femmes que de pauvres cachemires pauvrement fabriqués pour vos douze pauvres francs !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, pauvres artistes, qui couvrez vos toiles de chefs-d'œuvre sans parvenir à vous couvrir vous-mêmes, par les temps froids, d'un bon paletot de laine !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, journalistes forbans, qui poussez vos compatriotes à s'exterminer les uns les autres sous couleur de patriotisme !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, propriétaires au désespoir de ne plus recevoir vos loyers, abandonnez vos baraques aux communistes, proudhonnistes, cabétistes, simplistes, boulimistes, quiétistes, fouriéristes, et autres équilibristes !

En route pour les mines d'or de la Californie !

O vous, enfin, honnêtes coupeurs de bourses, assassins consommés, banqueroutiers émérites, que l'ingratitude des hommes envoie pourrir au bagne de Brest ou de Toulon !

En route pour les mines d'or de la Californie !

Partez !

Il n'est pas nécessaire que vous preniez de lourds bagages : une cassette et une bonne pioche vous suffiront. Ne vous laissez pas décourager par la peur d'une navigation de cinq mois... elle sera peut-être périlleuse... mais le résultat est si consolant : de l'or !... toujours de l'or !... Qu'importent la colique et les fièvres doublées d'un mal de mer brutal... de l'or !... toujours de l'or !... Qu'importe d'être noir ou jaune en mourant, du moment qu'on se repose dans un linceul d'or pour l'éternité !

Partez !

Ne regrettez pas l'asphalte et les arbustes rabougris de nos longs boulevards !

Partez !

Ne regrettez ni le musée, ni les omnibus, ni les braillards dramatiques et forains du quartier du Temple, ni l'esprit-calembour-dindon de M. Clairville et consorts, ni les ours du Jardin des Plantes... Quittez Paris, et d'ailleurs l'orang-outang est mort !

Partez !

Et ne vous arrêtez qu'au bord de la rivière *Sacramento !*

Sacramento ! le Pactole d'aujourd'hui !

Ce n'est pas trois francs, quatre francs, cinq francs que vous gagnerez par jour, c'est quatre-vingts francs que vous arracherez par douze heures de travail à la terre généreuse qu'on nomme Californie !

Une fois là, ne soyez pas difficiles sur les gens que vous y trouverez... Ne vous heurtez pas du voisinage des Anglais : il faut souffrir parfois la mauvaise compagnie... Vous y verrez aussi des Chinois, des Tartares, des Baskirs, des Allemands, des Arabes, des Russes, des Espagnols, des Portugais, des Suédois, des Italiens, et surtout des Américains... Car le monde entier se met en route à cette seule pensée de déterrer de l'or.

O nobles aspirations de l'humanité !

Une fois là, ne vous amusez pas à suivre de l'œil les oiseaux revêtus d'un plumage d'azur et d'or... courbez-vous vers la terre et fouillez-la !... N'admirez pas les horizons lointains, qui laissent derrière eux les plus beaux décors de l'Opéra... courbez-vous vers la terre et fouillez-la !...

Par exemple, ne vous attendez pas à jouir de toutes les douceurs de la vie... Vous n'y trouverez ni bifteck au beurre d'anchois, ni dindes truffées ; car les aliments y sont rares... Mais les racines y sont en grande abondance... Vous vivrez un peu à la manière des anachorètes pour un temps... seulement, vous déterrerez de l'or... ce qu'ils ne faisaient pas, que l'on sache...

Oubliez, en vous dirigeant sur ce point, le goût des petits pains au beurre ; car on les vend quatre-vingt-dix francs la pièce, vu l'absence des pâtissiers !

Partez, afin de revenir au plus vite, car vous pourrez compter alors parmi les élus de ce monde. Vous pourrez, fussiez-vous laid comme Vulcain et de travers comme lui, trouver une Vénus pour votre moitié... Quant au désagrément qui en fut la suite, rien, pas même votre or, ne saurait vous prémunir contre ça.

Mais n'importe, le bonheur ne tient pas à si peu.

En route donc, et rapportez-nous de l'or !... de l'or !... et toujours de l'or !...

Typ. Simonnes, rue d'Erfurth, 1.

P38817

19422

Source : NETTER B., « Des millions pour un sou ! Mines d'or de la Californie. Nouveaux détails », gravure issue de PARIS, Bibliothèque nationale de France, *Collection De Vinck* [en ligne], https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53026674v/f1.item.r=Des%20millions%20pour%20un%20sou%20!.zoom# (consulté le 24 avril 2023).

Annexe 4 : Article de journal sur l'émigration herbeumontoise

Lors des « Retrouvailles Herbeumontoises » des 17 et 18 mai derniers, un événement qui a marqué le village depuis plus de cent ans a été largement évoqué, tant dans les discours que dans les conversations : l'émigration.

Vers 1850, une véritable marée européenne déferle sur le Nouveau Monde : une marée déterminée par trois facteurs : la crise économique de 1847-1849 en Europe, la ruée vers l'or californien et le recrutement de mercenaires.

Le 3 octobre 1850, un certain Jean-Nicolas Perlot d'Herbeumont s'embarque au Havre pour les Etats-Unis. Pas moins de 178 bateaux amènent, vers la Californie, des milliers de chercheurs. Après un voyage de six mois, il atteint la côte californienne et, à partir de là, il prospecte des territoires immenses et inconnus. Il fait connaissance avec les Indiens, les serpents, les panthères et les ours : autant d'embûches redoutables. Perlot va se fixer d'un ruisseau vers un autre, mais ne fera pas fortune comme chercheur d'or. Néanmoins, le capital amassé lui permet, à Portland (dans l'Oregon) de se convertir en homme d'affaires et de gérer des territoires très vastes, convenant pour l'élevage. Il se lance aussi dans la culture maraîchère. Quand il rentre au village, après plus de vingt ans d'absence, il est auréolé d'une véritable gloire, ayant jeté les fondements d'une active fortune, non en

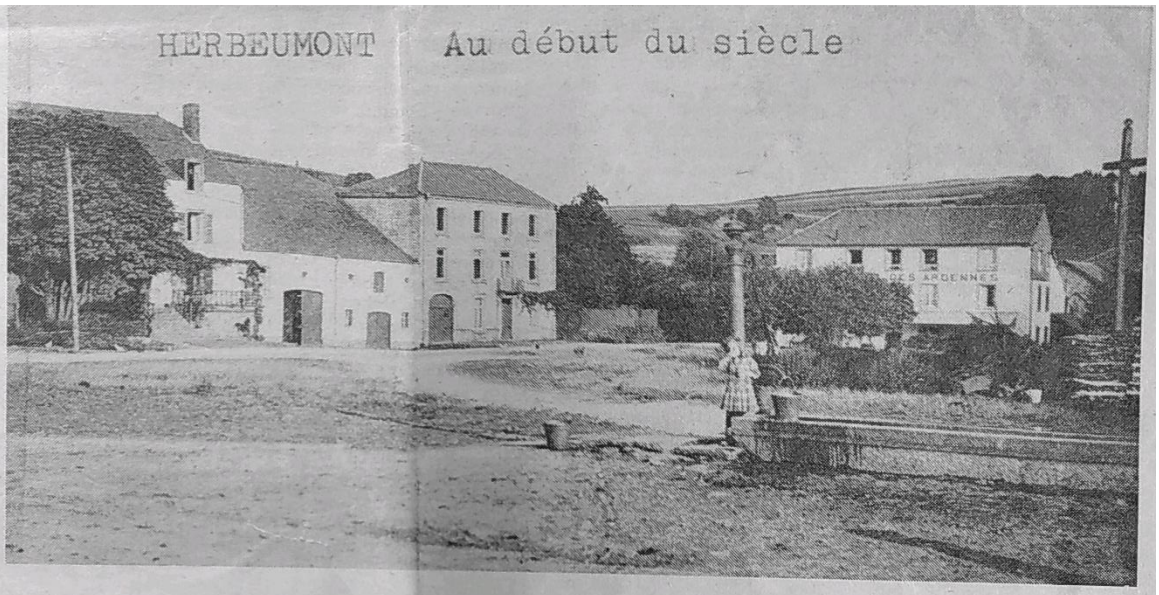

Californie, mais dans le défrichement des forêts sur l'emplacement desquelles est bâtie une partie de la ville de Portland. Quand Perlot reprend le chemin des Etats-Unis, en 1868, il emmène avec lui une dizaine de jeunes gens du village. Quelques semaines plus tard, un autre contingent d'émigrants s'embarque pour les côtes américaines du Pacifique. Pendant près de quarante ans, et surtout après 1880, le mouvement n'a cessé : l'exode des familles entières pour l'Amérique est devenu fait courant dans la vie du village. Le voyage se fait, soit en malle-poste jusque Bertrix, soit avec un charretier jusque Carignan. Ensuite, c'est l'embarquement au Havre. Deux représentants de compagnies de navigation transatlantique sont établis à Herbeumont même.

De nombreux Herbeumontois se trouvent à San Francisco lors du fameux tremblement de terre de 1906 qui a détruit une partie de la ville. En 1910, pas moins de seize familles mettent en vente du mobilier ou leur maison pour pouvoir payer le voyage en Amérique. L'émigration va s'arrêter après la première guerre. D'après les statistiques de 1940, plus de quatre cents Herbeumontois ou descendants vivent en Amérique, surtout à Portland, Los Angeles, San Francisco...

Actuellement, rares sont les Herbeumontois qui n'ont pas un parent aux Etats-Unis !

Deux anciens curés d'Herbeumont, victimes des camps de concentration (44-45) ; le chanoine Pierlot et l'abbé Capon.

Source : Article de journal intitulé « Herbeumont et son histoire d'émigration » qui est décrit et analysé au sein de LAMOTTE Jean-Marie, « Les Herbeumontois en Amérique », dans *Herbeumont, son Histoire, ses histoires, ses Saglés*, Herbeumont, Les Retrouvailles herbeumontoises, 2007, p. 247-248.

Table des matières

Remerciements 5

Introduction 7

L'émigration wallonne au sein des travaux scientifiques 9

Les Wallons du Wisconsin 9

Travaux sur l'émigration belge et wallonne 11

Sources utilisées pour comprendre l'émigration wallonne 13

Méthode et plan du mémoire 14

Des étrangers dans un pays d'étrangers : les Wallons au sein de l'immigration américaine 17

Les registres de l'Institut national de Statistique, les *Census* américains et les *Statutes at Large* 17

L'apport des *Census* et des *Atlas* 19

L'analyse de Jean Stengers 21

Le choix du lieu d'installation 22

Les lois américaines et les émigrants belges 26

Une immigration encouragée par le gouvernement américain 26

La volonté de contrôler ce flux migratoire 30

Les apports des registres entre 1886 et 1914 34

Le sexe des émigrants 35

Les provinces d'origine des émigrants 37

Le métier des émigrants 39

Un « boost » pour l'émigration ? L'exposition universelle de Chicago 41

Conclusion : des sources pertinentes, mais incomplètes 43

Les États-Unis au sein d'un imaginaire construit 45

Les guides relatifs à l'émigration 45

Les guides américains d'immigration 46

La mise en avant des terres arables 49

Les opportunités professionnelles offertes par les États-Unis 50
Les guides « de l'émigrant » 52
Des terres à bas prix 55
Le choix de l'établissement 56
Les agents d'émigration 58
La littérature belge 62
Conclusion : un pays idéalisé et parfois décrié 63
Plongée au cœur des témoignages d'émigrants 65
Les causes de départ 65
Les agents d'émigration et les compagnies d'exploitation 70
Le coût de la traversée 72
Une traversée souvent compliquée 73
Le choix de la destination 76
Les Wallons et la population américaine 78
La question de la langue 78
Subvenir à leurs besoins 79
Des éléments culturels belges au Wisconsin 82
Conclusion : des influences multiples 84
Conclusion 86
Les acteurs de l'émigration wallonne 87
L'attraction naturelle des États-Unis… 88
… face à une Belgique moins rayonnante 89
Un lieu d'installation également influencé 89
Sources 93
Sources inédites 93
Sources orales 94
Sources publiées 95

Bibliographie.....99
Travaux 99
Références électroniques 104
Annexes.....107
Annexe 1 : Les États-Unis en 1910.....107
Annexes 2 : Registres de populations en 1848, 1886 et 1912. 107
Annexe 3 : Gravure de B. Netter, liée à un article sur les mines d'or en Californie (1849) 109
Annexe 4 : Article de journal sur l'émigration herbeumontoise.....110